

FAN

Football: essai de pronostic sur le prochain championnat

En 11^{me} page l'article de A. Edelmann-Monty

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 565 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

À LA VEILLE DE LA SIGNATURE DU TRAITÉ

KOSSYGUINE A ACCUEILLI

WILLY BRANDT À MOSCOU

MOSCOU (AP). — Le chancelier Willy Brandt accompagné de son ministre des affaires étrangères M. Walter Scheel, est arrivé mardi après-midi à Moscou, où il signera le traité germano-soviétique sur la renonciation à l'usage de la force.

C'est la première visite d'un chancelier de Bonn à Moscou depuis celle du chancelier Adenauer, en 1955, qui fut marquée par l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays.

Le chancelier fédéral a été salué à sa descente d'avion par le président du conseil soviétique, M. Kossyguine, et par le ministre des affaires étrangères, M. Gromyko.

M. Willy Brandt a passé en revue une garde d'honneur de soldats soviétiques en bottes noires.

Cette arrivée historique avait été retardée de près de deux heures, à la suite d'une alerte à la bombe au moment où l'appareil du chancelier s'apprêtait à décoller de l'aéroport de Bonn.

Dans une brève allocution prononcée avant son départ à Bonn, le chancelier avait déclaré que le traité qu'il allait signer servirait les intérêts de la République fédérale comme ceux de la paix.

Le traité qui doit être signé aujourd'hui a été publié mardi, à la suite d'une indiscretion, par deux journaux de la chaîne Springer, «Bild Zeitung» et «Die Welt». Nous en donnons un extrait en dernière page.

REACTION FRANÇAISE

«Je réfléchis actuellement à la proposition que le chancelier Brandt a adressée aux trois Grands occidentaux de tenir avec la République fédérale allemande une réunion à quatre», a déclaré M. Pompidou, en recevant au fort de Brengan, où il séjourne, les représentants de la presse.

«Il est toujours bon, a-t-il ajouté, de se rencontrer. Encore faut-il avoir quelque chose à se dire. Pour l'instant, il n'y a pas de raison particulière de nous voir.»

Signalons que le chancelier Brandt a adressé au président Nixon un message sur le traité de non-recours à la force entre l'Allemagne fédérale et l'Union soviétique. Le porte-parole s'est abstenu de commentaires sur la teneur du message.

En revanche, le gouvernement britannique est d'accord avec la proposition de M. Brandt. Une réponse correspondante a déjà été formulée par le premier ministre britannique, M. Edward Heath, à la lettre personnelle de M. Brandt transmise samedi à Londres.

LES IDÉES ET LES FAITS

Washington et sa loi anti-crime

Capitales aux églises multiples, aux majestueuses avenues ombragées, Washington est devenu, selon l'expression du président Nixon, une «disgrâce nationale».

A quoi peut bien le devoir cette ville plutôt somnolente qui se vante d'avoir «consommé le plus de marbre depuis la Rome de César»? A une criminalité si élevée qu'elle bat tous les records américains! De septembre 1968 à septembre 1969, il s'est commis dans la capitale fédérale 59.000 «crimes sérieux» (une moyenne de 160 par jour), soit une augmentation de 25% sur l'année précédente.

Meurtres, agressions à main armée, cambriolages, on en dénombre environ sept toutes les heures. Résultat: une capitale qui vit dans la peur, et jusqu'à la Maison-Blanche dont une secrétaire, à peine sortie de la résidence présidentielle fut victime, récemment, d'un bandit qui la dépouilla de tous ses biens.

C'est dans cette perspective qu'il faut évidemment apprécier la nouvelle et très spéciale loi «anti-crime» que vient d'approuver le Congrès, avec l'accord complet du président Nixon. Spéciale, cette loi, car elle ne s'applique pour le moment qu'à Washington — non seulement parce que la criminalité y est telle qu'elle oblige à prendre des mesures renforcées, mais aussi du fait que la ville, située en une sorte de territoire neutre, le district de Columbia, va ainsi servir de «champ d'expérience» en vue d'une extension possible à l'échelle fédérale de la nouvelle législation.

Ses deux points principaux, et les plus controversés, sont l'autorité accordée à un juge d'ordonner la détention préventive jusqu'à 60 jours d'un accusé dans l'attente de son procès, et la permission accordée à la police, sur approbation écrite du juge, d'entrer sans avertissement dans une demeure ou un bâtiment. En outre, les peines infligées aux trafiquants de drogues seront plus sévères, l'âge auquel un jeune délinquant accusé de crime sérieux peut être jugé comme un adulte sera ramené de 18 à 16 ans, et le désagréable usage de l'écoute par la police des conversations téléphoniques sera accentué.

Plusieurs «libéraux» du type progressiste ont bien entendu critiqué vertement cette loi en la qualifiant de «procédés dignes d'un Etat policier». D'autres, comme le respectable sénateur conservateur Sam Ervin, l'ont attaquée sur le plan du droit constitutionnel.

Enfin, diverses organisations de «droits civiques» n'ont pas manqué de lui attribuer un caractère «anti-Noir». Il se trouve aujourd'hui, en effet, que la population de Washington est composée de 70% de gens de couleur. Et ce sont eux qui fournissent la presque totalité des éléments de cette criminalité.

Mais, en raison même de son nombre, la population de couleur de Washington est également la première victime de la vague de criminalité. C'est à sa sécurité qu'on a songé. De fait, la criminalité est peu répandue dans l'élégant quartier de Georgetown et celui de l'extrême nord-ouest, habités par les Blancs, alors qu'elle est la plus élevée dans le centre de la ville, où la population noire est la plus concentrée.

Pierre COURVILLE

Enormes dégâts en Bavière

MUNICH (DPA). — Les premières estimations indiquent que les inondations en Bavière du sud ont provoqué plusieurs millions de marks de dégâts. Des milliers de soldats, de pompiers et de policiers étaient hier sur la brèche.

La ville de Passau et les arrondissements de Weilheim et de Bad-Toelz sont particulièrement menacés. Une digue s'est rompue près de la ville de Weilheim, sur une longueur de 500 mètres, entraînant une inondation des prairies avoisinantes. Aux heures de pointe, le trafic de Passau est totalement perturbé du fait de l'engorgement provoqué par des poids lourds qui transigent par la ville à destination de l'Autriche. La situation s'est quelque peu améliorée à Garmisch-Partenkirchen. Et à Oberammergau, on se croirait à Venise... (Téléphoto AP)



L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8
Les sports : pages 10 et 11
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV — Les bourses : page 13
L'actualité en Suisse : page 15

Horlogerie : première mondiale à Genève (Page 3)

Des gangsters américains tentent une escroquerie de 2 millions à Zurich (Page 15)

Les bruits les plus divers circulant à Montevideo

Les «Tupamaros» vont-ils tuer une nouvelle fois?

LES ARRESTATIONS SE MULTIPLIENT EN URUGUAY

MONTEVIDEO (Reuter). — Le silence observé par les «Tupamaros» depuis la diffusion de leur communiqué annonçant l'exécution de Dan Mitriane continue à susciter les rumeurs les plus inquiétantes. Les appels téléphoniques anonymes aux stations de radio se multiplient.

Une station de télévision a déclaré avoir reçu un «communiqué» de la guérilla urbaine annonçant que le consul brésilien avait été exécuté et que son corps avait été déposé sur une plage. Selon la police qui a fait procéder à de vaines vérifications, le «communiqué» était un faux évident.

Cependant, après les enlèvements de Montevideo, la police uruguayenne demande «avec angoisse et insistance» qu'on lui permette d'utiliser le penthotal, ou «sérum de vérité», à l'encontre des dirigeants «tupamaros» — notamment Raúl Sendic — arrêtés vendredi dernier. Cette requête avait déjà été présentée dimanche soir, mais le juge l'avait alors repoussée. Après la découverte du cadavre de Dan Mitriane, une nouvelle demande a été présentée. Le colonel Rivero, chef de la police, a souligné à ce sujet qu'il ne s'agissait pas de porter atteinte aux droits des

individus concernant leur défense, mais seulement de découvrir l'endroit où sont détenus les otages, afin de sauver leurs vies.

Rafles

Un commissaire des services secrets a annoncé, en outre, que de nouvelles arrestations ont été opérées, notamment celle d'un «Tupamaro» nommé Andres Felix Chiribao, dirigeant du parti socialiste interdit et père d'un autre «Tupamaro» abattu par la police lors de l'occupation de la ville de Pando, à 30 km de Montevideo, le 8 octobre 1969.

La police a annoncé que les guérilleros capturés dans les quatre derniers jours sont au nombre de vingt-neuf, dont vingt-cinq «Tupamaros», deux membres des «Forces armées révolutionnaires orientales» et deux appartenant au mouvement «Resistencia».

Quoi qu'il en soit, le président Pacheco a atteint lundi la limite de ses possibilités constitutionnelles en obtenant du Congrès, ainsi que nous l'avons annoncé, la suspension des garanties individuelles, mesure au-delà de laquelle il ne reste que le coup d'Etat et la dictature.

Au Brésil

On annonce enfin à Rio que le ministre brésilien des affaires étrangères a adressé à Montevideo un télégramme lui manifestant la crainte éprouvée par son gouvernement au sujet du sort réservé au consul Dias Gomide.

De son côté, le député brésilien Dail Almeyda a affirmé qu'il solliciterait auprès du Congrès la rupture des relations avec l'Uruguay si le consul était atteint de la moindre lésion corporelle.

LA CRAINTE DU CHOLÉRA SE PROPAGE EN RUSSIE

L'ÉGYPTE MENACÉE (?) PRÉCAUTIONS EN AUTRICHE

MOSCOU (AP). — La crainte d'une épidémie de choléra s'est répandue dans toute l'Union soviétique, mardi, malgré les assurances de la presse selon lesquelles la maladie était limitée à la région d'Astrakhan.

«Grâce à des mesures énergiques, le foyer de la maladie a été localisé là-bas», écrit le journal «Troud».

La presse estime que l'épidémie a été apportée par des voyageurs venant d'Asie. Elle avertit la population que l'eau, les légumes non lavés, les mouches et «les mains sales» favorisent l'extension du choléra.

Des rumeurs circulent selon lesquelles la maladie a atteint Moscou. Plusieurs plages sur la Moskova et sur la Volga auraient été fermées.

Des habitants de Moscou qui ont été en rapport avec des parents en vacances dans le sud ont déclaré que des milliers de vacanciers sur la côte orientale de la mer Noire et en Crimée tentaient de quitter les villes mises en quarantaine, mais se voyaient refuser leurs billets d'avion ou de train.

Des mesures de quarantaine et de restriction des voyages ont été imposées dans onze grandes villes, du sud de la Géorgie à l'Ukraine.

Cependant, selon d'autres sources, la maladie aurait pu être amenée en URSS par des instructeurs militaires soviétiques revenus d'une période en RAU.

Par ailleurs, une affection intestinale apparentée au choléra et qui peut être en

rapport avec l'épidémie actuelle de choléra en URSS a fait son apparition en Egypte il y a quelques semaines, apprenant-on de milieux proches de l'Organisation mondiale de la santé.

On déclare dans ces milieux que l'Organisation mondiale de la santé n'a reçu jusqu'ici aucune notification officielle des autorités égyptiennes et ne peut donc faire état de cette maladie avant d'avoir reçu un rapport du Caire. Le virus n'a pas été identifié de manière certaine, mais on pense qu'il s'agit d'un type nouveau de choléra, inconnu jusqu'ici.

«Bien que l'existence d'une maladie intestinale largement répandue dans ce pays soit généralement connue, a dit un porte-parole de l'OMS, nous ne donnerons aucune précision à ce sujet à défaut d'une notification de la part des autorités égyptiennes.»

Dans les milieux proches de l'OMS, on se refuse à dire si l'épidémie signalée en URSS peut avoir pour origine l'Egypte. Les autorités polonaises auraient ordonné des contrôles stricts des voyageurs arrivant à l'aéroport de Varsovie en provenance du Proche-Orient.

On se refuse également à dire s'il existe une possibilité que la maladie égyptienne arrive dans les pays occidentaux.

A Beyrouth, on déclare que la maladie intestinale en Egypte a été signalée pour la première fois au début de juin. Les analyses qui ont été faites en Egypte même et en France n'ont pas donné de résultats probants. A titre provisoire, le virus a été identifié comme un type non mortel de choléra.

LA GUERRE?

Les autorités égyptiennes ont immédiatement lancé une campagne de vaccination, mais n'ont pas admis l'existence d'une épidémie. Des camions des services d'hygiène circulent dans les rues du Caire, demandant aux habitants de se faire vacciner.

Les ambassades occidentales ont fait vac-

ciener tout leur personnel, ainsi que les grandes entreprises et les administrations officielles.

On ignore à Beyrouth quelle a été l'origine de cette épidémie, mais on pense que la zone du canal de Suez, avec ses villes détruites par la guerre, pourrait en être le foyer.

A VIENNE

Plus près de nous, pourtant, tous les passagers débarqués mardi en début d'après-midi à l'aéroport de Vienne en provenance de Sotchi et de Kiev, en URSS, ont été placés sous stricte surveillance médicale à leur domicile en raison de l'épidémie de choléra sur les côtes soviétiques de la mer Noire.

Les autorités autrichiennes ont précisé que cette mesure sera appliquée pendant cinq jours.

Le ministère des affaires étrangères autrichien a déclaré que les diplomates étrangers à Moscou ont été informés par le gouvernement soviétique d'une interdiction des voyages sur la côte de la mer Noire.

Un certain nombre d'Autrichiens passent leurs vacances dans cette région.

PAS DE DANGER POUR L'EUROPE?

Pourtant, selon un porte-parole de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), il n'y a guère de danger que l'épidémie de choléra, qui règne actuellement en Russie, s'étende à l'Europe occidentale.

Les autorités soviétiques, a-t-il dit, semblent avoir pris toutes les mesures nécessaires, et il n'y a donc «absolument aucune raison» que l'épidémie s'étende.

Le ministère soviétique de la santé a informé par télégramme l'OMS, lundi soir, d'une «épidémie locale» de choléra dans la région d'Astrakhan, en précisant que toutes les mesures nécessaires étaient prises et qu'un rapport détaillé serait envoyé ultérieurement à ce sujet.

Le porte-parole a souligné que le choléra était transmis par l'eau, et ne passe pas directement d'une personne à l'autre.

L'ASSASSINAT DE SHARON TATE

SINGULIER AVEU DE LINDA KASABIAN

LOS-ANGELES (AFP). — La défense semble avoir marqué un point à la reprise du procès des meurtriers de la villa Polanski, qui se poursuit au palais de justice de Los-Angeles.

En effet, Linda Kasabian, principal témoin de l'accusation, et qui, à ce titre, s'est vu accorder officiellement l'immunité par le juge Charles Older, a admis, en réponse aux questions de l'avocat de Charles Manson, qu'elle ne pouvait se souvenir d'aucun «ordre spécifique» donné par Manson à Charles «Tex» Watson de tuer les occupants de la villa.

Charles Watson, qui faisait partie de l'expédition contre la villa Polanski, se trouve toujours dans une prison du Texas, où il s'efforce d'empêcher son extradition en Californie.

UNE FORCE ÉTRANGE

En revanche, à l'occasion de la seconde expédition, dirigée cette fois contre la villa de M. et Mme Labianca — tous deux assassinés par la bande — Linda Kasabian a affirmé qu'elle avait été «mentalement» forcée de participer à la tuerie.

«Charlie m'a dit de faire quelque chose et on ne disait jamais non à Charlie», a dit Linda.

«Au cours de cette nuit, une force étrange a-t-elle été exercée contre vous?», a demandé l'avocat de Manson. Réponse de Linda: «Si vous voulez dire que Charlie exerçait une force étrange, cela est vrai.»

Au cours de la séance de l'après-midi, un désaccord s'est une nouvelle fois manifesté entre Manson et son avocat, Me Kanarek. Le premier estimait que le second tentait de charger les trois jeunes femmes accusées — Susanne Atkins, Patricia Krenwinkel et Leslie van Houten — pour tenter de sauver son client accusé d'être l'instigateur de la série de meurtres de l'été dernier.



Opération qui-vive à Kloten

Depuis l'attentat contre un avion d'El Al à Zurich-Kloten, il y a eu, comme chacun le sait, la tragédie de Wurenlingen. Pas un mois ne se passe sans que le dispositif d'alerte ne soit mis en action, et le dernier attentat contre les bureaux de la compagnie Iberia, à Zurich est là pour rappeler que la vigilance s'impose. C'est bien pourquoi des mesures de surveillance très strictes sont toujours appliquées à l'aéroport de Zurich-Kloten (comme à Cointrin d'ailleurs), pour dépister toute tentative d'attentat. Ainsi que le montre notre document, devant un véhicule qui conduit les passagers à un avion en partance, un policier surveille, relié par radio-émetteur-récepteur à toutes les voitures et à la centrale de police de l'aéroport. Voir notre reportage photographique en avant-dernière page

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-RUZ

De nouvelles lignes de téléphone pour les habitants de Dombresson et de Villiers

De notre correspondant :

Actuellement, aucune nouvelle ligne de téléphone ne peut être installée à Dombresson, ni à Villiers. Il n'y a plus en effet de lignes disponibles dans le câble actuellement en service entre Villiers-Dombresson et Saint-Martin. Cette nouvelle liaison téléphonique permettra l'installation d'une centaine de lignes. Selon les statistiques, on estime qu'il faut pouvoir disposer entre Dombresson et Saint-Martin un câble de 300 lignes qui permettront éventuellement d'alimenter aussi Savagnier qui, pour l'instant est encore au large.

puisque ce village est relié à Cernier par les Vieux-Prés et que, pour le moment du moins, le câble est suffisant. La direction des téléphones de Neuchâtel qui a examiné le problème a décidé de poser un nouveau câble entre Dombresson et Saint-Martin. Cette nouvelle liaison téléphonique permettra l'installation d'une centaine de lignes. Selon les statistiques, on estime qu'il faut pouvoir disposer entre Dombresson et Saint-Martin un câble de 300 lignes qui permettront éventuellement d'alimenter aussi Savagnier qui, pour l'instant est encore au large.

D'AUTRES PROJETS

L'année prochaine vraisemblablement, un nouveau câble de 1800 lignes sera posé entre Cernier - Fontainemelon et les Hauts-Geneveys. Le développement de ces deux dernières localités, de Fontainemelon surtout, nécessite une telle installation. Par ailleurs, il est prévu dans trois ou quatre ans d'augmenter le nombre de lignes en direction de Fontaines. Enfin, le central de Cernier a subi dernièrement une extension de quelque 600 abonnés.

CERNIER

Achat d'une nouvelle ambulance

(c) Le comité de l'ambulance, présidé par M. Eugène Delachaux, s'est réuni lundi soir. Il a décidé l'achat de l'ambulance dont on parle depuis six mois. Ce véhicule coûtera 24,000 fr. Les communes avaient accepté, au printemps, de subventionner l'achat de l'ambulance et le fonds de réserve du comité sera mis à contribution. On espère que le nouveau véhicule sera livré au plus vite, l'ancien étant pratiquement hors d'usage.

CHÉZARD

Déjeuner avant le culte

(c) Heureuse initiative que celle du pasteur du village qui, dimanche dernier, conviait les paroissiens qui le désiraient à un petit déjeuner. Le café et la tresse furent servis dans la salle de la paroisse. Chacun prit ensuite le chemin de l'église pour le culte. Dimanche prochain, cette expérience sera renouvelée.

Pétition de Covassons au Grand conseil : un éboulement menace

En septembre 1965, un éboulement, au nord de Couvet, à proximité d'une gravière, avait creusé une dépression. La remise en état des lieux n'a pas encore été effectuée. Aussi, cinq ans après, les habitants de ce quartier ont-ils décidé de protester en adressant une pétition au Grand conseil neuchâtelais :

Considérant que mis à part la consolidation provisoire de la route du Mont-de-Couvet, rien n'a été fait pour la remise en état dudit crêt, ce dernier devient un dépôt; on y trouve une remorque de tracteur rouillée, du fer à béton, des bordures de route en granit mal entassées, etc. De plus, l'arrière de l'immeuble appartenant à la maison Bourquin SA, déruit en partie par l'éboulement, a actuellement l'apparence de « ruines romaines ». En cette année de la nature, les signataires ci-dessous vous demandent de vous pencher sur ce problème qui n'a que trop duré afin de donner une solution rapide et définitive à cet état de choses.

Réd. — Il y a environ cinq ans, un éboulement se produisit au lieu dit « le Crêt-Bruyant », en contrebas de la route conduisant au Mont-de-Couvet. Son origine était apparemment due à des prélèvements de gravier faits par les services communaux; toutefois la com-

mune l'attribuait à des infiltrations d'eau. Ce glissement de terrain, provoquant alors de sérieux dégâts particulièrement à l'arrière d'un immeuble propriété de la maison Bourquin S. A., il intéressait au surplus trois propriétaires, soit outre la maison précitée, la commune de Couvet et l'Etat de Neuchâtel. Des travaux provisoires furent faits route du Mont-de-Couvet, mais des travaux de consolidation uniquement.

Le Crêt-Bruyant et l'immeuble quant à eux, sont restés en l'état. En pareille circonstance, il y a un fait certain. Il suffit qu'un quidam considère l'endroit comme étant propice à un dépôt pour que son exemple soit malheureusement suivi.

C'est ce qui s'est produit avec le Crêt. C'est contre cet état de fait qu'un groupe de citoyens a voulu protester profitant de cette année consacrée à la nature et à adressé au Grand conseil, avec copie au Conseil général de Couvet, la pétition dont le texte est reproduit plus haut. Invitant les autorités à examiner, les priant surtout de trouver une solution à un problème dont ils pensent qu'il a trop duré. La commune de Couvet déclare que tout sera réglé à vues humaines d'ici à la fin de l'année, mais pour autant que les tractions avec les assurances soient liquidées.

DANS LE CANTON

Un congrès international de mathématiques prochainement organisé à Neuchâtel

L'Université organisée du 19 au 28 août à Chaumont une réunion de mathématiciens. Consacrée à un sujet particulier de

la topologie moderne, elle réunit une trentaine de spécialistes de la théorie des espaces de Hopf, une question abordée pour la première fois en 1940 par le professeur Heinz Hopf de l'EPF Zurich. Cette discipline a pris depuis cette époque un essor considérable et constitue actuellement l'un des sujets les plus actifs de la recherche en topologie.

Le professeur Hopf, qui a fêté cette année son 75^{me} anniversaire, honorerà de sa présence l'ouverture des travaux de cette conférence. Les congressistes auront ainsi l'occasion de rendre un hommage mérité à ce mathématicien éminent qui a contribué plus que tout autre au rayonnement scientifique de la Suisse par son enseignement et sa recherche.

Les mathématiciens responsables du déroulement de la conférence sont MM. W. Sörensen, recteur de l'Université, R. Badier, doyen de la faculté des sciences, F. Sigris, professeur à l'Université, P.-J. Hilgert, professeur à l'Université Cornell (Etats-Unis) et I. M. James, professeur à l'Université d'Oxford. Il est actuellement difficile aux mathématiciens d'être informés des efforts de recherche entrepris dans différents endroits, et la conférence aura pour but primordial une confrontation aussi large que possible des résultats obtenus par les différents spécialistes.

Les organisateurs ont pu compter sur l'appui du Fonds national suisse pour la recherche scientifique, de l'Etat de Neuchâtel, de l'Université, ainsi que des meilleurs économistes qui ont généreusement soutenu une manifestation d'un niveau scientifique exceptionnel. Le compte rendu des travaux sera publié, et constituera un instrument de travail de premier ordre pour les mathématiciens se consacrant à la topologie.

L'homme dans le temps LA VALEUR DU PRÉSENT

Accorder toute son importance à l'instant qui est, c'est ne pas l'entacher et l'adorer par les regrets de ce qui fut, ni par les prévisions de ce qui sera. C'est reconnaître sa valeur et marquer son juste poids en nous remettant à lui. L'instant qui passe, c'est celui qui ne reviendra jamais tout à fait identique ou même ressemblant.

C'est une sagesse de le considérer comme irremplaçable et méritant toute notre attention et notre intérêt. Savoir ce que le présent est, ce qu'il vaut, l'accepter avec bonne grâce, plus ou moins favorable, plus ou moins bénéfique à notre vie, c'est estimer à sa juste valeur ce qui est, en ne pensant pas à ce qui a été ou à ce qui sera. Nous avons toute tendance à marcher d'un seul pied dans la réalité présente, alors que l'autre reste posé sur ce qu'était hier, ou au contraire s'avance vers ce que sera demain.

Identifier à ce qui est présentement, c'est lui offrir la part qui lui revient, c'est vivre le présent dans sa plénitude. Le temps est un maître d'œuvres extraordinaire et patient; il taille, façonne et retouche sans cesse l'ébauche de nos destinées. Il brode sur le canevas de l'instant présent des points innombrables, petits et grands, sombres et clairs, incolores ou brillants!

Chaque seconde, chaque minute a son importance dans l'éternel déroulement du temps. Chaque minute a son importance dans le déroulement

de nos vies: non pas celle que nous avions espérée bien et qui n'a pas eu la teinte que nous avions désirée, non pas celle que nous avons déjà décidée pour demain. Celle qui a toute sa valeur, c'est la minute présente, l'instant qui est, l'heure qui passe; cette portion de temps accordée maintenant, pour que nous en fassions tout de suite quelque chose de valable, de durable, et qui sait? peut-être d'inoubliable!

Que ce temps présent soit bon ou mauvais, généreux ou misérable, il faut le vivre et le vivre pleinement. Demain ne nous appartient pas: aujourd'hui est notre journée, notre aube nouvelle, notre commencement au milieu de tous les recommencements.

Ouvrir la porte à deux battants, c'est ouvrir le chemin de toutes les possibilités, de toutes les espérances et réalisations.

Être disponible pour l'instant qui passe, le recevoir, l'habiter, le remplir, c'est une force sage permettant d'aller de l'avant avec la certitude d'avoir fait tout ce qui est en notre pouvoir pour retenir l'important, l'essentiel, le véritable.

Et que cherchons-nous par-dessus tout, et au travers de tous les problèmes et les confusions si ce n'est l'essentiel, le véritable et la Vérité?

Reconnaître la valeur du présent et le vivre comme étant unique et définitif, c'est ajouter une pierre précieuse à la couronne des vraies valeurs: celles qui demeurent inchangées à travers le temps!

Anne des ROCAILLES

VAUD

PAYERNE

Noces d'or

(c) M. et Mme Ferdinand Soutter-Cuèrel ont célébré le 50^{me} anniversaire de leur mariage, entourés de leurs enfants et petits-enfants. M. et Mme Léon Jaccoud-Thomas ont également fêté leurs nocces d'or, entourés des membres de leur famille.

YVERDON

LE BEY POLLUÉ PAR UN HERBICIDE

Après le Mujon, c'est au tour de la rivière « le Bey » d'être polluée. Ce nouveau cas d'empoisonnement aurait été provoqué par du désherbant répandu dans les champs alentour, puis charrié dans le Bey lors du violent orage qui a sévi dans la région la semaine dernière. Une centaine de truites ont péri.

LES VERRIERES

Accident en forêt

(c) M. Arnold Botteron, bûcheron, âgé de 23 ans, travaillant pour le compte de la commune des Verrières, a été sérieusement blessé hier en début d'après-midi. Lors d'un travail habituel à la division 39 de Chez-Brand, la serpe avec laquelle il s'apprêtait à couper une branche dévia et lui coupa profondément le poignet gauche. Il a dû être conduit chez le médecin des Verrières afin de recevoir les soins nécessaires.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS. — Collisée (Couvet) 20 h 30: Le Baiser du vampire. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Médecin et pharmaciens habituels. Pharmacies Delavy (Fleurier) et Vermont (Travers) fermées.

Avis mortuaire

Je sais en qui j'ai cru. 2 Tim. 1: 12. Madame Yvonne Montandon-Maret, à la Brévine; Monsieur Lucas Fahrny-Montandon, ses enfants et petits-enfants, à Bémont, Fleurier, les Bayards, Môtiers et la Brévine, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de Mademoiselle Amélie MONTANDON

leur très chère belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, le 11 août 1970, après une longue maladie vaillamment supportée, à l'âge de 77 ans. La Brévine, le 11 août 1970.

J'ai fermement attendu l'Eternel. Il s'est incliné vers moi. Il a entendu mes cris. Ps. 40: 2. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Brévine, jeudi 13 août. Culte au temple, à 14 heures. Prière pour la famille à 13 heures, à l'hôpital. Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

AVIS TARDIFS

Match amical, nocturne, 20 h 15 Fleurier - Colombier I

AVIS DIVERS

Belle CHAMBRE à louer, avec confort. Téléphone, aux heures des repas, au 9 17 09. L'annonce reflète vivant du marché

AUTOCARS AELLEN COUVET

Dimanche 16 août 1970 Départ: 13 heures Prix: 15 fr.

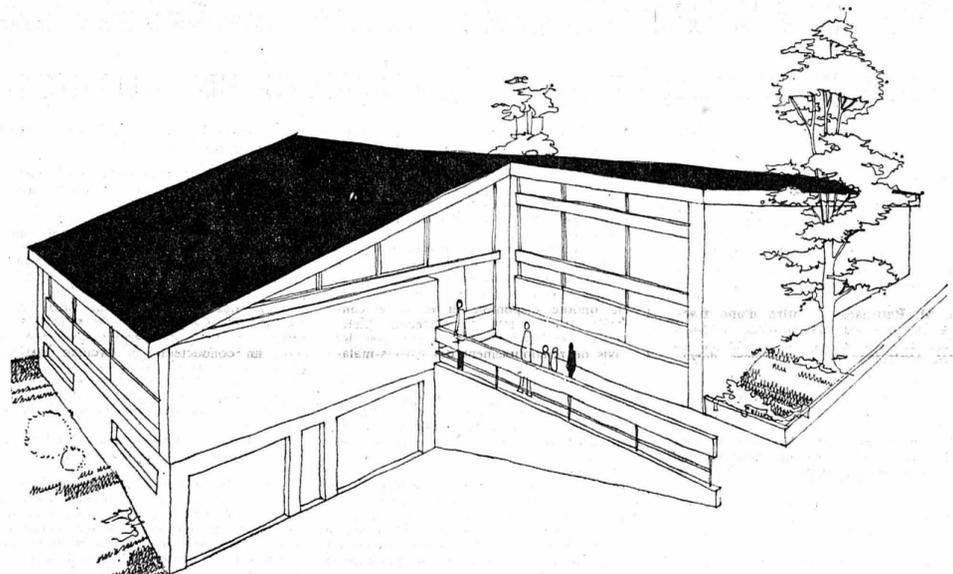
COURSE SURPRISE

Dimanche 23 août 1970 Départ: 13 heures Prix: 15 fr.

COURSE D'APRÈS-MIDI

Réduction pour bénéficiaire AVS, en possession de notre carte. Inscriptions - Renseignements Tél. 9 65 07.

La construction du nouveau collège a commencé



Plan du collège de Montmollin.

De notre correspondant :

Lundi ont débuté les travaux de construction du nouveau collège de Montmollin. Pour les travaux publics de la commune, cette construction représente la plus grande entreprise de ce siècle; au point de vue financier, les travaux avoisineront 300,000 fr., ce qui théoriquement représentera plus de 100 fr. par tête d'habitant. Pour reprendre la genèse de toute l'affaire, c'est au début de 1969 que M. Georges Glauser, président de la commission scolaire, présentait au Conseil général un rapport alarmant sur les conditions d'enseignements dans la classe inférieure du collège actuel datant du siècle dernier. Les élèves étaient entassés dans un espace trop petit et souffraient du bruit incessant de la route qui passe à quelques mètres des fenêtres, obligeant à la fermeture continuelle de celles-ci. Le président de la commission scolaire était appuyé dans son rapport par les membres de la commission, du corps enseignant et enfin de M. Ischer, inspecteur des écoles.

Considérant cet état de fait le Conseil général, tirant la conclusion assez rapidement, décida du principe de construire

un neuf. Une commission fut nommée pour s'occuper de développer la question, elle comprenait notamment MM. J.-P. Stubi, directeur des travaux publics de la commune, ainsi que M. Georges Glauser de la commission scolaire, ainsi que plusieurs autres membres du Conseil général. Cette commission visita plusieurs nouvelles constructions et finalement recommanda une construction en dur. Deux projets différents furent ensuite présentés et celui de l'« Atelier 2000 » fut retenu. Le Conseil communal fit au printemps 1970 la demande de crédit au Conseil général qui l'accepta à l'unanimité. Aucun référendum n'ayant été déposé la commune donna les plans et soumission et les travaux furent confiés à une entreprise.

PLAN

Les caractéristiques de ce bâtiment seront les suivantes: 1^{er} étage, deux classes de 65 m² 5 avec un hall de dimensions à peu près égale, une salle des maîtres et des W.C. Etage en sous-sol comprenant un hangar des pompes de 80 mètres carrés environ, une installation de chauffage au mazout avec citerne de 35,000 litres pouvant chauffer du même coup l'ancien col-

lège, un local pour réduire le matériel de corps des sapeurs-pompiers. Le bâtiment sera d'une construction traditionnelle, avec dalles en corps creux, murs et galandages de briques, charpente en bois avec toiture « éternit », fenêtres double vitrage en bois, plafonds en lames de bois rainées et crétes, isolation thermique et phoniques selon les exigences cantonales.

Cette construction pourra certainement être mise en service le printemps prochain. Elle sera située au centre du village, à bonne distance de la route cantonale, au milieu d'un espace vert. Un seul point d'ombre dans ce tableau: cette construction viendra empiéter sur la cour actuelle du collège et sur le terrain de sport adjacent, de sorte que ni l'un ni l'autre ne pourront servir de patinoire ou de place de sport.

Une innovation intéressante a encore été apportée dernièrement aux plans de ce collège: des douches seront à disposition au sous-sol.

La population attend beaucoup de cette réalisation consacrée à la jeunesse, et qui fera du village l'un des mieux servis, parmi les petites communes du Val-de-Ruz.

Festival du Château d'Yverdon

Applaudissements généreux pour «L'Avare»

La deuxième soirée théâtrale du Festival du château d'Yverdon s'est déroulée hier soir dans le cadre de la cour intérieure du château. Un public d'environ 300 personnes était venu assister à une comédie « L'Avare fastueux ». Cette pièce a été créée à Paris en 1773, par Carlo Goldoni (1707 - 1793). Poète comique italien, né à Venise dont l'œuvre la plus connue est « La Locandiera ». Interprétée par des acteurs de renom tels que Paul Pasquier et Marguerite Cavardaski, cette pièce a été un immense succès, grâce également au talent, entre autres, de René Serge et Michel Gréboty. Entourés d'un décor sobre et parfaitement adapté aux jeux de scène, les acteurs surent faire ressortir le comique de situation et de mots de cette farce, dont le scénario était le suivant: Le comte de Casteldor, ladre et pourtant fastueux s'est acheté un titre pompeux,

mais refuse de payer ses factures. Il se décharge sur Frontin, son valet, des plus viles besognes. Il désire épouser une jeune fille, Eléonore, amoureuse d'un aimable chevalier. Casteldor sera berné et devra payer un repas de fiançailles qui n'est pas le sien. Les éclats de rire et applaudissements qui fusèrent tout au long de cette comédie, exprimèrent le contentement des spectateurs et le succès de cette soirée.

Appel aux témoins après un grave accident

(c) Jeudi dernier, vers 16 h 15, un grave accident s'était produit sur la route Lausanne - Yverdon, à l'entrée d'Essertines; un automobiliste inconnu roulant vers Echallens avait doublé une file de véhicules, obligeant un conducteur survenant en sens inverse à empiéter sur la bande herbeuse. Le numéro des plaques du responsable en fuite commence par 22, et toute personne pouvant fournir un renseignement est priée de s'adresser sans retard à la brigade de la circulation de la gendarmerie, à Lausanne.

VEVEY

Motocycliste tué

(c) Hier, vers 17 h 50, sur la route principale Vevey - Châtel-Saint-Denis, aux Monts-de-Corsier, M. Henri Junod, âgé de 30 ans, domicilié à Lausanne, roulait à motocyclette en direction de Vevey, lorsque son engin fut déporté dans un virage à droite et heurta la voiture d'un automobiliste allemand survenant en sens inverse et tenant régulièrement sa droite. Retiré de dessous la voiture et transporté à l'hôpital du Samaritain à Vevey, le malheureux devait succomber en début de soirée.

YVERDON

Priorité « brûlée »

(c) Hier, vers 10 heures, à Yverdon, une conductrice française qui circulait avenue Haldimand en direction de Payerne n'a pas accordé la priorité à un camion qui débouchait de la rue Cordey. Les deux occupants de l'auto, légèrement blessés aux bras et aux jambes, ont été soignées à l'hôpital qu'elles ont pu quitter le même jour. Leur véhicule est démolé.

Au tribunal correctionnel de Lausanne Un acte d'accusation qui n'en finit pas...

D.P., 28 ans, Valaisan, a fait passablement de métiers tout en commettant de nombreux délits. Devant le tribunal correctionnel de Lausanne, hier, il n'en a reconnu qu'une partie, cherchant notamment à tirer profit des doutes du président devant une pièce gribouillée de sa main. Faux dans les titres, suppression de titres, escroqueries, abus de confiance, tentative de ce délit, vol, filouterie d'auberge, tels étaient les chefs d'accusation qui l'ont tiré du Bois-Mermet où il était en prévention. Déjà plusieurs fois condamné, à Rolle, à Genève, en France, il répondait cette fois d'un vol commis à Genève, en janvier 1966, alors qu'il était employé de bureau, en perforant frauduleusement une carte puis en la détruisant après avoir dissipé de 1665 fr. du vol; à Lausanne, en juin 1968, de trois coupures de 100 dollars, et d'une de 50, qu'il échangea contre 1250 fr., dans une banque de la place;

du vol, en juillet, d'un carnet de 10 chèques de voyage de 100 dollars chacun, pour disposer de la somme en apposant une fausse signature sur les chèques; à Montreux, enfin, le même mois, d'avoir tenté de se faire remettre de l'argent contre ces chèques, sans y parvenir, le compte ayant entre-temps été bloqué.

Un abus de confiance concerne l'achat d'une voiture sous réserve de propriété avec revente, opération dans laquelle il doit encore 2614 fr. au légitime propriétaire.

Rendant son jugement le tribunal, ajoutant aux chefs d'accusation susmentionnés le crime d'escroquerie a condamné D.P., à 10 mois de prison moins 57 jours de préventive et aux frais de la cause, peine additionnelle à celle prononcée par le tribunal de grande instance de Mâcon en janvier dernier.

VALAIS

Une fillette blessée après avoir heurté une auto

Bernadette Crétaz, 9 ans, d'Isérables, qui est en vacances à Fontaines, a, en traversant la chaussée, heurté avec force la portière d'une camionnette conduite par Mme A. B. qui descendait de Cernier. La petite a été projetée à terre où elle s'est blessée à la mâchoire. Elle a été hospitalisée à Landevey.

A Chevroux, trop de poissons blancs font le désespoir des pêcheurs professionnels

Le nombre de pêcheurs professionnels du lac de Neuchâtel va-t-il continuer à s'amenuiser d'année en année? On peut le penser en constatant le peu d'enthousiasme que mettent les jeunes à assurer la relève. Cette profession millénaire « ne nourrit plus son homme », entend-on dire fréquemment sur la rive sud du lac de Neuchâtel! Le gain est par trop aléatoire et les jeunes ne veulent plus, de nos jours, courir de risques, mais au contraire avoir un salaire assuré et surtout régulier, même au prix de leur indépendance. A Chevroux, par exemple, il ne reste plus qu'une douzaine de pêcheurs professionnels, alors que le village en comptait une quarantaine il y a trente ans.

— Que voulez-vous, dit M. Paul Bonny-Cuany, en retirant nos filets, le matin, on espère avoir de la perche, et ce sont des vengereons par centaines que nous ramenessons empaquetés dans les filets sur la rive. Or, ce poisson blanc n'a aucune valeur et nous pouvons tout juste le vendre à un prix tout à fait dérisoire au marchand, qui s'en débarrasse ensuite auprès d'une entreprise de Lyss fabriquant, paraît-il, de la farine. Nous passons plusieurs heures chaque matin, ma femme et moi, à démailler ce poisson inutile, qui fait de gros dégâts à nos filets et ne nous rapporte rien, si ce n'est les quelques perches perdues dans cet amoncellement de poissons blancs. A un tel régime, nous ne pourrions tenir



le coup bien longtemps, si nous n'avions une certaine compensation avec les autres filets nous permettant de prendre un peu de palée et de truite.

Non seulement le rendement de la pêche est très irrégulier et les vengereons abiment nos filets, mais il y a également les « glisseurs », toujours plus nombreux qui, en sillonnant le lac, font parfois des dégâts importants aux filets. Or, un filet coûte facilement une centaine de francs, voire davantage. Les pêcheurs estiment qu'il devrait y avoir une zone délimitée pour ces bateaux de plaisance. Malheureusement, on n'en est pas encore là. R.P.



Second jour du voyage d'un petit Japonais en Suisse Toshiki a rêvé au château et sur le lac de Neuchâtel

— La Suisse? Mais c'est un îlot de verdure!
Haut comme trois pommes, Toshiki Kitaoka vient d'entrer dans la cour du château de Neuchâtel. Depuis deux jours que dure son voyage, il a déjà presque oublié Kyoto, le mousson et les typhons. Mais il se souvient encore des bananiers et des campagnols se dessinant en tâches vertes sur un paysage d'une seule couleur: le brun.
Drapé dans son uniforme noir de jeune écolier, portant casquette à liseré, Toshiki est un petit bonhomme qui semble perdu en Suisse. Stylé par une éducation rigoureuse, raffinée et toute orientale, il parle peu, laissant son père répondre à sa place.
Dans l'une des salles du château, M. Courvoisier vient d'accueillir les honorables visiteurs.
La République, état souverain a suivi les traces des comtes de Neuchâtel sur l'emplacement même où ils se trouvaient.
Traduites par M. Kyburz, les explications de M. Courvoisier racontent que les oreilles du papa. Le

héros, vainqueur du concours organisé par l'industrie horlogère suisse pour la promotion de la montre suisse au Japon, n'a que douze ans: il est fatigué et n'écoute déjà plus. Il rêve, installé dans un fauteuil...
Ce voyage? Il n'espérait jamais le faire, mais il a suffi d'une flèche tirée par un Guillaume Telle de Tokio dans une cible portant les noms des cinq lauréats pour le désigner. Et les images se suivent. L'avion, Zurich, d'autres hommes. Sans préavis, Toshiki s'est trouvé précipité dans un monde différent, attentif à ses moindres désirs certes, mais si différent du sien!
Discrètement, il sort un petit carnet de sa poche, et dans cette sorte de journal intime, il inscrit quelques signes, destinés à lui seul. En entendant les explications de M. Courvoisier, peut-être pense-t-il encore aux poètes d'une ferme de Marin, qu'il a visitée quelques instants auparavant. Une ferme modeste avec 3200 poules!
Toshiki parle peu, mais en songeant aux douze poules qui gambadent et picorent en liberté autour de

la maison paternelle, il n'avait pu retenir sa compassion d'enfant sensible.
— Oui, mais, malheureuses comme celles, elles sont entassées! Elles ne peuvent pas bouger! avait-il soupiré.
Après la visite du château, M. Frédéric Hool, économiste à la Chambre de l'horlogerie et Mme Zeller, seconde interprète, avaient préparé une sortie surprise: une promenade en voilier sur le lac. Là, Toshiki et son père redécouvrirent d'authentiques touristes japonais. Caméra plaquée à l'œil et appareil photographique en bandoulière, ils s'apprêtèrent à affronter les baffes du joran que le capitaine Holl combattit bravement, ramenant sur la terre ferme un équipage à peine ébloussé par les vagues et enchanté d'avoir découvert le canton de Neuchâtel vu du large.
Organisé en collaboration avec l'ONST, le beau voyage de Toshiki se poursuivra aujourd'hui dans les montagnes et même si son bol de riz lui manque beaucoup le soir, gageons que la première visite qui l'attend dans une chocolaterie du littoral, lui fera oublier son plat favori... P. L.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Attention! protection civile n'est pas synonyme de service militaire

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de M. C.-E. Kemm, qui assumait les fonctions de greffier.
Y. D. comparait devant le tribunal pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile. Le prévenu ne donna pas suite par deux fois à l'ordre de marche lui enjoignant de se rendre à un cours de sapeur-pompier de guerre, pionnier et sanitaire et cela dans le cadre de la protection civile. Relevons que la protection civile ne dépend pas administrativement du département militaire mais du département des finances. Le prévenu estime avoir fait son devoir de citoyen puisqu'il a commencé en son temps son école de recrues et qu'il a été 18 mois malade, conséquence de faits survenus pendant cette école. A la suite de ces circonstances, Y. D. a perdu son emploi. Le prévenu, qui semble marqué par son enfance malchanceuse, ne veut plus risquer la répétition des faits précités et fait d'ailleurs valoir que toute l'affaire est pour lui une question de principe. Le tribunal estime que la maladie et la mauvaise expérience ne sont pas des excuses valables. En conséquence, Y. D. est condamné à sept jours d'arrêts avec sursis, cela pour donner une chance au prévenu. Les frais de la cause qui s'élevaient à 30 fr. sont à la charge du condamné.

R. C. et M. F., qui fait défaut à l'audience, sont prévenus d'ivresse publique et de dommage à la propriété. Ayant passablement bu d'alcool dans un établissement de la ville, les deux «joyeux lurons» brisèrent une vitre de l'établissement. L'air frais ne dut pas les avoir calmés puisqu'ils cassèrent à encore 2 ampoules du système d'éclairage des quais. Un des deux plaignants ayant refusé de retirer sa plainte, les prévenus doivent être jugés. Le tribunal, tenant compte du fait que le prévenu R. C. est mineur, qu'il bénéficie par conséquent de l'art. 100 du Code pénal suisse, qu'il a réparé le dommage et qu'il s'est présenté à l'audience, le condamne à 50 fr. d'amende et à 20 fr. de frais. En outre, le tribunal ordonne la radiation de l'amende au casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an. Le second

prévenu est condamné à 80 fr. d'amende.
TOUJOURS LES TENTATIONS...
Dans les deux affaires suivantes, le tribunal s'est occupé de vol commis au détriment de magasins libre-service. Dans la première cause, la prévenue, M.-Y. A., s'est laissée tenter par une robe qu'elle a essayée. La trouvant à son goût, elle a tenté de passer à la caisse revêtue de l'objet du délit. Comme la robe a été restituée et vu l'absence d'infractions antérieures et bien que les éléments de l'article 137 soient réunis, le tribunal condamne M.-Y. A. à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais de la cause s'élevaient à 40 fr. sont mis à la charge de la prévenue.
Dans la seconde affaire du même genre, la prévenue, S. C., tenta de s'emparer de quatre bouteilles d'alcool. Faisant des achats, la prévenue profita de l'occasion et glissa les bouteilles dans son sac à commissions. Elle fut arrêtée à la sortie de l'établissement. S. C. fait valoir qu'elle

était sous l'effet de médicaments et qu'elle avait en fait l'intention de payer les objets dérobés. Vu les circonstances, le tribunal renvoie la cause pour preuves et audience de jugement.
J. H. est accusé d'escroquerie. Au cours de l'année 1968, le prévenu fit un emprunt de 5000 fr. environ. Au terme d'un arrangement, J. H. s'engagea à rembourser son emprunt par tranches de 250 fr. chaque mois. Il s'exécuta pendant 6 mois, puis cessa ses prestations. Plainte fut alors déposée. La réalité de l'emprunt n'étant pas contestée, le mandataire du prévenu tenta de rejeter la qualification juridique d'escroquerie. Selon la défense, la volonté de tromper fait défaut. En effet, lors du prêt, le prêteur avait été mis au courant de la situation économique du prévenu et cela par J. H. lui-même. D'autre part, la volonté de rembourser n'a jamais manqué. De plus, la plainte a été retirée. La prévention d'escroquerie doit donc être abandonnée. Le tribunal libère J. H. et met les frais à la charge de l'Etat.



Assurance obligatoire

LE NOMBRE des personnes obligatoirement assurées contre la maladie, aux frais de la commune et de l'Etat, placées sous le contrôle de l'agence communale, était à fin 1969 de 301 hommes, 577 femmes, 202 enfants en âge de scolarité et 82 enfants en âge préscolaire, soit 1162 au total contre 1004 en 1968.
L'agence communale a pour tâches essentielles, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur l'assurance maladie, — la recherche des personnes nouvellement arrivées dans la commune et qui, en raison de leur situation financière, ont l'obligation d'être assurées auprès d'une caisse-maladie; — l'établissement des demandes destinées à obtenir de la Caisse cantonale de compensation le remboursement des frais médicaux jusqu'à concurrence de la quotité disponible et enfin le contrôle des factures de médecins, pharmacies et hôpitaux en relation avec les avis des remboursements des caisses-maladie.

Motocycliste blessé par une voiture à Serrières

M. Paul-René Morel, de Boudry, circulait à 8 h 15 quai Jeanrenaud en direction d'Auvergnier. A la hauteur de la «Brunette», il se mit en présélection pour tourner à droite dans la cour de cette fabrique. Après avoir fait un léger arrêt, il a engagé son véhicule en travers de la piste sud, alors que survénait la motocyclette de M. Albrecht Rutishauser, de Bôle, qui circulait en direction de la ville.
Le motocycliste a heurté violemment l'avant de la voiture de M. Morel. Sous le choc, il a été projeté à plus de douze mètres. Transporté à l'hôpital de la Providence, M. Rutishauser souffre d'une fracture à la base du crâne, d'une fracture probable du nez, d'une commotion et de diverses contusions et de douleurs dorsales.

Nouvelle zone bleue près des Halles

LA DÉCISION prise par le Conseil communal d'étendre la zone bleue à la rue du Coq-d'Inde, à la rue de Bellevaux et à la rue du Pommer, deviendra effective cette semaine. Les services de la police vont, en effet, procéder au marquage des cases bleues, ce qui aura pour conséquence d'éliminer les voitures ventouses dont certaines, selon de récents contrôles, n'avaient pas été déplacées durant toute une semaine.
La création de places à durée limitée de stationnement dans ce quartier procurera aux usagers venant de l'ouest l'avantage offert à ceux de l'est qui peuvent maintenant parker aisément à la place Alexis-Marie-Plaget, puisqu'elle aussi a été placée en zone bleue. En outre, l'extension de cette dernière rendra service aux automobilistes qui ne peuvent plus laisser leurs véhicules en stationnement dans la partie inférieure de la rue du Château.
Les vendeurs du marché et leur clientèle bénéficieront eux aussi de cette mesure, car elle facilitera l'accès des véhicules aux abords immédiats de la place des Halles.

Attention aux excès de vitesse

EN cette période d'intense trafic touristique, la police veille, par des contrôles aussi fréquents que possible, à réprimer les abus qui trop souvent, sont cause d'accidents graves.
Lors d'un récent contrôle au carrefour du Dauphin, à Serrières, où la limitation à 60 km/h a dû être introduite par mesure de prudence, 22 contrevenants ont été dressés en l'espace d'une heure et demie, ce qui représente 3% des véhicules ayant passé à cet endroit. Ce contrôle de vitesse a permis en outre de déceler simultanément un conducteur qui circulait malgré un retrait de permis de conduire.

Une première mondiale présentée à Genève

Avec la «MINI-ACCUTRON», BULOVA OFFRE À LA FEMME L'HEURE ÉLECTRONIQUE

Bulova, un des trois géants de l'industrie horlogère mondiale (1), sera la première entreprise à faire bénéficier le sexe faible de l'heure électronique. C'est en 1950 que Bulova s'est lancé dans cette nouvelle discipline et dix ans plus tard devait commencer la commercialisation des premiers modèles de montres-bracelets «Accutron». Depuis, deux millions d'hommes en ont acheté. Dix ans? Cela semble long alors que l'on compte en principe vingt-quatre mois pour franchir le fossé allant de l'étude d'un prototype à sa réalisation en grandes séries. Ce serait cependant oublier que, pendant ce laps de temps, Bulova a été littéralement mobilisée par la NASA et que des compteurs à mouvement électronique à diapason ont équipé plus de 50 missions spatiales. Mieux: deux de ces appareils fonctionnent aujourd'hui sur la Lune où ils font partie intégrante d'un groupe de séismomètres, ceux-là mêmes qui ont été largués ou installés lors des missions Apollo 11 et Apollo 12.
Technique oblige, il y eut donc la NASA. Puis l'homme. Aujourd'hui, Bulova se voue tout entier à la femme et, hier matin, à Genève, M. Jules Sandoz, directeur général de Bulova-International, a eu le plaisir de présenter à la presse quelques-unes des nouvelles «Mini-Accutron» qui viennent d'être mises au point et qu'on voit habillées les bijoutiers du centre de créations de Genève.

GAGÉURE
A l'origine, tout cela ressemblait à une gageure, mais les ingénieurs de Bulova l'ont tenue. Très schématiquement dit, un mouvement mécanique de montre pour femme n'est qu'une réduction d'un mouvement de montre homme. Chaque partie cons-

titutive de la montre, ainsi le balancier, le barillet ou l'échappement est réduite en proportion. Malheureusement, on pensa tout d'abord que cette miniaturisation ne pouvait être appliquée au mouvement électronique à diapason: une précision suffisante et une réserve de marche minimum d'une année rendaient pratiquement impossible la réduction de la source d'énergie, c'est-à-dire de la pile. Rendaient... Oui, car malgré ces obstacles, les techniciens de Bulova ont réussi l'exploit de loger tous les éléments d'une montre à diapason, comprenant l'aiguille centrale des secondes et le calendrier, dans un mouvement de 19 mm de diamètre — la taille d'une pièce d'un franc! — et de 5 mm 2 de hauteur.
L'Accutron dans ou «Mini-Accutron», qui garantit une précision de marche semblable aux montres d'homme, a un volume total de 1,5 centimètre cube. La fréquence du diapason est de 41,472.000 oscillations par jour et l'énergie employée est fournie par une pile au mercure semblable à celle utilisée pour les mouvements hommes. Mais les jours de ces piles sont comptés. En effet, Bulova a engagé des pourparlers avec Ebauches S.A. et Leclanché, tous trois se proposant d'étudier un nouveau type de pile qui serait fabriqué à Yverdon.

Basée sur les mêmes principes que la montre homme «Accutron», la «Mini» rompt donc, elle aussi, avec la tradition des pièces supposées être vitales dans les mouvements d'horlogerie, comme par exemple le balancier, le spiral, le remontoir et l'échappement. En lieu et place, le cœur de la «Mini» est constitué d'un minuscule diapason entraîné par un circuit de commande électronique. Quant aux aiguilles, elles sont entraînées par un mécanisme d'encliquetage micro-miniaturisé entraîné par

le diapason. Bien que son volume effectif soit réduit de plus de moitié par rapport à l'«Accutron» classique, la «Mini» assure pareillement une précision d'une minute par mois et ceci grâce à la fréquence du diapason qui a été portée à 480 cycle/seconde contre 360 pour le mouvement homme.

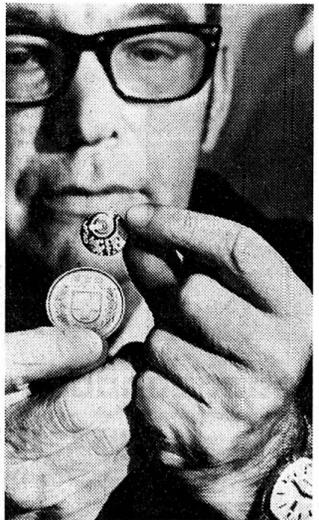
MÊME DANS LES COUVENTS...

La «Mini-Accutron» est appelée au plus brillant avenir. En effet, sur le marché américain, les montres de femme représentent 55% des ventes totales (contre 40% pour le marché européen) et ces pourcentages sont encore plus élevés dans la catégorie des montres à prix élevé. De plus, le nouveau mouvement sera également utilisé pour la réalisation de modèles extraplats pour hommes. Enfin, les horlogers-bijoutiers pourront se frotter les mains, car le mouvement de la «Mini» a été conçu pour permettre un accès et un entretien faciles. Ainsi, le module électronique peut-il être remplacé sans avoir à démonter d'autres pièces. Quant aux réglages de précision, ils seront effectués à l'aide de régulateurs calibrés placés sur la branche du diapason.

Encore assez peu satisfait des premiers pas, toujours timides, de la troisième génération de la montre électronique dont il a joint la carte avec le C.E.H. et d'autres fabricants, Bulova mise donc une nouvelle fois sur son système «Accutron». Actuellement, près de 200 modèles différents sont offerts sur le marché en catégorie homme et une centaine d'instruments horaires basés sur le même principe sont destinés à l'industrie, à la recherche scientifique, à la conquête de l'espace ou à l'océanographie. Dans un autre ordre d'idée, M. Jules Sandoz a cité également le cas,

pour le moins insolite, d'un ordre religieux dont les moines sont appelés à prier toutes les quinze minutes. Leur couvent est équipé de réveils de haute précision à mouvement «Accutron», qui sonnent bruyamment tous les quarts d'heure et cela 365 jours par année...
Cl.-P. Ch.

(1) Après Timex (Etats-Unis) et Seiko (Japon).



Le mouvement de la «Mini»: de la taille d'une pièce d'un franc...

LES PARFUMS DE LA PROVENCE SUR LE QUAI OSTERWALD: LA SOULEIADO



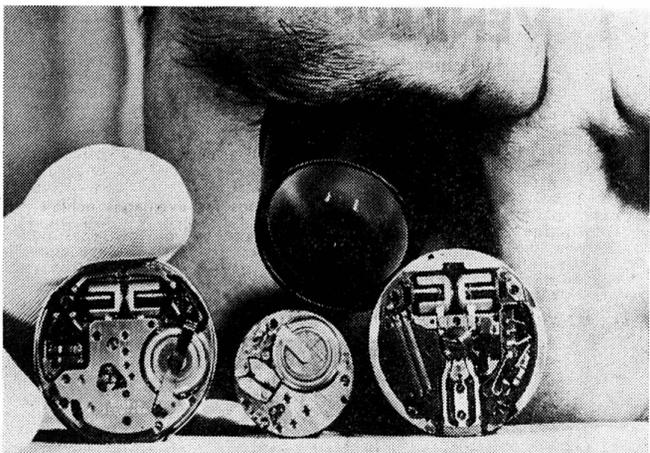
Neuchâtel accueille aujourd'hui La Souleïado, groupe de culture provençale, né dans un petit village du Var, dont le but est de faire revivre par ses danses et par ses chants les traditions provençales. 40 exécutants: musiciens, chanteurs et danseurs, tous amateurs. Les musiciens jouent du galoubet et du tambourin.

Cet ensemble offre ce soir au quai Osterwald, sous les auspices de l'Union des sociétés de la ville, un spectacle haut en couleurs, d'une durée de deux heures où les danses, les chants, la musique alternent, puisés dans un répertoire riche et varié de danses et de chants des XIIe et XIIIe siècles et contemporains.
On s'accorde partout pour louer la fraîcheur et la grâce des jeunes filles, la précision des danses, la pu-

reté des voix des petits solistes. La Souleïado s'en va offrir aux publics qui l'accueillent autre chose, qu'un spectacle de ballets et de chant chorale; c'est aussi et surtout l'hommage, le salut et l'amitié d'un petit village d'une belle province du doux pays de France.

Cet après-midi, le groupe se produira au Landeron où, dans le bourg si pittoresque, il sera reçu par la municipalité. En fin d'après-midi, ces chanteurs et danseurs défilent à Neuchâtel et s'arrêteront sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour donner un échantillon de leur talent.

Jeudi après-midi, les hôtes de Neuchâtel seront reçus par le président du Conseil communal, M. Ph. Mayor, à l'hôtel de ville.



Le nouveau mouvement (au centre) comparé au mouvement à diapason pour montres hommes. A gauche avec et, à droite, sans calendrier.

Fouilles archéologiques: le site de Saint-Blaise présente vraiment un intérêt exceptionnel

En raison du mauvais temps, les plongeurs n'ont pas travaillé hier à Saint-Blaise. Lundi, pourtant, au terme d'une nouvelle journée de recherches par un mètre de fond, ils pouvaient se dire qu'un dixième environ du site lacustre avait été exploré. Il reste donc beaucoup à faire, mais c'est pour eux un précieux encouragement, car les premières fouilles archéologiques de la baie de Saint-Blaise prouvent jour après jour, et s'il le fallait encore, l'intérêt exceptionnel que présente ce site. Le professeur Egloff, archéologue cantonal, qui dirige les travaux, a pu déterminer que le site était contemporain de celui exploré en 1964 et 1965 à la

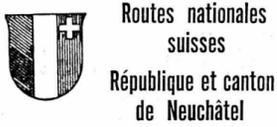
Saunerie. Il a pu établir que les divers objets retrouvés à Saint-Blaise remontaient au néolithique final, c'est-à-dire une période s'étendant de 2400 à 2000 avant Jésus-Christ.
Parmi les nombreux vestiges mis à jour de cette «civilisation d'Auvergnier», on a notamment retrouvé des poteries. Cette céramique à fond plat, en forme de pot de fleurs, porte déjà des décors imprimés à l'aide de baguettes, de poinçons, du doigt ou de l'ongle. Mais la découverte la plus importante qui ait été faite ces derniers jours est une lame de couteau à peu près ovale, en cuivre martelé.

ENTRE NEUCHÂTEL ET AUVERNIER L'EAU D'UNE PISCINE DÉVALE SUR LA RN 5

Emotion hier soir entre Neuchâtel et Auvergnier où une poche d'eau s'était déversée sur la RN 5. Le propriétaire d'une villa surplombant la route avait vidé sa piscine quelques instants auparavant et environ 63 mètres cubes d'eau avaient dévalé les vignes pour tomber sur la chaussée vraisemblablement à la suite d'une défectuosité dans un égout.
Les gendarmes crurent d'abord à une fuite dans une conduite et le capitaine

Stoudmann fut appelé sur les lieux. Un automobiliste ayant voulu éviter l'eau recouvrant la chaussée sur une distance d'environ 150 mètres entra en collision avec un autre véhicule au cours d'une manœuvre de dépassement mais le choc fut sans gravité. Après l'arrivée en renfort des premiers secours et de M. Soldini du service des eaux, tout fut enfin rentré dans l'ordre. La route a été balisée pour éviter les risques d'accidents dus à l'eau et à une éventuelle avalanche de terre.

AVIS OFFICIELS



Routes nationales suisses
République et canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics
Soumission

Le département des Travaux Publics de la République et Canton de Neuchâtel mettra en soumission un lot de génie civil au Landeron.

Il s'agit du passage inférieur d'une route cantonale sous les CFF et sous la future route nationale — d'un passage inférieur à piéton sous la route nationale — d'un tronçon de route cantonale d'environ 300 m, avec murs de soutènement, correction de cours d'eau, canalisés, canalisations diverses.

Ces travaux commenceront au début 1971 par le P.I. sous les CFF.

Les entreprises que ces travaux intéressent, sont priées de faire parvenir leur inscription jusqu'au lundi 17 août au Bureau de la N.5, 13, rue Pourtalès, 2000 Neuchâtel. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en considération.

IMMEUBLES

RENDEMENT 12% NET

Nous cédon participations immobilières par tranche de Fr. 10.000.—, Fr. 20.000.—, et Fr. 50.000.—.
Durée 3 ans. Intérêts 12 % l'an net, payables semestriellement. Placement de premier ordre sous contrôle notarial. Discretion assurée.

Faire offres sous chiffres P 21,960 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre, à l'est de Neuchâtel,

belle villa

en très bon état d'entretien avec 9 pièces, cheminée, garage double, situation tranquille, vue exceptionnelle, jardin soigné.
Faire offres sous chiffres P 300,516 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre à Bevaix, magnifique parcelle de **terrain**

services sur place. Prix intéressant. Adresser offres écrites à FT 1962, au bureau du journal.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Hôtel du Commerce, à Fleurier cherche un bon

CUISINIER
ainsi que
FILLE ET GARÇON DE CUISINE

Pour la boucherie, un bon
GARÇON BOUCHER
ou un
AIDE BOUCHER

S'adresser à H. Huguenin, hôtel du Commerce, 2114 Fleurier. Tél. (038) 911 90 ou 917 33.

A Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, **SECURITAS S.A.**, engage des hommes de confiance en qualité de

GARDIENS DE NUIT PROFESSIONNELS
Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation. Situation stable, bien rémunérée; vous bénéficiez en outre des avantages sociaux d'une grande entreprise. Téléphoner au (038) 5 25 03 ou se présenter à: Securitas S.A., Ecluse 30, 2000 Neuchâtel.

Grâce à notre

travail à domicile
vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-même. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.

Veillez demander sans engagement, la visite de notre représentant, et nous indiquer votre numéro de téléphone.

« G I S O » GILGEN & SOMAINI interne 11 - 4563 Gerlafingen.

Grossiste en fruits et légumes cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

CHAUFFEURS
(poids lourd)

ainsi que

CHAUFFEURS-VENDEURS

Places stables. Travail indépendant. Bonnes conditions d'engagement.

Faire offres à PRIMEURS - JORDAN S.A., case, 2002 Neuchâtel.

LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE

La Chaux-de-Fonds

met au concours le poste de

CHEF COMPTABLE

La préférence sera donnée au candidat qui, outre les qualifications professionnelles habituelles requises par la fonction, peut faire valoir de bonnes qualités d'organisateur.

Faire offres avec prétentions de salaire, curriculum vitae, copies de certificats et photographie à la Chambre Suisse de l'Horlogerie, service du personnel, avenue L.-Robert 65, 2301 la Chaux-de-Fonds.



DOMBRESSON
Val-de-Ruz

Maison ancienne
mitoyenne, avec grange et dégagement, 4 pièces, jardin.
Libre tout de suite.

Terrain
4000 m2 pour locatifs.

Tél. (038) 5 13 13
NEUCHÂTEL
Epancheurs 4
offre à vendre

A LOUER

A LOUER pour le 1er octobre 1970

BUREAUX

modernes, avec tout confort, immeuble neuf, parking, surface totale environ 85 m2.

Bureau avec vitrine et garage, idem environ 45 m2.

Pour visiter, s'adresser au Bureau d'Adresses et de Publicité directe, Bel-Air 3, 2000 Neuchâtel. Tél. 5 31 60.

Vignoble neuchâtelois

A louer dans localité industrielle, pour raisons de famille,

hôtel-restaurant

comprenant 21 lits, salle à manger, carnet style rustique, terrasse, places de parc, cuisine moderne. Important chiffre d'affaires. Prix intéressant.

S'adresser à fiduciaire F. Anker, Seyon 8 a, Neuchâtel. Tél. (038) 4 44 34.

Tour de Grise-Pierre

Dès le 24 septembre 1970, dans un immeuble résidentiel neuf avec vue magnifique, à Neuchâtel,

appartements de 4 1/2 pièces

tout confort. Loyer à partir de Fr. 517.—, plus charges, fixe pendant 3 ans.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Ch.-Ant. Hotz et B. de Montmolin, rue du Seyon 2, à Neuchâtel, tél. 5 31 15.

ITALIE (côte ligure)

A LOUER, à Imperia, sur la hauteur, petit appartement tout confort, (4 personnes), Terrasse, garage, cabine sur le plage, 200 fr. par semaine. Libre dès le 29 août. Pour renseignements, tél. 5 77 66.

A louer

beaux logements

de 5 pièces à l'est de la ville. Vue, confort moderne, y compris machine à laver la vaisselle. Pour date à convenir.

Loyer mensuel 722 fr. + charges. Tél. 5 76 72 de 10 à 12 h et de 17 à 18 heures.

STUDIO NON MEUBLÉ à louer immédiatement

au centre de la ville. S'adresser à l'étude Clerc, Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 68.

A louer

pour le 24 décembre, à preneur solvable, tranquille, petit logement confortable, 4 chambres, dont 2 logement mansardés, balcon, vue étendue, quartier ouest. Prix 295 fr. + charges 50 francs. Payable d'avance. Adresser offres écrites détaillées à CP 1959, au bureau du journal.

A louer à Pesoux, pour fin août,

appartement 2 pièces

meublé, salle de bains, grand balcon. 285 fr. plus 30 fr. pour chauffage. Adresser offres écrites à DR 1960, au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

UN CUISINIER

UN GARÇON DE CUISINE

UNE SERVEUSE

OU UN SOMMELIER

Bons gains assurés.

Faire offres à l'hôtel des Platanes, 2025 Chez-le-Bart. Tél. (038) 6 79 96.

Comme agent de la GENERAL-MOTORS S.A. et DATSUN S.A., nous cherchons pour notre atelier moderne un

mécanicien-autos

Nous offrons un très bon salaire supérieur à la moyenne, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande maison (caisse-accidents, caisse-maladie, caisse de retraite).

Téléphonez-nous au plus tôt au (032) 2 25 24.

Garages Burkhalter, rue Franche 7, Bienne.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche

employée

pour son bureau de fabrication. Travail indépendant, dactylo pas nécessaire.

Adresser offres écrites à AN 1957 au bureau du journal.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous désirons engager pour entrée immédiate ou date à convenir

une perforatrice - vérificatrice

sur machine IBM 029 et 059 ayant si possible quelques années de pratique

Nous proposons :

- bonne rémunération
- ambiance de travail agréable
- locaux modernes
- travail intéressant et varié

Nous désirons :

- caractère coopératif
- facilité d'adaptation
- une ou plusieurs années de pratique dans la perforation
- Nous sommes également disposés à former, à nos frais, toute candidate possédant une bonne instruction générale et connaissant la dactylographie.

Nous invitons les personnes intéressées à adresser leurs offres, à téléphoner ou à se présenter à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

- Transport
- Accidents
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Bateaux
- Incendie
- Chômage
- Incendie
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Bagages
- Bijoux et fourrures
- Machines

— **E.R.I.** —

ENTREPRISE RÉGLAGES INDUSTRIELS

Sablons 48 NEUCHÂTEL Tél. 4 57 47

cherche, pour son atelier,

ouvrières

sur

BALANCE-O-MATIC

Virolages Greiner

Travail par équipes.

peillard

facturatives et calculatrices électroniques

vous offre

la possibilité de suivre des cours d'électronique PENDANT LES HEURES DE TRAVAIL.

Si vous êtes MONTEUR EN ÉLECTRONIQUE OU MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN et que vous vous passionnez pour la logique :

nous avons encore quelques postes intéressants à vous proposer à notre usine d'Yverdon.

Une visite de nos départements vous convaincra. Téléphonnez à M. Manzini qui vous donnera tous les renseignements désirés. Tél. (024) 2 23 31.

peillard

Nous cherchons :

CONCIERGE

MIKRON HAESLER S. A.
fabrique de machines-transferts
73, rue du Collège, 2017 Boudry
Tél. (038) 6 46 52

Pour entrée 1er septembre ou date à convenir,

Gonset

désire engager

1 première VENDEUSE

pour le rayon rideaux

1 première VENDEUSE

pour le rayon articles messieurs

1 première VENDEUSE

articles enfants

1 VENDEUSE

pour le rayon ménage

3 VENDEUSES

pour les tables-réclame

1 VENDEUSE à mi-temps

pour le rayon jouets

1 VENDEUSE démonstratrice

en parfumerie de marque

1 VENDEUSE

pour le rayon confiserie - cigarettes

1 CAISSIÈRE

pour la caisse principale.

Postes stables, avec tous les avantages actuels. Rétribution à convenir.

Prière d'adresser offres de service aux Grands Magasins

Gonset

Tél. 5 02 52

NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Grand magasin spécialisé de la place cherche pour ses rayons de radio, TV et articles ménagers

VENDEUR (EUSE)

expérimenté(e) aimant le contact avec la clientèle.

Adresser offres écrites à :

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

constructeur

pour boîte d'engrenages de petites dimensions

est cherché par fabrique d'appareils près de Londres.

Il s'agit d'un travail unique bien rémunéré, mais cette maison anglaise serait prête à engager le constructeur définitivement, par la suite.

Le constructeur pourrait faire son étude en Suisse, ou prendre domicile en Angleterre, pour la durée de ce travail.

Les intéressés qui peuvent se consacrer entièrement à cette tâche, pour une durée d'environ 4 mois, seraient préférés à ceux qui ne pourraient y travailler qu'à temps partiel.

La Direction de la maison RELHOR S.A., 74, rue du Locle, à la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 16 15, donnera volontiers des indications plus précises.

CADRAL S.A.

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL
FABRIQUE DE CADRANS
engage tout de suite ou pour date à convenir

**OUVRIÈRES
ET
OUVRIERS**

suisses et étrangers.
Tél. (038) 3 33 22.

Produits RENAUD S.A.

Av. Beauregard 32

Fabrique de Confiterie

2036 Cormondrèche

engage pour tout de suite ou date à convenir :

**ouvrières
ouvriers confiseurs
magasinier**

avec permis de conduire.

Nous offrons places stables avec tous les avantages sociaux dans une entreprise en pleine expansion.

Téléphoner au 8 13 74 ou se présenter.

Travail à domicile

Entreprise suisse cherche

COLLABORATRICES

pour traiter avec sa clientèle. Le travail consiste à faire de la publicité par téléphone et peut être exécuté à domicile.

Téléphone privé nécessaire. Si vous disposez d'au moins 5 heures de liberté par jour et si vous êtes prêtes à vous employer à fond, veuillez appeler le (051) 56 98 43.

Pas de capital nécessaire.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

une employée de bureau

Nous demandons : habile dactylo, personne capable de travailler de façon indépendante.

Nous offrons : travail varié sur machine IBM, place stable. Semaine de cinq jours.

Possibilité de travail à temps partiel.

Avantages sociaux d'une entreprise en plein développement, prochainement dans de nouveaux locaux.

Faire offres sous chiffres AK 1926 au bureau du journal.

Ogival S. A.

cherche

personnel féminin

pour travaux divers en atelier.

Faire offres à OGIVAL S.A., Colombier. Tél. (038) 6 31 68.

Nous cherchons, pour début septembre,

EMPLOYÉE DE MAISON

ou

JEUNE FILLE

pour ménage soigné. Adresser offres écrites à AL 1946 au bureau du journal.

L'HOPITAL POURTALÈS, à Neuchâtel, engage pour son nouveau restaurant self-service

UNE DAME DE BUFFET

active et consciencieuse qui sera chargée de tenir la caisse et d'assumer la bonne marche de ce service (organisation, nettoyage, etc.).

C'est un poste à responsabilités qui sera attribué à une personne de toute confiance.

Entrée : dès le 15 septembre 1970 ou date à convenir.

Adresser offres ou prendre contact avec le secrétaire administratif de l'hôpital Pourtalès, rue de la Maladière 45, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 39 81.

Suchard

Nous engageons, dans notre service des Ventes, un jeune employé de commerce en qualité de

CORRESPONDANCIER

en langue française, disposant d'un certificat fédéral de capacité ou d'une formation équivalente.

Si vous vous sentez attiré par la rédaction indépendante du courrier, vous trouverez, dans une équipe jeune et dynamique, une activité très intéressante et variée. Nous serions heureux de recevoir votre offre de service ou de répondre à vos questions.

CHOCOLAT SUCHARD S.A., service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 8 11 51

La Fabrique d'Ebauches de Peseux S.A., engage, pour entrée immédiate ou date à convenir :

spécialiste

dans la fabrication de fraises en métal dur, ou

ouvrier qualifié

s'intéressant à cette spécialité, que nous formerions ;

ouvrières

pour nos départements contrôle et fournitures.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique, 34, rue de Neuchâtel, tél. (038) 8 11 51.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Gonset

NEUCHÂTEL

désire engager

3 personnes de 1^{er} ordre

pour leur confier la responsabilité des rayons suivants :

**articles pour enfants
articles pour messieurs
rideaux**

Il s'agit de 3 postes importants, réclamant de la part des candidates toutes les aptitudes nécessaires pour diriger un groupe de personnel, participer aux achats par soumissions générales et développer le secteur des ventes d'une manière satisfaisante.

Nous offrons une très bonne rémunération, caisse maladie-accidents-retraite, prime de fidélité, rabais sur achats personnels.

Seules les offres écrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae et d'une photo récente, seront prises en considération. Discretion assurée.

Gonset



Pour l'exploitation d'une

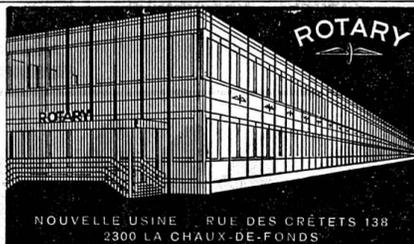
station-service

avec magasin et appartement, située dans le Jura neuchâtelois, nous cherchons un couple dynamique et commerçant, disposant de références professionnelles et pouvant fournir garantie financière.

Entrée en fonctions : 15 octobre 1970.

Adresser les offres, avec photos récentes et curriculum vitae, à :

SHELL (Switzerland), direction romande, case postale 914, 1001 Lausanne.



cherche, pour son département à Neuchâtel,

**METTEUSES EN MARCHÉ
A DOMICILE**

ainsi que

**OUVRIÈRES POUR
REMONTAGE FINISSAGE
UNIQUEMENT EN FABRIQUE**

Une formation par nos soins est envisagée.

Faire offres ou se présenter :
Fabrique de montres ROTARY S.A.
rue de la Côte 106
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (039) 3 89 83 (après les heures de travail)

NOTRE FEUILLETON

LES DIAMANTS DE PRENTEGARDE

par

46

GERMAINE BOUSSSIÉ

Immobile, à l'affût de toute indication qui pourrait orienter ses terribles inquiétudes, elle perçut bientôt cette rumeur sourde qui monte d'une foule en marche.

A ne pas s'y tromper, c'était, dans la côte qui reliait le village à Prentegarde, une arrivée massive d'hommes et de femmes, parlant bas, marchant vite, s'arrêtant aux tournants pour explorer les lieux.

La comtesse de Roquebrune se transporta avec lenteur et difficulté à la fenêtre ouest. Plusieurs fois, elle dut s'arrêter pour reprendre haleine et comprimer les battements fous de son cœur. Cette fenêtre comportait deux petits bancs de pierre scellés dans la muraille de chaque côté de l'embrasure. Hermengarde s'assit sur l'un d'eux et écouta...

Le grondement de la foule évoquait pour elle les récits si souvent entendus faisant revivre les jours révolutionnaires. Ainsi au temps de l'émigré, les patriotes avaient-ils dû aller vers Prentegarde, envahir la barbacane, la cour d'honneur, la plateforme... Que venaient-ils faire aujourd'hui ? Qui — eux ou

leurs fantômes — dans un sourd murmure, montait vers Prentegarde, peut-être par un retour de justice imminente, pour venger le banni ?...

Seule !... Elle se trouvait seule en face de cette foule qu'elle ne voyait pas, mais dont elle entendait et sentait la force contenue et farouche.

— Marie-Béregère ! J'ai besoin de vous, Marie-Béregère !

La voix n'était plus impérieuse, mais tremblante, presque affolée.

Et même celle-là, avait-elle le droit de l'appeler, d'exiger sa présence constante, son dévouement total, son affection sans réserve ? Qu'elle ne fût point près d'elle à l'heure du danger, de la peur, n'était-ce pas aussi la punition du Ciel ?

Tout au cours de sa longue vie, elle avait gardé en elle, d'abord avec l'égoïsme de la jeunesse, de la beauté, de la fortune, le secret qui eût dû pourtant lui paraître lourd.

Puis, lorsque les deuils, les ruines, étaient venus mûrir son esprit d'enfant gâtée, elle s'était durement repliée sur des vérités alors apparues à son esprit comme peu glorieuses pour la branche cadette des Roquebrune, dont elle restait la fanatique et dernière représentante.

Mais, près d'elle grandissait Marie-Béregère, d'abord petite fille audacieuse et tendre, puis guide passionné de Prentegarde. Peu à peu, elle avait pris la première place dans la vie de la forteresse, et gagné un vieux cœur endurci dans son immense et dédaigneux orgueil.

Et, ces derniers temps, la comtesse de Roquebrune n'ignorait pas, malgré son indifférence apparente que, sans l'affection, le travail, le courage de la petite Langlade, elle serait morte de faim.

La petite Langlade...

— Mon Dieu, j'ai agi trop tard, et je mérite mon châtiement, murmura Hermengarde en joignant ses vieilles mains tremblantes où la chevalière à cordelière dénouée étincelait d'étrange façon. Peut-être aussi, tous sont-ils châtiés en moi... Mon cher époux

Béregère, à qui le Seigneur pardonne, si charmant mais si léger... et tous les autres que je n'ai pas connus, jusqu'à cet Aymeric, chef de notre branche cadette, dont le geste criminel a fait de tous ses descendants des complices.

Elle se leva, ouvrit la fenêtre et allongea, dans le froid de l'aube, son altier profil de vieille reine déçue, portant, en guise de couronne, des bigoudis qu'elle n'avait pas songé à défaire.

— Ils arrivent devant le portail. Il est fermé, heureusement... Non, au fait, Marie-Béregère m'a dit que, depuis son retour, elle le laissait toujours ouvert pour faciliter l'entrée de sa famille... Les voilà dans la barbacane !...

Peu à peu leur murmure s'apaisa.

— Je n'entends plus rien...

Perplexe, elle resta indécise, puis une lueur fulgurante lui traversa l'esprit :

— Le souterrain, ils vont vers le souterrain !... Mais que vont-ils y faire ? Chercher le trésor ? Il n'y a plus de trésor ! Fondu, envolé, le trésor !

Elle retrouva un instant son rire un peu hagard de vieille femme et se calma tout aussitôt.

— Heureusement que j'ai retiré la chevalière !... Mais à quel prix ! Des heures, j'ai dû mettre des heures pour me traîner à la tour, enlever cette maudite pierre, la remettre, rentrer chez moi... Faible comme je le suis maintenant, je serais incapable de refaire ce trajet, même de sortir des appartements. J'ai usé là mes dernières forces, avec un sursaut d'énergie pour aller voir Sibylle. J'ai failli en mourir. Il eût peut-être mieux valu. Mais la chevalière est en sécurité et, un jour prochain, elle brillera au petit doigt trop longtemps veuf de sa noble parure... Un jour prochain...

— Elle eut un pauvre sourire, dodelina de la tête. Forte et tendre, la pensée de Marie-Béregère s'imposa à elle, au point qu'elle crut voir la jeune fille à ses côtés, un jour prochain, elle brillera au petit doigt trop longtemps veuf de sa noble parure... Un jour prochain...

— Elle est morte !

Terrible le cri de maman Janie arriva alors jusqu'à la comtesse de Roquebrune.

Pas un instant, elle ne pensa qu'il pût être question d'une autre que de celle qui occupait sa pensée.

Le cri déchirant avait franchi l'espace dans le silence total de cette aube d'hiver. A vol d'oiseau, la tour éboulée se trouvait d'ailleurs très proche de la fenêtre où se tenait Hermengarde.

Le bruit effrayant qui l'avait éveillée, la foule en marche, le cri de maman Janie...

Reconstituer la catastrophe dans ses moindres détails lui était impossible. Elle en saisit cependant les grandes lignes et tomba à genoux, le front contre la pierre glacée de la croisée.

Lentement, le jour se leva, un beau soleil d'hiver inonda de ses rayons la chambre en désordre et vint caresser les épaules d'une vieille femme ployée dans l'embrasure de la fenêtre à meneaux, comme une antique poupée cassée.

Entendit-elle le bruit de la foule de nouveau en marche, vers le village, cette fois ? Le murmure en était funèbre. Les hommes allaient pesamment, portant une civière sur laquelle reposait un corps déjà raidi.

Autour du cadavre d'Armand Lagarrigue, des femmes sanglotaient.

Aucun de ceux qui étaient là ne s'était rendu auprès de la comtesse Hermengarde de Roquebrune. Et nul n'y songea durant la journée et la soirée qui suivirent.

X X X

Le médecin ne put que constater le décès d'Armand. Quant à Marie-Béregère, elle ne domina qu'en fin de matinée, et grâce à d'énergiques traitements, le long et dangereux abattement qui lui avait donné les apparences de la mort.

Au premier mouvement qu'elle tenta, son bras droit lui fit affreusement mal. Il était demeuré longtemps replié sous son corps, sur la terre humide. La douleur fut la première impression par laquelle Marie-Béregère reprit pied dans la vie. (A suivre)

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

POIRES

Guyot d'Italie
par plateau kg **-95**
par kilo **1.20**

aux Gourmets

Ce soir, à 20 h 30

au quai Osterwald

(en cas de pluie
à l'hôtel de ville)

LA SOULEIADO

danseurs et tambourinaires
de Provence

La Ligue suisse pour la protection de la
nature avise que son film

« NOUS AUTRES FOSSOYEURS »

de **Jean-Luc Nicollier**
passe actuellement au cinéma BIO en
avant-programme.

Naissances

Monsieur et Madame
Jean HESS et leur fils Jean-Daniel
ont la grande joie d'annoncer la nais-
sance de

Pierre - Olivier

10 août 1970

Maternité des Cadolles Tilleuls 17
Saint-Blaise

Laurence, Corinne et Valérie ont la
grande joie d'annoncer la naissance
de leur petit frère.

Sébastien - René

le 9 août 1970

Monsieur et Madame
René SCHÜPFER-BÄTSCHER
Rue Famenan Hôpital
1446 Baulmes d'Orbe

Stéphane a la grande joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

Fabienne

10 août 1970

Monsieur et Madame
Gilbert HERMANN-SCHICK
Maternité Pourtalès Baume 17
2000 Neuchâtel 2016 Cortaillod

Avis mortuaire

Ma grâce te suffit.
Monsieur et Madame André Boder, à
Yverdon ;
Monsieur et Madame Willy Boder, à
Dombresson, leurs enfants et petit-fils ;
Monsieur et Madame Gilbert Boder, à
Lausanne, et leur fils ;
Madame et Monsieur Jean Bally, à
Renens, leurs enfants et petite-fille ;
Madame Marie-Louise Boder, à Dom-
bresson, et ses enfants ;
les enfants et petits-enfants de feu
Jules Boder ;
les enfants et petits-enfants de feu
Alfred Desaulles,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le pénible devoir de faire part du
décès de

Monsieur Arthur BODER

leur cher papa, beau-père, grand-papa,
arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle,
cousin, parent et ami, que Dieu a repris
à Lui, dans sa 80^{me} année.

2056 Dombresson, le 10 août 1970.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

2 Tim. 7.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 13 août.
Culte au temple, à 13 h 15.

Madame Marcel du Bois ;
Monsieur et Madame Daniel du Bois ;
Monsieur le docteur et Madame Robert
du Bois et leurs enfants Vincent et Char-
lotte ;

Monsieur le docteur et Madame Albert-
H. du Bois et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean du Bois, leurs
enfants et petite-fille ;
Monsieur Jacques Boitel, ses enfants et
petite-fille, à Paris ;
Madame Jean-Louis Boitel, ses enfants
et petites-filles, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes, alliées et
amies,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur Marcel du BOIS

ingénieur E.P.F.

leur cher époux, père, beau-père, grand-
père, frère, beau-frère, oncle, parrain, pa-
rent et ami, enlevé à leur tendre affection
le lundi 10 août 1970, dans sa 67^{me} année.

Le culte aura lieu en la chapelle du
crématoire de Saint-Georges, le jeudi
13 août, à 10 h 15.

Domicile mortuaire : route de Carra,
1249 Puplinge.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le commandant et les officiers du
Bat. car. 2 ont le pénible devoir de faire
part du décès, survenu à Genève, le
11 août 1970, du

Capitaine

Jean-Pierre DUCOMMUN

Cdt Cp. car. 1/2

Ils garderont de ce chef et camarade
un souvenir ému.

Pour les obsèques, se référer à l'avis
de la famille.

Les officiers, sous-officiers et soldats
de la Cp. car. 1/2 ont le chagrin de faire
part du décès de leur commandant, le

Capitaine

Jean-Pierre DUCOMMUN

survenu le 11 août 1970, à Genève.

Ils garderont de leur chef le meilleur
des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Martial Bastardoz-
Durini, et leurs enfants, Jacques et Michèle,
à Serrières ;
Monsieur et Madame Michel Boillat-
Durini, à Renens ;
Madame veuve Lucie Ziehli, à Laupen ;
Monsieur et Madame Adolphe Nydegger,
au Locle ;
Monsieur et Madame Ernest Christen,
leurs enfants et petits-enfants à Neue-
negg (BE) ;
Monsieur et Madame Jean Nydegger, à
Sathonay (France) ;
Monsieur et Madame Werner Nydegger,
leurs enfants et petits-enfants, à Dombres-
son ;
Madame veuve Fritz Nydegger, ses en-
fants et petits-enfants, à Auvernier,
les familles Durini à Peseux et au Tessin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du
décès de

Madame Lina DURINI

née NYDEGGER

leur chère maman, grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et
amie, enlevée à leur tendre affection, après
une longue maladie supportée avec courage,
dans sa 55^{me} année, munie des saints
sacrements de l'Eglise.

Caneggio (Tessin), le 10 août 1970.

Repose en paix.
L'ensevelissement aura lieu mercredi
12 août, à 16 heures, à Caneggio.

R. I. P.

Selon le désir de la défunte,
la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Mademoiselle Ruth Le Roy ;
Monsieur le pasteur et Madame Robert
Rouge-Le Roy, à Lausanne, leurs enfants
et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jacques Le Roy,
à Lausanne, et leur fille ;
Madame Auguste Le Roy, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes, alliées et
amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Elisabeth LE ROY

leur très chère et regrettée sœur, tante,
grand-tante, arrière-grand-tante, belle-sœur,
cousine, parente et amie, que Dieu a rap-
pelée à Lui, dans sa 84^{me} année, après
une courte maladie.

2053 Cernier, le 11 août 1970.

(Guillemette-de-Vergy 3)

Réjouissez-vous toujours dans le
Seigneur. Phil. 4 : 4.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 13 août.
Culte directement au temple, à 13 h 30.

Ne pas envoyer de fleurs, mais penser à
l'hôpital de Landeyeux, compte de chèques
20 - 334, ainsi qu'à la Mission protestante,
Neuchâtel, compte de chèques 20 - 4982.

Neuchâtel, compte de chèques 20 - 4982.

Prière de ne pas faire de visite

Conduis-moi dans ta vérité et ins-
truis-moi, car tu es toujours le Dieu
de mon salut. Tu es toujours mon
espérance.

Ps. 25 : 5.

Mademoiselle Emma Berger, à Muri-
Berne ;

Monsieur et Madame Gottfried Berger, à
Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Ernest Berger-Breit,
au Grand-Lancy, Genève ;
Madame Olga Berger-Porret et sa fille, à
Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Ber-
ger, à Londres ;
les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Marthe BERGER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente
et amie, enlevée à leur affection, le
11 août 1970.

Peseux, le 11 août 1970.

(Route de Neuchâtel 11a)

L'incinération aura lieu jeudi 13 août.
Culte à la chapelle du crématoire, à
14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cime-
tière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais
de penser à l'œuvre de l'Armée du Salut,
Ecluse 18, à Neuchâtel, C.C.P. 20-196 en
vue de la nouvelle salle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les officiers de l'Armée du Salut du
poste de Neuchâtel font part à leurs offi-
ciers locaux, soldats et amis, de l'arrivée
au port céleste de leur chère sergente :

Marthe BERGER

et présentent à la famille leur profonde
sympathie.

Ne t'ai-je pas dit que si tu crois,
tu verras la gloire de Dieu ?
Jean 11 : 40.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeu-
di 13 août, à 14 heures.

Avis mortuaires

Madame Oscar Porret et ses enfants Dorly, Françoise, Eric
et Elisabeth, à Fresens ;
Madame Charles Porret, à Fresens, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur André Porret, à Saint-Aubin ;
Madame Olga Berger-Porret et sa fille, à Neuchâtel ;
Madame Suzanne Bringolf-Porret, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Alfred Siegenthaler-Porret et leurs
enfants, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Georges Porret-Küffer et leurs fils, à
Gorgier ;
Monsieur et Madame Fritz Nyffenegger-Zwahlen, à Ziebach,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Oscar PORRET

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, neveu, oncle,
cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 52^{me} année.

Fresens, le 10 août 1970.

Remets ton sort à l'Eternel ;
Confie-toi en Lui, et il agira.
Ps. 37 : 5.

L'ensevelissement aura lieu à 'Saint-Aubin, mercredi 12 août.

Culte au temple à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de la Béroche,
Saint-Aubin, chèques postaux 20 - 363

Le Groupement d'élevage de la Béroche

a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Oscar PORRET

son dévoué président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Dieu est amour.

Monsieur Jean Vallélian, à Farvagny-le-
Grand ;

Madame et Monsieur Léandre Frochoux-
Vallélian et leurs enfants Jean-Daniel et
Marinette, au Landeron ;

Madame et Monsieur Hubert Schouwey-
Vallélian et leurs enfants Claude et Marc,
à Lausanne ;

Monsieur et Madame Pierre Monnard,
leurs enfants et petits-enfants à Montboi-
llon (France) ;

Mademoiselle Laurette Monnard, à Ge-
nève ;

Monsieur et Madame Jean Monnard,
leurs enfants et petits-enfants, à Bonnevent
(France) ;

Madame Jean Grivet, ses enfants et
petits-enfants, à Tatroz ;

Monsieur et Madame Elie Vallélian, à
Bulle ;

Mademoiselle Marie Antonin, au Mont-
Pèlerin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part
du décès de

Madame Marie VALLÉLIAN

née MONNARD

leur très chère épouse, maman, belle-ma-
man, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante,
marraine, cousine, parente et amie, enle-
vée à leur tendre affection, dans sa 71^{me}
année, après une longue maladie, recon-
fortée par les secours de l'Eglise.

2525 le Landeron, le 10 août 1970.

L'ensevelissement aura lieu au Landeron,
jeudi 13 août 1970.

Messe de requiem, à 9 h 30, en l'église
paroissiale du Landeron.

Domicile mortuaire : Pont-du-Four 9, le
Landeron.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Chanson landeronnaise fait part du
décès de

Madame Marie VALLÉLIAN

mère de Madame Marie-Madeleine Fro-
choux, dévoué membre actif.

Le Chœur mixte catholique du Landeron
a le pénible devoir de faire part du décès
de

Madame Marie VALLÉLIAN

mère de son dévoué membre, Madame
Marie-Madeleine Frochoux.

Le comité du Syndicat d'élevage de la
Béroche a le pénible devoir de faire part
à ses membres du décès de

Monsieur Oscar PORRET

son dévoué membre, survenu à Fresens.

L'Association patriotique radicale de la
Béroche a le pénible devoir de faire part
du décès de

Monsieur Oscar PORRET

membre de son comité.

La Société de laiterie de Fresens-Vernéaz
a le profond regret de faire part du dé-
cès de

Monsieur Oscar PORRET

son dévoué caissier.



Madame Frédéric Gassmann-Béguin ;
Monsieur et Madame Paul Geier-
Gassmann et leurs enfants, à Neuhausen
(a/Rh) ;

Monsieur Roger Gassmann et son fils ;
Monsieur et Madame Jean Gassmann-
Villard ;

Monsieur Francis Gassmann ;
Monsieur Louis Gassmann ;

Monsieur et Madame Bernard Jahn-
Gassmann, leurs enfants et petits-enfants,
à Lucerne ;

Monsieur et Madame Joseph Gassmann-
Spielmann, leurs enfants et petits-enfants,
à Rothenburg (LU) ;

les enfants et petits-enfants de feu
Emile Broyon-Béguin ;

Monsieur et Madame Alois Ducret-
Béguin, à Chardonne (VD) ;

Monsieur et Madame Armand Porret,
leurs enfants et petits-enfants, à Mu-
trux (VD) ;

Madame Elisabeth Kohli-Béguin, ses en-
fants et petits-enfants, à Etay (VD) ;

Monsieur et Madame Roger Béguin-
Laederach, leurs enfants et petits-enfants,
à Boudry ;

Monsieur et Madame Charles Carrel,
leurs enfants et petits-enfants, à Jersey
(Angleterre) ;

Monsieur Edouard Béguin ;
les enfants et petits-enfants de feu Alcide
Renaud-Béguin ;

les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Frédéric GASSMANN

leur cher époux, père, grand-père, frère,
beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à
leur tendre affection, dans sa 75^{me} année,
après une longue maladie, muni des sacre-
ments de l'Eglise.

2016 Petit-Cortaillod, le 10 août 1970.

L'inhumation aura lieu au cimetière de
Cortaillod, mercredi 12 août, à 14 heures.

Messe de requiem en la chapelle catho-
lique de Cortaillod, à 13 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du F.-C. Cortaillod a le pé-
nible devoir d'informer ses membres du
décès de

Monsieur

Frédéric GASSMANN

père de Jean, Francis et Louis, membres
du club.

L'Amicale des contemporains de 1935
de Cortaillod fait part du décès de

Monsieur

Frédéric GASSMANN

père de Monsieur Jean Gassmann, mem-
bre de l'amicale.

L'Amicale des monteurs des Câbles de
Cortaillod a le pénible devoir de faire part
du décès de

Monsieur

Frédéric GASSMANN

père de Jean, Francis, Louis Gassmann,
membres de la société.

REMERCIEMENTS

Les parents, les frères et la sœur du bien-aimé

Bernardo HOCHSTRASSER

profondément touchés, expriment leur reconnaissance à tous ceux
qui se sont associés à leur grande douleur. Ils expriment en particu-
lier leur gratitude à :

Don Torni, curé de Muzzano,
à toute la population de Muzzano pour la sympathie et la géné-
rosité témoignées,

aux camarades officiers du bataillon 94,
aux officiers, sous-officiers et soldats de la compagnie I/94,
à la direction et au personnel du Banco di Roma,
aux collègues de la Banque Cantonale de Neuchâtel,
aux collègues de S.P.G.V., section Lugano.

Lugano, août 1970.

La famille de
Madame Florentin RICCA

remercie toutes les personnes qui, par
leur présence ou leurs messages ont pris
part à son deuil. Elle a été touchée des
nombreux témoignages de sympathie,
réconfortants durant ces instants dou-
oureux. Elle leur témoigne sa vive
reconnaissance pour leur envoi de fleurs
reçu en hommage à sa chère disparue.
Un merci tout spécial au docteur Rou-
let, et pour la couronne du quartier.
Travers, août 1970.

Profondément touchés par les nom-
breuses marques de sympathie qui leur
ont été témoignées durant la maladie et
lors du décès de leur chère maman et
parente, les familles de

Madame Rose-Ida DEVAUX
née BAYARD

remercient très sincèrement tous ceux
qui, de près ou de loin, les ont entou-
rés pendant ces jours d'épreuves.

Un merci spécial à Monsieur le pas-
teur Perrin, Mlle Joray, Monsieur le
docteur Weidmann, Sœur Elsa Gurtner
de Bienna, le pasteur Maire de Diesse,
ainsi que pour les nombreux envois de
fleurs.

Que chacun trouve ici l'expression de
leur reconnaissance émue.
Neuchâtel, août 1970.

OFFRE SPÉCIALE

**Chambre d'enfants
hêtre clair**

LA CHAUX-DE-FONDS

EN PRÉVISION DE L'ANNÉE 1972

Les autorités prennent des mesures sur le plan scolaire

On sait que, sur le plan romand, dans le cadre de la coordination des systèmes scolaires cantonaux, il est prévu de faire commencer, en 1972, l'année scolaire après les vacances d'été. Une telle innovation, pour souhaitable qu'elle soit, a contraint les autorités responsables à prendre des

mesures particulières afin d'opérer une transition entre le système actuel et celui à venir.

Le report du début de l'année scolaire implique pour les années de transition 1971 - 1972 et 1972 - 1973, la modification de l'âge d'entrée à l'école. Cet aspect du problème provoque des répercussions sur l'organisation de l'enseignement primaire et des institutions préscolaires qui constituent les jardins d'enfants.

Jusqu'à et y compris l'exercice scolaire 1970-1971, les enfants ayant eu six ans révolus avant le 1er mai sont entrés en scolarité obligatoire au printemps. L'entrée en vigueur de l'année scolaire débutant en automne est prévue en 1972, c'est-à-dire pour l'exercice scolaire 1972-1973. Si des mesures n'étaient pas prises au cours de l'exercice présent, il se produirait à ce moment-là, une surabondance d'effectifs aggravée encore par une période correspondante de forte natalité. C'est pourquoi, à la si de répartir la différence de 4 mois (du 1er mai au 31 août) en deux étapes de deux mois. Il a ainsi été établi un tableau qui précise les âges de scolarité en fonction de l'époque.

C'est ainsi que, pour l'exercice scolaire 1970 - 1971, entreront en scolarité obligatoire les enfants nés du 1er mai 1963 au 30 avril 1964. Ici, déjà, un changement pour les jardins d'enfants où seront reçus les enfants nés du 1er mai 1964 au 30 juin 1965. Une situation nouvelle donc.

ANNÉE DE TRANSITION

Pour l'exercice scolaire 1971-1972, an-

née de transition qui débutera au printemps mais se terminera aux vacances d'été, étant ainsi prolongée de trois mois, entrant en scolarité obligatoire les élèves nés du 1er mai 1964 au 30 juin 1965 et pour les jardins d'enfants du 1er juillet 1965 au 31 août 1966.

Enfin, lors de l'année scolaire 1972-1973, début de la nouvelle formule, les enfants nés du 1er juillet 1965 au 31 décembre 1966 commenceront leur scolarité obligatoire pendant que les jardins d'enfants seront ouverts aux petits nés du 1er septembre 1966 au 31 août 1967.

Ces changements-là auront d'autres conséquences. C'est ainsi qu'à la Chaux-de-Fonds, aucun élève n'entrera en apprentissage entre avril et juillet 1972. Dans les écoles professionnelles et de métiers, il n'y aura pas d'élèves de 1re année pendant ce trimestre.

La prolongation de l'année 1971-1972 ne devrait pas poser de problèmes pour les élèves poursuivant leurs études ou entrant en apprentissage, une certaine souplesse sera appliquée aux élèves qui entendent cesser les études pour commencer à travailler. Il restera donc encore à définir sur le plan cantonal quelle sera la longueur des études menant à la maturité. Trois ans de gymnase ou quatre ans? Une question à l'ordre du jour tout autant d'ailleurs que celle de l'âge d'entrée.

Ne serait-il pas plus sain et plus logique d'admettre à l'école, les enfants non plus en fonction de leur âge, mais de leurs capacités et de leurs possibilités? Un jour, peut-être...

LE LOCLE - LE LOCLE

LA CHAUX-DU-MILIEU

Conseil général: crédits acceptés

(c) Réuni en séance extraordinaire sous la présidence de M. Choffey, le Conseil général avait, lundi soir, deux demandes de crédit à l'ordre du jour. Le premier concernait la réfection du fond de la salle de gymnastique et s'élevait à 5000 francs. C'est sans restriction que le Conseil général a voté l'arrêté et le crédit. Une amélioration de l'éclairage public était également demandée. Le crédit correspondant, de 43,000 fr., a été accepté à l'unanimité.

Dans les divers, M. Haldimann fit part de la décision de faire poser un nouveau revêtement sur la route du village. Il en coûtera 2565 fr. à la commune et une somme équivalente à l'Etat. Le président de commune, à la demande d'un particulier, proposa à l'assemblée d'autoriser la capture des taupes et des souris. Le Conseil général en a admis le principe, à titre d'essai. Après la présentation d'un plan de chemin dans les marais du Cachot, on revient au problème de la construction d'un immeuble communal. Après que le président de commune eut donné quelques renseignements sur les entretiens qui ont eu lieu avec la commission des monuments et des sites, on décida d'attendre la séance qui tiendra la commission de développement. Quelques questions sur l'agrandissement de la salle de gymnastique, le terrain de sport, la fabrique de décolletage et le concours hippique du Quartier ont mis un terme à la séance.

BILLET BRENASSIER

Nouvelles constructions

De notre correspondant:

Le visage du village des Brenets se modifie insensiblement. C'est ainsi que les constructions qui ont nécessité l'établissement de la route de Beau-Site sont presque toutes terminées. Lorsque la rue des Murgiers, située au-dessus de la précédente, aura été mise en chantier — et cela ne saurait tarder — le nouveau quartier sera celui d'où la vue s'étend le plus loin. Toutes les maisons familiales qui y sont érigées, ou qui le seront, ont belle allure. Le paysage y gagne beaucoup.

Par ailleurs, les travaux de démantèlement des machines de la fabrique Noz se poursuivent. Une entreprise spécialisée de la Chaux-de-Fonds a amené une grue automobile sur place. Un plateau est amené à hauteur de fenêtre et reçoit ainsi les machines. La partie réservée anciennement à

la fabrication des spécialités sera bientôt vidée. Des projets sont actuellement étudiés en vue de l'utilisation de ces locaux. Il n'est pas possible d'en parler déjà, les tractations n'étant pas encore avancées entre les parties intéressées.

VERS UN CINQUANTAIRE

On sait que la SFG, que dirige M. Michel Rossetti, fêtera prochainement le 50ème anniversaire de sa constitution, ou plus exactement de sa réformation. Afin de célébrer avec éclat cet événement, deux manifestations sont prévues. La première aura lieu les 29 et 30 août prochains. Le public pourra assister à un tournoi de volley-ball, à un grand bal — dans une cantine de fête — et à une réunion des gymnastes du Jura neuchâtelois. Cette première partie se déroulera sur le nouveau terrain de sport du Champ-Nauger. Rappelons que la pratique du football pourra débuter au printemps 1971.

La seconde phase du cinquantenaire aura lieu les 14 et 15 novembre. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux événements.

REPRISE

Les écoliers comptent maintenant les jours qui les séparent de la rentrée. Elle se fera lundi prochain 17 août. Si le début des vacances n'a pas été merveilleux, la seconde moitié fut plus qu'honorable.

Etat civil du Locle du 11 août

DECES. — Pellaton, née Vuille-Bille, Lina, ménagère, née le 1er mai 1892, veuve de Henri-Albert.
 NAISSANCES. — Stolz, Catherine-Anne, fille de Yves-André, industriel et de Hazel-Elizabeth, née Kiefer.
 PROMESSES DE MARIAGE. — Hahn, Emil, diamantaire et Spatz, Liselotte; Tyrowski, Serge-Lucien, monteur-électricien et Battagliero, Teresa.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat civil, juillet 1970

NAISSANCES. — Juillet 1. (à la Chaux-de-Fonds Steiner, Jean-Pierre, fils de Steiner, Hans et de Ely-Marijse, née Geiser; 17. (à la Chaux-de-Fonds) Nicolet-dit-Félix, Fabrice-Dominique, fils de Nicolet-dit-Félix, René-Gabriel et de Marylène-Marthe, née Perrinjacquet. 22. (à Neuchâtel) Robert-Nicoud, Thierry, fils de Robert-Nicoud, Willy-Edouard et de Eliane-Violette, née Nicolet-dit-Félix. 25. (à Neuchâtel) Einberger, Anne-Christine, fille de Einberger, Norman-Wolfgang et de Ely-Dora, née Chanson. 29. (au Locle) Monard, Yvan-Michel, fils de Monard, Michel-André, et de Marianne-Isabelle, née Stauffer.
 MARIAGES. — Juillet 10. Jean-Mairet, Roger-Claude, domicilié aux Ponts-de-Martel et Sommer, Suzanne-Yolande, domiciliée à la Chaux-de-Fonds; Renaud, Jean-Daniel, domicilié à Brot-Plamboz et Ducommun, Anne-Marie, domiciliée à Broz-Plamboz. 27. (à Genève) Tuscher, Georges-Henri, domicilié aux Ponts-de-Martel et Morandi, Suzanne-Marguerite, domiciliée aux Ponts-de-Martel.
 DECES. — Juillet 12. Maire, née Prétot, Jeanne-Edith, née le 2 janvier 1904, épouse de Maire, Georges-Alcide, 14. (à Vevey) Matle, Tell-Aimé, né le 12 janvier 1884, veuf de Caroline-Jeanne-Catherine, née Perretten. 22. (à Saint-Aubin) Sandoz, Marie-Solange, née le 27 octobre 1896, célibataire.

HISTOIRES DE CHIENS

Hier, après-midi, un vieux chasseur chaux-de-fonnier âgé de 74 ans, E. S. dans une accès de colère, et peut-être de rancœur, a tué un chien d'un coup de couteau parce qu'il avait attaqué sa chienne.

La scène s'est produite vers Poullereel. La femme d'un industriel chaux-de-fonnier, N. S., qui avait lâché ses trois bulldogs dans la nature n'a pas pu les rappeler avant qu'ils n'attaquent la chienne de chasse que E. S. tenait en laisse. Voyant celle-ci mal en point aux prises avec les trois dogues, le chasseur eut un geste malheureux. Sortant un canif de sa poche, il perça le cœur de la plus jeune des bêtes de race.

On en a ainsi une nouvelle fois la preuve: les histoires de chiens souvent dépassent la raison des individus...

Stop brûlé

8000 fr. de dégâts

Hier après-midi, au carrefour des rues Numa-Droz - Armes-Réunies, un automobiliste français qui a brûlé le stop, a provoqué un accident qui fit pour 8000 fr. de dégâts.

En effet la voiture française conduite par M. H. coupa la route à une voiture chaux-de-fonnière conduite par une élève pilote M. C. Heurtée sur le flanc gauche la voiture fautive parcourut près de trente mètres avant de s'arrêter contre la voiture italienne de V. C. qui arrivait normalement en sens inverse. Au passage encore, un chapeau de roue arraché à la voiture fautive est venu endommager une voiture normalement arrêtée au stop. C'était beaucoup pour un seul homme...

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

FEUILLE OFFICIELLE FEUILLE OFFICIELLE

9 mars. Radiation de la raison sociale Franz Arn, à Neuchâtel, importation et expédition de cristaux, porcelaine, argenterie, verrerie et articles de ménage, par suite de cessation de commerce.
 10 mars. A. Bodenmann S.A., à Auvenerin, vinification des raisins, vente des moûts, vins et sous-produits divers, etc. Adresse: Grand-Rue 27.
 Georges Benguerel fils et Co, à Bevaix, fabrication d'horlogerie, achat, vente et tous articles s'y rattachant, société en commandite. La société est dissoute depuis le 31 décembre 1969. Sa liquidation étant terminée, la raison sociale est radiée.
 Quinzaine Commerciale de Neuchâtel, à Neuchâtel. Sous ce nom, il a été constitué une association ayant pour but de favoriser et de promouvoir le développement et l'extension du commerce local par l'organisation d'une quinzaine commerciale à Neuchâtel, rechercher les moyens propres à défendre les intérêts généraux de ses membres, sur le plan local; resserrer les liens de solidarité qui doivent unir les différentes activités commerciales, de loisirs, culturelles de la ville. Les statuts portent la date du 8 mai 1969. Les ressources de l'association sont: une finance d'entrée de 20 fr. et les cotisations annuelles. Les sociétaires sont exonérés de toute responsabilité quant aux engagements de l'association. Les organes de l'association sont: l'assemblée générale, le

comité composé de 14 membres et les contrôleurs. L'association est engagée par la signature collective à deux du président ou des vice-présidents, avec le secrétaire, le secrétaire adjoint ou le trésorier. Le président est Robert Aeschelmann; le 1er vice-président: Pierre-Alex Billeter, de Neuchâtel, le 2me vice-président; André Garcin; le 3me vice-président, Philippe Horisberger; le secrétaire, Pierre Marchand, le secrétaire adjoint, Robert Baudry, et le trésorier, Jacques Veluzat, tous à Neuchâtel. Siège social: rue Saint-Maurice 4, chez Pierre Marchand.
 Fonds de prévoyance en faveur du personnel de Canada Dry S.A., au Landéron. La signature de Paul H. Mayor, est radiée. Jean Jost, à Bienne, a été nommé membre et secrétaire du conseil de fondation; avec signature collective à deux.
 11 mars. S.I. Grenier 20 S.A., à la Chaux-de-Fonds, société immobilière. Oreste Martinelli, président, a donné sa démission; ses pouvoirs sont éteints. Le conseil d'administration est actuellement composé de: Gilbert Bernasconi, jusqu'ici vice-président, qui devient président, et de Guido Martinelli, secrétaire. La société est toujours engagée par la signature collective à deux des administrateurs.
 Gobet, Société Anonyme à la Chaux-de-Fonds, achat et vente d'œufs en gros, etc. Martin Molleyres, jusqu'ici président, devient

secrétaire. Pierre Boni, jusqu'ici secrétaire, est nommé président.
 La société reste engagée par la signature individuelle des administrateurs.
 Willy Vuillemin, à Neuchâtel, entreprise de couverture de bâtiments. La maison ajoutée à son genre d'affaires la ferblanterie.
 Louis Wiedmann, à Saint-Blaise. Le chef de la maison est Ludwig Wiedmann, à Neuchâtel. Atelier de mécanique de précision. Bureau et atelier: ruelle des Voûtes 1.
 Fabrique de Tabac Réunies S.A., à Neuchâtel. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale extraordinaire du 12 février 1970, la société a porté son capital de 22,000,000 fr. à 42,000 fr. par la création de 200,000 actions ordinaires, nominatives de 100 fr. chacune, entièrement libérées par prélèvements sur un fonds disponible. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital social, entièrement libéré, est actuellement de 42,000,000 fr. Par suite de démission, Fritz Schürch, Peter Ludwig Hermann Waltz et les administrateurs sans signature Fritz Ernest Schürch, John-A. Murphy, ne font plus partie du conseil. Les signatures des deux premiers, ainsi que la signature du directeur Kyriakos Giannos sont radiées. Conrad Fehr, administrateur sans signature, est nommé président avec signature collective à deux. Hans Jörg von Wyss est nommé administrateur

directeur général; il continuera à signer collectivement à deux. Adriano Moro, à Lugano, est nommé fondé de pouvoirs avec signature collective à deux.
 12 mars. Fondation en faveur d'un laboratoire de recherches horlogères à Neuchâtel. Jules-Edgar Primault, Sydney de Coulon, Paul Renggli et Armand Schmid ne font plus partie du comité de direction; leurs pouvoirs sont éteints. Le conseil de fondation est actuellement composé de: Gaston Clottu, président; Laurel Carrel, à Bienne; secrétaire; Pierre Albert Stucker, à Corcelles, trésorier; Gérard Bauer; Blaise Clerc, à Neuchâtel et Pierre Renggli, à Bienne; tous avec signature collective à deux.
 Radiation de la raison sociale Léon Monnet, à Noiraigue, perçage de pierres fines pour l'horlogerie, par suite de cessation de commerce.
 Cavallaro et Codoni, à Couvet. Santo Cavallaro, de nationalité italienne et Francesco Codoni, les deux à Couvet, ont constitué, sous cette raison sociale, une société en nom collectif qui a commencé son activité le 1er avril 1969. La société est engagée par la signature collective à deux des associés.
 Entreprise de construction. Rue du Quarre 4.
 13 mars. Le chef de la maison Jean Pfund, à Bevaix, est Jean-Pfund, à Bevaix. Entreprise de transports de choses. Les Jonchères B.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un / une

AIDE-COMPTABLE

MIKRON HAESLER S.A. Fabrique de machines-transferts
 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

L'hôtel Terminus, à Neuchâtel, engage pour date à convenir:

- 1 secrétaire de réception
- 1 portier
- 1 garçon de buffet

Faire offres à la direction.
 Tél. (038) 5 20 21.

Restaurant de la ville cherche

GARÇON ET FILLE DE BUFFET GARÇON D'OFFICE

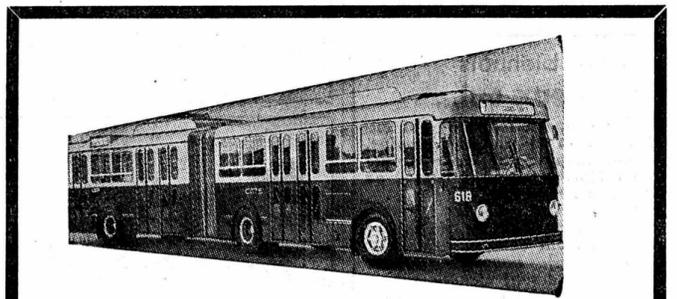
nourris, logés, congés réguliers.
 Tél. 5 66 15, de 10 h à 14 h ou de 17 h à 24 heures.

L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL DE PERREUX engagerait

MAGASINIER

pour l'entretien des stocks de marchandises et l'exploitation du kiosque.
 Vendeur diplômé, de nationalité suisse, aurait la préférence. Travail indépendant; horaire régulier. Caisse de pension.

Adresser offres de service, avec curriculum vitae et certificats, à l'Administration de l'établissement, 2018 Perreux (NE).



La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

engage des

CONDUCTEURS

et des

CONDUCTRICES

La formation est assurée par la Compagnie.
 Salaire intéressant adapté automatiquement au coût de la vie.
 Prestations sociales avantageuses, caisse de pensions.
 (Nationalité suisse, étrangers avec permis B ou C, frontaliers.)
 Les conditions d'emploi ainsi que les formules de demande d'engagement peuvent être obtenues par téléphone au
No [022] 25 02 60, interne 17.

EBAUCHES SA
 DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
 2001 NEUCHÂTEL
 TEL. 038 5 85 01

Dans le cadre de l'extension de notre fabrique d'appareils électroniques de précision, nous engageons les personnes suivantes:

MONTEUR AIDE-MAGASINIER

DAMES ET DEMOISELLES

d'appareils électroniques et de télécommunication
 pour des travaux de stockage, de contrôle et d'expédition.
 qui seront formées à des travaux d'assemblage et de montage de quartz pour montre ou à des travaux de montage et de soudage de circuits imprimés.
 Veuillez nous appeler au No de tél. (038) 5 85 01 (interne 22), vous présenter à nos bureaux ou adresser vos offres à
EBAUCHES S. A., département Oscilloquartz,
 Brévard 16, 2001 Neuchâtel.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel
 Entreprise d'horlogerie de format international

peillard

Machines à écrire et calculatrices électroniques

Un travail sur mesure

Il existe dans les ateliers de fabrication et de montage de notre usine d'Yverdon (plus de 2000 collaborateurs) un poste de travail fait pour vous, sur mesure.

M. Manzini se fera un plaisir de vous donner tous renseignements par téléphone au No (024) 2 23 31.

Il signor Manzini Vi darà con piacere tutte le informazioni per telefono No (024) 2 23 31.

El señor Manzini darà con placer todas las informaciones por telefono al No (024) 2 23 31.

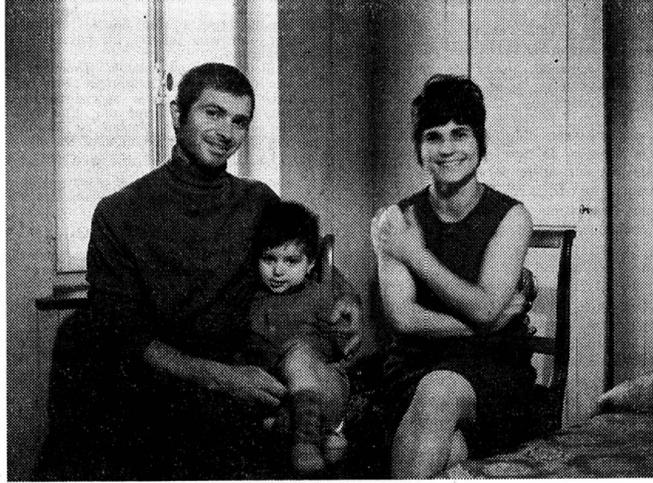
BIENNE - BIENNE - BIENNE

LES TRIPLÉS BIENNOIS SONT NÉS DANS UNE SITUATION TRÈS PÉNIBLE

D'un de nos correspondants biennois :
Chaque jour, on apprend de nouveaux détails sur la vie de cette famille de travailleurs italiens qui, sous une apparence banale, n'en a pas moins subi des aléas auxquels bien des personnes échappent. En effet, la famille Saolino, le père, la mère âgée de 29 ans, leur garçonnet, Pietro, et aujourd'hui les triplés, c'est-à-dire deux filles, Patricia et Filomena, et un garçon, Mauro, constituent un ensemble peu ordinaire. Nous avons pu passer un après-midi avec eux. Pasquale Saolino, le père est né à Santo Stefano del Sole, près de Naples. Maçon dans son pays, il est arrivé en Suisse en 1962 avec un contrat de travail. C'est là qu'il fit la connaissance de sa future femme, Lucia, originaire de Barcellona (Messine), avec laquelle il s'est marié en 1967. Une année plus tard, Pietro vit le jour. Malheureusement, après plusieurs années passées en Suisse, Pasquale Saolino tomba malade et fut obligé de rentrer en Italie. Il y subit une délicate opération, après laquelle il put rejoindre sa femme en Suisse, tandis que ses beaux-parents gardaient le petit Pietro dans la Péninsule. Il reprit courage, recommença son travail et maintenant, le voilà père de quatre enfants.

plus en plus et qu'une famille dans une telle détresse trouvera les moyens financiers et le courage nécessaire pour surmonter une situation extrêmement difficile. Nous rappelons à nos lecteurs et amis

la collecte ouverte par l'Express qui permettra beaucoup de contribuer à soulager cette famille qui si elle est comblée d'enfants, ne l'est pas de ressources. R.



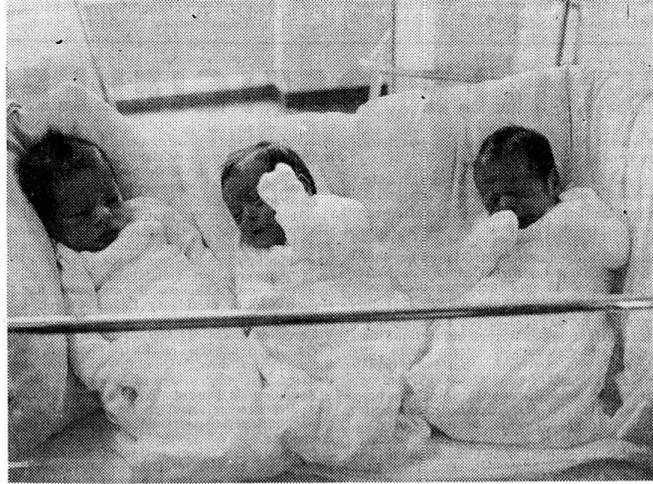
Les parents et leur premier enfant.

C'est une chance que la mère et les nouveau-nés se portent à merveille. Mais on peut bien imaginer les problèmes de tout genre et surtout d'ordre économique qui se posent à une famille dont le père est malade et qui ne peut travailler qu'avec des moyens limités.

Les autorités ont cherché, dès le premier moment, à leur venir en aide pour soulager une situation très difficile. Notre journal a ouvert une collecte qui connaît sûrement le succès si chacun y apporte sa participation dans l'esprit de solidarité qu'un tel cas exige.

Nous avons rendu visite à cette famille qui vit dans un appartement exigu — une seule chambre — dont les dimensions rendent totalement impossible l'hébergement de plus de deux personnes. Il y a donc ce problème, et surtout les difficultés provenant du fait que la permission de séjour de la femme, comme celle de son mari, viennent à échéance à la fin de cette année.

Il faut espérer que le mouvement charitable en leur faveur se développera de



Les triplés se portent bien.

(Avipress - Berthoud.)

A deux doigts des 1000 francs...

Voici une nouvelle liste de donateurs, liste arrêtée à hier soir mardi : M. J.-M. Jaquet, A. et C. Nussbaum, Arouse; M. Richard Walter, Bienne; Mme B. Cemençon, Bôle; E. D., Colombier; anonyme, Cormondrèche; M. Voegli, Cudrefin; C. R. et anonyme, Fleurier; A. H., les Geneveys-sur-Coffrane; anonyme, le Landeron; Mme Paulette Colomb, le Locle; D. A. Martin; Mme J. Ducommun, Mlle Huguenin, Mme A. Metz, M. O. Vuille, A. G., ville, A. G. Cassardes, E. W. L. et R. M. L. une grand-maman, quatre anonymes, tous de Neuchâtel; Joseph Thiévent, Porrentruy. Le total des sommes reçues hier soir se monte donc à 979 francs.

Rappelons le numéro du compte de chèques postaux de l'« Express » : 20 - 373 avec la mention « Pour les triplés biennois ».

Collision : une blessée

Hier, à 20 h 40, une collision s'est produite à l'intersection rue Mauser - route de Brugg, entre une voiture et une motocyclette. La passagère de cette dernière, Mlle Nelly Moser, domiciliée à Bienne, blessée aux jambes, a été transportée à l'hôpital de district.

Championnats suisses de parachutisme

(c) C'est le Phantom-Para-club de Bienne qui organisera, du 13 au 16 août, les championnats suisses de parachutisme. Ces joutes se dérouleront sur le terrain d'aviation de Bienne-Kappelen. Elles débuteront jeudi, dès 8 heures, par l'entraînement des participants. Vendredi, ouverture du championnat, puis, à 9 heures, épreuve de style; samedi, atterrissages de précision individuels; dimanche, épreuve d'atterrissage de précision en groupe. A 17 heures, proclamation des résultats et remise des médailles. Parmi les joies annexes, relevons que vendredi et samedi on dansera dans le hangar de la place d'aviation de Worben et que dimanche, à 11 h 30, les équipes seront présentées au comité d'honneur.

Billet biennois Ceux qui...

Les conversations que j'ai entendues ici et là, cette semaine, m'ont inspiré une mini-parodie du célèbre « Diner de têtes », de Jacques Prévert :

- Ceux qui sont revenus
- Ceux qui ne sont pas partis
- Ceux qui ont couché sur des noyaux de pêches
- Ceux qui se sont étendus sur un mètre de sable
- Ceux qui ont fait telle panne
- Ceux qui étaient en panne
- Ceux qui rosé de Provence
- Ceux qui cognac espagnol
- Ceux qui se sont fait avoir
- Ceux qui en sont revenus
- Ceux qui ont payé deux cents pesetas
- Ceux qui ont été invités
- Ceux qui n'y remettront plus les pieds
- Ceux qui copieusement à table
- Ceux qui snobissimo
- Ceux qui club Méditerranée
- Ceux qui confondent dinar et dollar
- Ceux qui préférèrent la plage de Nidau
- Ceux qui chasseront
- Ceux qui le tour des trois lacs
- Ceux qui râlent
- Ceux qui ont vu un feu de pinède
- Ceux qui se sont contentés de l'incendie de la rue Haller
- Ceux qui pas un pépin
- Ceux qui toutes les poisses
- Ceux qui crèvent d'ennui au boulot parce qu'ils voient venir le lundi et le mardi, et le mercredi et le jeudi, et le vendredi
- Ceux qui attendent le samedi
- Et tous ceux qui entraînent leur boulot jusqu'en juillet prochain.

GASTON

FRIBOURG - FRIBOURG

VOITURE VOLÉE A BULLE : CHASSE A L'HOMME SUR VAUD ET FRIBOURG

Hier, vers dix-neuf heures, une voiture rouge de marque « Austin » était volée à la rue de Gruyères, à Bulle. La gendarmerie fribourgeoise — qui était déjà en état d'alerte à la suite d'une autre affaire — un contrôle de police ayant été effectué dans l'après-midi à Yverdon — entreprit immédiatement des recherches. Le véhicule volé à Bulle était repéré près de Châteaudoix par les gendarmes de cette localité; ils le prirent en chasse en direction de Monthovon et ouvrirent le feu. Le

fuyard réussit néanmoins à forcer un barrage de police dressé à Saussivre près de Gruyères. A Epagny, il quitta la route cantonale et s'engagea sur un chemin tortueux longeant l'Albeuve. La boîte de vitesses s'endommagea, et le véhicule perdit de l'huile, tant et si bien que les gendarmes purent le suivre à la trace jusque dans la forêt de Bouleyres près de Bulle. La voiture fut retrouvée, mais son conducteur réussit à prendre la large, malgré l'intervention de plusieurs chiens policiers.

Dans le cadre de ces recherches, un accident s'est encore produit au Pratzet, sur la route cantonale Bulle-Fribourg, vers 20 heures. Le gendarme Albert Monney — il opérait des contrôles — fut renversé par un automobiliste qui le vit trop tard. Souffrant de diverses contusions, le gendarme fribourgeois a été conduit dans un hôpital de Fribourg. Tard dans la nuit, les recherches se poursuivaient encore pour tenter de retrouver l'individu en fuite.

A propos d'une exposition à Fribourg L'art populaire est né du désir d'un monde meilleur

De notre correspondant :
Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg promet aux visiteurs de l'exposition « Imagiers populaires » des instants de bonheur. La promesse est tenue. C'est une impression d'émotion et de révélation qui saisit celui qui cherche le contact d'un art pur auprès de ces trois cents peintures, œuvres graphiques, sculptures et objets, nés du désir d'un monde beau et humain. L'émotion jaillit de la vie intense des œuvres. Comme le dit dans sa présentation M. Michel Terrapon, conservateur du Musée, ce n'est pas le point de vue ethnographique qui a conduit son choix, mais le point de vue esthétique d'abord. Les œuvres sont d'autant plus belles qu'elles nous parlent. Faut-il geindre si l'art populaire est mort? Il y a encore des artistes naïfs, dit M. Terrapon, mais l'art populaire, émanation d'un peuple et de sa terre, est mort car la société dans laquelle nous vivons a annulé les conditions qui permirent son élosion.

Si certaines œuvres du « déserteur », Hauswirth, Pidoux, Muller, Zulle, Langenegger, ont déjà été présentées au public, la plupart le sont pour la première fois et font découvrir nombre d'artistes inconnus, souvent anonymes. L'exposition montre encore d'étonnantes parentés entre les productions de régions géographiquement éloignées mais proches par leur mode de vie, tels le Toggenbourg et la Gruyère.

Enfin, une atmosphère particulière réunit toutes les œuvres d'art, une atmosphère à la fois pastorale et religieuse, qu'illustre bien ce crucifix sculpté ayant à son pied... deux belles vaches grasses. La sève ne remonte plus dans un arbre mort, dit une notice du musée. Mais les œuvres vivent. L'exposition des « Imagiers populaires » en témoigne intensément. M.G.



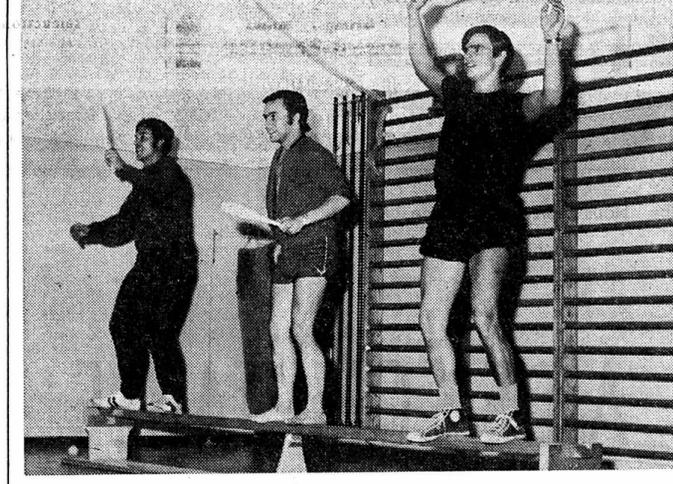
Jean-Jacob Hauswirth (1808-1871) : « Montée à l'alpage » (papiers de couleur découpés au ciseau)

Pourtant, l'art populaire n'est pas encore tout à fait un art de musée. Certaines œuvres vivent encore dans leur environnement originel. Par exemple, des scènes de montées à l'alpage « Les Poyas » ont été enlevées pour l'occasion des frontons de granges qu'elles ornaient encore.

Ce qui impressionne le plus le visiteur, c'est le génie d'invention des imagiers populaires. Ainsi les collages des surréalistes ont été devancés de deux siècles par ceux des moniales de Fribourg, d'un demi-siècle par Jean-Jacob Hauswirth, le charbonnier du Pays-d'en-Haut, qui utilisait pour ses découpages des emballages de caramels ou des déchets de papiers peints. L'univers des formes et couleurs est lui aussi bouleversant de la luminosité des tableaux du « Déserteur » aux attitudes lourdes et douloureuses d'une pieta grégorienne, en passant par la fantaisie des décorations aux motifs végétaux ou géométriques, c'est la démonstration de possibilités immenses, exploitées avec goût et habileté.

UNE RÉVÉLATION
L'exposition est aussi une révélation. Révélation d'une imagerie populaire suisse presque aussi riche que celle des pays d'Europe centrale et orientale. Révélation d'œuvres que beaucoup de musées tiennent dans leurs réserves, ou provenant de collections privées ou disséminées chez les par-

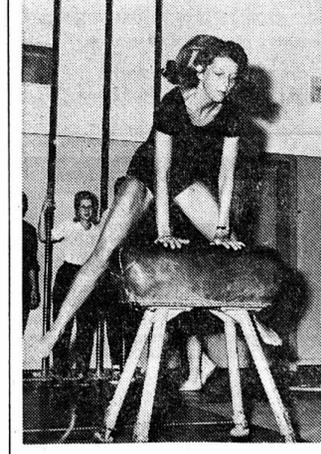
Les Staviacois à « Jeux sans frontières »



Les messieurs s'exercent aux jeux d'adresse.

De notre correspondant :
Le 16 août prochain, une trentaine de personnes quitteront Estavayer-le-Lac

à destination de Groningen (Hollande) où se déroulera la prochaine émission de « Jeux sans frontières ». En effet, après avoir déjà participé à une telle émission à Vigevano, en 1968, la Société de sauvetage staviacoise a été priée de défendre les couleurs helvétiques une nouvelle fois. Parmi les accompagnants des 17 garçons et des 8 filles qui s'affronteront lors de ces joutes, on relève les noms de MM. Henri Blanc, président de la Société de sauvetage, Louis Joye, conseiller communal et André Bise, président de la Société de développement.



Les demoiselles font du cheval d'arçons.

Les concurrents se soumettent depuis plusieurs semaines déjà à un entraînement intensif car les épreuves qui les attendent exigent beaucoup de souplesse, d'habileté et d'esprit sportif. Les sauveteurs staviacois sont parfaitement capables de rentrer de Hollande le 20 août avec quelques lauriers dans leurs valises!

BULLE

Attention aux rats... de machines à laver!

(c) Des rats de cave d'une espèce nouvelle s'en prennent actuellement, par effraction, aux compteurs à prépaiement des machines à laver, dans les sous-sols des bâtiments locatifs notamment. La police de sûreté de Bulle prie la population de faire bonne garde et de signaler ses constatations.

MAULES

Issue fatale

(c) M. Joseph Pasquier, âgé de 66 ans, ancien conseiller communal à Maules, qui avait été renversé par une voiture le 1er août, a succombé à ses blessures. Il a été enseveli hier à Sâles (Gruyère).

JURA

TAVANNES

Fête des saisons

La « fête de nuit » de cette manifestation aura lieu les 14, 15 et 16 août prochains. Elle offrira aux spectateurs une gerbe d'attractions. Des ensembles musicaux, un pont de danse, des guinguettes originales et des bars attrayants donneront un panorama suggestif du travail des organisateurs. Le dimanche 16 août, le couronnement de cette « fête de nuit » sera le cortège des enfants « La Grande parade » animé par les fanfares de Malleray et Tavannes.

COURTELARY

Fidèle employé de l'Etat

(c) Lundi en fin d'après-midi à l'hôtel de la préfecture, à Courtelary, M. Roger Kramer, employé au registre foncier, a été fêté et entouré à l'occasion de ses quarante années d'activité au service de l'Etat.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise industrielle de Neuchâtel

cherche

employée

qualifiée, ayant si possible quelques années d'expérience.

Nous offrons une place stable, en collaboration avec le chef des achats.

Le poste exige de la ponctualité et de l'initiative.

Salaire intéressant à personne capable.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, copies de certificats et curriculum vitae, à FL 1899 au bureau du journal.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 mécanicien

1 fraiseur

1 perceur

1 monteur

en courant faible

2 manœuvres

pouvant être formés pour la fabrication et le montage.

Nous offrons des places stables, bien rémunérées, un travail intéressant, une ambiance agréable et les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous.
BAUR & Cie, mécanique de précision,
2024 Sauges/Saint-Aubin. Tél. (038) 6 76 55.

Nous offrons à des

mécaniciens

et à des

serruriers

des postes intéressants, dans nos départements de production avec perspectives d'avenir pour les candidats capables.

Nous demandons : certificat fédéral de capacité, quelques années de pratique dans l'entretien ou le réglage, esprit de collaboration, Nationalité suisse, âge idéal 25 à 40 ans.

Nous offrons : formation approfondie, activité intéressante et bien rémunérée, travail en équipe, alternative de jour et de nuit, transports par nos soins en cas de non-concordance avec les moyens de transports publics.

Prière d'adresser offres ou de se présenter au chef du personnel, téléphone (038) 5 78 01, interne 220.

Fabriques de Tabac Réunies S.A.

2003 NEUCHÂTEL

FAVAG

cherche

mécaniciens

pour son service inspection de fabrication

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG SA

NEUCHÂTEL

2000 Neuchâtel, rue de Monruz 34
Tél. (038) 5 66 01

Vous êtes mécanicien faiseur d'étampes et vous connaissez bien le découpage, le repassage, pliage et cintrage des pièces acier d'horlogerie et micromécanique, en pratique et en théorie.

Tout en aimant votre profession, vous aspirez à un poste plus élevé vous permettant d'exercer votre sens des responsabilités.

Voici une occasion pour vous de réaliser vos ambitions : le poste de

chef d'atelier de découpage

est à repourvoir dans notre entreprise.

- Champ d'activité varié et intéressant ;
- Climat de travail agréable.

Si vous pensez pouvoir occuper ce poste, vous pouvez soit nous envoyer votre offre manuscrite, avec curriculum vitae, soit prendre contact téléphonique avec nous.

DUBUIS + DÉPRAZ S.A.

Horlogerie compliquée 1345 LE LIEU (vallée de Joux)
Téléphone (021) 85 15 51.

Nous cherchons :

PEINTRES

MIKRON HAESLER S.A.
fabrique de machines-transferts
73, rue du Collège, 2017 Boudry
Tél. (038) 6 46 52

L'ECOLE-CLUB MIGROS

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un jeune collaborateur

dynamique et capable d'initiative, s'adaptant à des travaux variés, aimant le contact avec le public, souhaitant travailler au sein d'une équipe jeune.

Faire parvenir les offres de service à la direction ÉCOLE-CLUB MIGROS, 11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.

ELECTRONA

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir,

personnes intéressées dames et messieurs

à être formées par nos soins pour reprendre activités spécialisées dans un de nos départements

accumulateurs, matière plastique ou appareillage de télécommunication

Horaires de travail normal ou en équipe selon convenance.

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., BOUDRY (NE).
Tél. (038) 6 42 46.

ZURICH

Importante fabrique de produits en papier cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour la correspondance française et l'établissement des devis.

Nous désirons : employée habile et consciencieuse, ayant si possible quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons : ambiance de travail jeune et dynamique, très bonne occasion de perfectionner les connaissances d'allemand, semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographique, à :

WAGNER & CIE, fabrique de produits en papier, Badenerstrasse 820, case postale, 8021 Zurich.
Tél. (051) 62 16 00.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche quelques

OUVRIERS

pour ses différents ateliers et laboratoires de production.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 5 72 31. Discretion assurée.

Annonces Suisses S.A. «ASSA» Succursale de Neuchâtel

engage pour le 15 septembre ou pour date à convenir



employée de bureau

Travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2001 Neuchâtel.

Suchard

Nous engageons, pour notre service de classement, une

employée

aide de bureau. Si vous cherchez un travail simple et précis, exécuté dans l'ambiance agréable d'un petit groupe, nous vous offrons une place stable avec des conditions générales et sociales développées.

Veillez adresser votre offre de service à CHOCOLAT SUCHARD S.A., service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.

Importante maison de vins d'importation de Suisse romande, engagerait

chef du service des ventes

capable, connaissant à fond la branche, bilingue. Age 30 à 40 ans, nationalité suisse.

Nous offrons un emploi indépendant, intéressant, avec appointements en rapport.

Discretion assurée. Ecrire, avec références et prétentions, sous chiffres AS 35,097 N, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

LANDIS & GYR

Vous connaissez cette maison de nom et aimeriez vous rendre compte des possibilités qu'offre un groupe international, sans devoir vous déplacer jusqu'à Zoug (à proximité de Zurich).

Trois responsables de la division compteurs et téléaction sont

A VOTRE DISPOSITION

à l'hôtel Continental, 2 place de la Gare, Lausanne, de 8 h 30 à 12 h 30

le samedi 15 août 1970

Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec notre représentant M. Falquet, tél. (021) 93 78 26, jeudi ou vendredi soir de 18 à 21 heures.

Nous aimerions prendre contact avec des ingénieurs EPF et ETS, des constructeurs, dessinateurs, électroniciens, mécaniciens-électriciens, employés de bureau, secrétaires s'intéressant aux activités suivantes, à différents niveaux hiérarchiques :

- Vente
- Projets d'installations
- Mise en fabrication
- Développement, construction
- Application d'ordinateurs
- Plate-forme d'essais
- Mises en service en Suisse et à l'étranger.

Venez nous voir à l'hôtel Continental, le 15 août ; votre visite nous fera plaisir. Un échange d'idées, sans formalisme, peut être intéressant pour votre carrière future.

Gonset

NEUCHÂTEL

désire engager

7 VENDEUSES

pour les rayons textiles et ménage.

Postes stables, bons salaires, avec tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Adresser les offres de service à

Gonset

NEUCHÂTEL

OPÉRATEUR ?

Etes-vous

Jeune ? Dynamique ? De caractère ouvert ?

Notre entreprise vous offre une situation intéressante et stable comme

OPÉRATEUR

dans notre centre de calcul.

Nous travaillons sur le système IBM 360/40 avec unité de disques 2314 et bandes magnétiques.

Outre votre activité d'opérateur, (travail d'équipe selon un plan de rotation fixe), vous auriez des tâches secondaires intéressantes à résoudre.

Quelques années d'expérience dans l'exploitation d'un système IBM 360 et la connaissance du MFT II faciliteront votre mise au courant. Cependant, nous sommes prêts à donner une formation adéquate à un candidat valable.

Vous serez sans doute satisfait de votre salaire, de vos conditions de travail et de la bonne ambiance régnant dans notre sympathique équipe « ordinateur ».

Votre offre, avec les annexes habituelles, nous parviendra sous chiffres PP 907254, à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

DUBIED JAC

Groupe Dubied Peseux-Neuchâtel

RENSEIGNEZ-VOUS SANS ENGAGEMENT !

MÉCANICIENS TOURNEURS FRAISEURS RECTIFIEURS ALÉSEURS SERRURIERS

Nos multiples possibilités de travail vous intéresseront.

TÉLÉPHONEZ, PASSEZ à notre service du personnel.

à 15 minutes en tram No 3 de la place Pury
à 15 minutes en trolleybus No 2 de la place Pury
à 1 minute à pied de la station CFF

Service du personnel John-A. Chappuis
Rue des Chansons 37 ☎ (038) 8 27 66
2034 PESEUX Dès 18 h ☎ (038) 3 34 99

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager pour notre division Appareillage et Equipements un

CONTREMAÎTRE

titulaire du certificat de capacité de mécanicien de précision. Le candidat doit être capable de diriger un atelier d'usinage de pièces mécaniques, d'environ 30 personnes. Il participera à l'organisation d'un département en pleine expansion.

L'âge idéal se situe entre 20 et 40 ans. Le climat de travail est agréable, les conditions de salaire et les prestations sociales sont celles d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de prendre contact par téléphone (038) 6 42 42 interne 257, ou d'adresser leur offre au service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod.



FRISCO

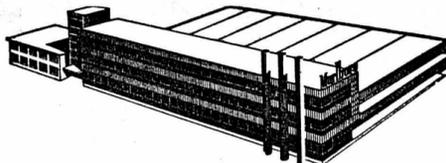
Nous sommes à la recherche d'un

chauffeur-vendeur catégorie D

pour la livraison des produits commandés et leur distribution directe depuis notre dépôt de Neuchâtel. Si vous n'êtes pas encore familiarisé avec une activité variée découplant du contact quotidien avec les clients et avec les problèmes de vente, nous vous donnerons la formation professionnelle requise.

Si un poste de ce genre est de nature à vous intéresser, nous vous prions de prendre contact avec nous par écrit ou par téléphone.

Dépôt FRISCO, rue des Tunnels 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 4 79 89.



Notre division Distribution et Transport cherche une jeune

EMPLOYÉE DE COMMERCE

à laquelle nous confierons des travaux très variés, d'ordre commercial et administratif, dans différents bureaux de la division (correspondance interne et externe, fichiers, statistiques, formalités douanières, factures, etc.).

Certificat fédéral de capacité. Français - allemand ou vice versa. Connaissances d'anglais.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres, accompagnées d'une photo, au service du personnel des

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.
2003 NEUCHÂTEL

cyclisme Une journée de repos pour les Suisses aux championnats du monde de Leicester

C'est prouvé: la piste professionnelle se meurt

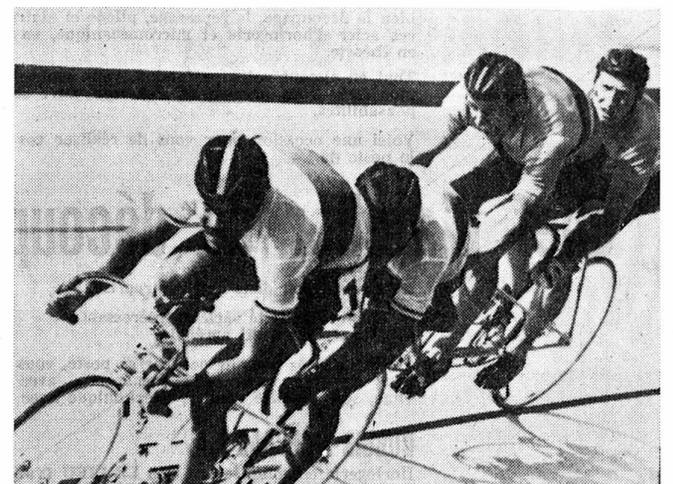
Grosse surprise chez les amateurs: la France éliminée en tandem

La piste professionnelle se meurt, c'est certain. Le fait est reconnu depuis quelques années déjà; il ne reste que quelques champions valables dans chacune des épreuves, la relève ne se faisant pas parce...

part, les amateurs restent amateurs - nous appuyons à dessein sur ce mot - parce qu'ils gagnent beaucoup plus d'argent ainsi! L'honneur national vaut bien quelques sacrifices pour les gouvernements.

Parmi la douzaine de sprinters à la conquête du présent titre mondial, Gaillardoni, Beach, Johnson ont tous l'âge d'être à la retraite, puisqu'ils furent compagnons de lutte d'Oscar Plattner! Ce dernier se demande s'il ne va pas reprendre son vélo? Ces messieurs sont donc venus à Leicester tels des vautours, se disant, avec raison, que s'ils pouvaient décrocher le fameux maillot, ou même monter sur l'une des marches du podium, alors ils pourraient retrouver ici et là quelques petits cachets intéressants.

En tandem, l'élimination des Français a été la plus grosse surprise de ces championnats du monde. Associé à Quintyn (Trentin ayant été jugé insuffisant), Morelon n'a pu conduire à bien son équipe devant l'Allemagne de l'Ouest. Cette épreuve (très spectaculaire) mettra donc aux prises, ce soir également, les deux Allemands en finale. Celle de l'Est étant championne en titre depuis Bruo.



SPECTACULAIRE. — Le tandem est certainement l'épreuve qui retient le plus l'attention du spectateur. Voici les équipes du Japon (à gauche) et de l'Allemagne de l'Est aux prises (Téléphoto AP)

Grivel rentre en Suisse ce matin

Dans le clan suisse, la journée a été tranquille: Max Janser a tenté de se repêcher pour la finale professionnelle du demi-fond, alors que tous les amateurs sont allés s'entraîner. Le quatre contre la montre est allé juger des effets du vent sur cet autoroute où jeudi il tentera de conserver sa médaille de bronze où de faire mieux. Les autres sont allés «tour-

ner» six heures durant sur le circuit de samedi. Seul Grivel manquait à l'appel: il est définitivement écarté, son état ne s'étant pas amélioré, à tel point que le malheureux Jean-Pierre reprendra (ce matin déjà), le chemin du pays où il tentera de guérir avant de conclure la saison aussi bien qu'il l'a commencée.

Mais pour cela, comme l'aurait dit M. de La Palisse, il ne faut pas perdre, pas se faire éliminer. Toutes ces déductions ont conduit ces candidats-champions à toutes les irrégularités possibles. C'était hier soir les tours de finale de la vitesse; ce fut aussi l'occasion d'une bonne heure de retard dues aux irrégularités, aux réclamations (cinq), aux appels, aux chutes et aux coups de coude qu'on se distribua à qui mieux mieux.

La poursuite par équipes a également fait un pas en avant et se conclura ce soir: l'Italie, l'URSS et les deux Allemands restent qualifiés. L'ordre est logique, et la seule question que l'on peut désormais se poser est de savoir si la tradition sera respectée: l'URSS fut championne en 1963, 65, 67 et 69, l'Italie en 1962, 64, 66 et 68. Ce serait donc au tour des Transalpins puisque nous vivons une année paire...

CLASSEMENTS

Tandem

Qualification (7 séries, les vainqueurs en quarts de finale, les autres en repêchage) 1re série: 1. Allemagne de l'Est, les 200 derniers mètres en 24'38; 2. Japon. 2me série: 1. Allemagne occidentale 10'58; 2. Canada. 3me série: 1. France 10'60; 2. Nouvelle-Zélande. 4me série: 1. URSS 10'88; 2. Etats-Unis. 5me série: 1. Tchecoslovaquie 13'59; 2. Grande-Bretagne. 6me série: 1. Hollande 11'12; 2. Pologne. 7me série: 1. Italie 11'09; 2. Belgique. Finale des repêchages: 1. Belgique 11'23; 2. Etats-Unis; 3. Pologne.

Poursuite amateur par équipes

Quarts de finale: 1re série: Italie 4'40'05 bat Hollande 4'46'26. 2me série: Allemagne occidentale 4'36'39 bat Grande-Bretagne, 4'41'91. 3me série: URSS 4'39'51 bat Tchecoslovaquie, 4'47'80. 4me série: Allemagne de l'Est 4'38'32 bat Pologne 4'41'40. Les demi-finales opposeront l'Allemagne occidentale à l'Italie et l'Allemagne de l'Est à l'URSS.

SÉLECTION FRANÇAISE POULIDOR... PREMIER!

Comme il l'avait promis, le directeur technique national Richard Marillier, a désigné les coureurs qui représenteront la France à Leicester lors de l'épreuve sur route professionnels des championnats du monde.

Ce sont, par ordre préférentiel: Raymond Poulidor, Raymond Delisle, Daniel Rebillard, Raymond Riotte, Cyrille Guimard, Christian Raymond, Alain Vasseur, Roland Berland, Charles Rouxel.

La dixième place devant être attribuée, soit à Alain Van Lancker, soit à Serge Lapébie, ces onze coureurs entreprendront le déplacement. La décision concernant le dixième titulaire devant être prise sur place à Leicester.

UN TOUR DE PLUS

Le nombre de tours à parcourir par les routiers professionnels dimanche à Leicester est porté à 18 (au lieu de 17) ce qui représentera un total de 269 km 700.

De leur côté, samedi, les amateurs auront 12 tours (au lieu de 11) à couvrir, soit au total 180 km 300.

Paris-Luxembourg: une affaire entre Belges...

La domination des coureurs belges ne fait que s'accroître dans la course Paris-Luxembourg. Après Monsere, c'est son compatriote Eric de Vlaeminck qui a endossé le maillot de chef de file à l'issue de la seconde journée. Journée fractionnée en deux tronçons qui ont permis à Verbeek (le matin) et au Hollandais Zetemelk (l'après-midi) de s'imposer.

Le protégé de Brik Schotte, bien placé depuis le départ, sut s'immiscer dans une échappée qui avait été lancée au kilomètre 46 par Bitossi, Zandegu, Benjamins et Gautier.

sa chance à l'entrée du circuit où était jugée l'arrivée et réussissant dans son entreprie. Le Hollandais, follement encouragé par ses partisans, franchissait la ligne avec onze secondes d'avance sur Roger de Vlaeminck qui battait au sprint, pour la seconde place, le champion d'Italie Bitossi.

PAS POUR LONGTEMPS...

Les cent coureurs - Guimard, blessé légèrement à la selle n'a pas pris le départ - avaient à peine quitté Saint-Amand-les-Eaux tôt le matin que Reybreck démarrait sèchement. Le Belge entraînait avec lui Mortensen, Verbeek, Serge Lapébie et Santambrogio. Ces cinq coureurs recevaient bientôt le renfort de Benjamins, Eric de Vlaeminck, Gosta et Eric Pettersson, Poppe, David, Rebillard et Harie Jansen. Le peloton ne devait les revoir qu'à l'arrivée. Reybreck, l'un des plus véloces du groupe de tête devait perdre contact sur la fin et Verbeek, battant au sprint Eric de Vlaeminck, devenait le nouveau «leader» de Paris-Luxembourg. Pas pour longtemps: Eric de Vlaeminck prenait la tête du clas-

ECHAPPÉE DÉCISIVE

Jusqu'à l'allure très rapide - 45 km 200 dans la première heure - ne permettait aucune tentative. Aux quatre coureurs précités venaient se joindre dix autres concurrents dont les frères de Vlaeminck, Gimondi, Motta et Aimar pour ne citer que les principaux. Derrière, les attaques fusillaient et un second groupe se formait avec Dolman, Reybreck, Schepers, Vicentini, Zetemelk auxquels venaient se joindre Ritter, Monsere, Hoovebergs.

CLASSEMENTS

Première partie

Saint-Amand-les-Eaux - Braine l'Alleud (125 km): 1. Frans Verbeek (Be) 2 h 54'45; 2. E. de Vlaeminck (Be); 3. S. Pettersson (Su); 4. Poppe (Be) même temps; 5. Reybreck (Be) 2 h 55'08; 6. Santambrogio (It) même temps; 7. Rebillard (Fr) 2 h 55'11; 8. David (Be) 2 h 56'32; 9. Lapébie (Fr) 2 h 56'34; 10. Mortensen (Dan) 2 h 56'41; 11. Spahn (S) 3 h 00'12.

Deuxième partie

Braine l'Alleud - Maastricht (128 km): 1. Joop Zoetemelk (Hol) 2 h 45'19; 2. R. de Vlaeminck (Be) 2 h 45'30; 3. Bitossi (It); 4. Motta (It); 5. Ritter (Dan) même temps; 6. Monsere (Be) 2 h 45'59; 7. Reybreck (Be); 8. Hooybergs (Be); 9. Schepers (Hol); 10. Dolman (Hol). Puis: 92. Thalmann (S) 2 h 56'43; 93. Rub (S); 94. Spahn (S) même temps.

Classement général: 1. Eric de Vlaeminck (Be) 11 h 31'20; 2. Reybreck 11 h 34'24; 3. Ed Roberts (Trinidad) 11 h 34'29; 4. G. Pettersson (Su) 11 h 34'29; 5. G. Pettersson (Su) 11 h 34'29; 6. Santambrogio (It) 11 h 34'52; 7. Rebillard (Fr) 11 h 34'55; 8. David (Be) 11 h 36'16; 9. Mortensen (Dan) 11 h 36'25; 10. E. Pettersson (Su) 11 h 36'25; 11. Benjamins (Hol) 11 h 36'48; 12. Lapébie (Fr) 11 h 38'01; 13. Wagtmans (Hol) 11 h 39'56; 14. Spahn (S) 11 h 47'34; 15. Zetemelk (Hol) 11 h 48'31.

Demi-fond professionnels

Repêchage (les deux premiers qualifiés): 1. De Wit (Hol) 67 km 751 dans l'heure; 2. Hill (G-B) à 35 m; 3. Julia (Esp) à 1 tour; 4. Gordon (G-B) à 14 tours. Von der Lans (Hol) mis hors course. Le Suisse Janser a abandonné.

Vitesse professionnels

Quarts de finale, 1re série: Loevsijn (Hol) bat van Lancker (Be) en

tennis

Suisse - France juniors à Neuchâtel

Dès aujourd'hui et jusqu'à jeudi à midi se déroulera sur les courts du T.C. Neuchâtel-Cadottes une rencontre entre les juniors suisses et français.

Demi-fond professionnels

Repêchage (les deux premiers qualifiés): 1. De Wit (Hol) 67 km 751 dans l'heure; 2. Hill (G-B) à 35 m; 3. Julia (Esp) à 1 tour; 4. Gordon (G-B) à 14 tours. Von der Lans (Hol) mis hors course. Le Suisse Janser a abandonné.

Vitesse professionnels

Quarts de finale, 1re série: Loevsijn (Hol) bat van Lancker (Be) en

athlétisme

Le favori Jean Wadoux s'effondre au 3000 m

Il n'y a pas eu de record d'Europe battu ni même approché dans le 3000 m qui promettait d'être l'épreuve la plus importante de la réunion de Cologne, qui s'est déroulée devant près de 20,000 spectateurs.

En effet, cette course a été enlevée par l'Allemand Norpoth, vainqueur en 74'96, c'est-à-dire à près de 5" de son propre record européen et à 10" du record du monde détenu par le Kenyan Kopchoge Keino. Celui-ci d'ailleurs ne participait pas à cette course. Quant au Français Jean Wadoux, qui était l'un des principaux favoris de cette course, il s'effondra dans le dernier tour, terminant à la 9me place, loin de Norpoth qui battit nettement l'Australien Kerry O'Brien, détenteur du record du monde du 3000 m obstacle, et le Belge Emile Puttemans. Pour le reste, les résultats sont bons. Sans plus.

athlétisme

20,000 spectateurs à la réunion de Cologne

Le favori Jean Wadoux s'effondre au 3000 m

Il n'y a pas eu de record d'Europe battu ni même approché dans le 3000 m qui promettait d'être l'épreuve la plus importante de la réunion de Cologne, qui s'est déroulée devant près de 20,000 spectateurs.

Résultats

Dames 100 m: 1. Iris Davis (EU) 11"4; 2. H. Rosendahl (Al) 11"6; 3. E. Schittenhelm (Al) 11"9. 400 m: 1. Kathy Hammond (EU) 53"1; 2. C. Frese (Al) 53"5; 3. K. Lundgren (Su) 54"4. 800 m: 1. Iija Keizer-Laman (Hol) 2'04"6; 2. A.M. Nenzell (Su) 2'05"4; 3. E. Tittel (Al) 2'05"4. 100 m haies: 1. Pamela Kilborn (Aus) 13"2; 2. P. Johnson (EU) 13"5; 3. M. Bath (Al) 13"5. 200 m: 1. Pamela Kilborn (Aus) 24"5.

Messieurs 400 m: 1. Wayne Collet (EU) 46"6; 2. Schlieske (Al) 47"5; 3. Tomonaga (Jap) 47"7. 1500 m: 1. André de Hertoghe (Be)

football

À DIX JOURS DU CHAMPIONNAT: Une occasion pour Audax et Le Locle de faire le point

Alors que la ligue nationale reprend la compétition le week-end prochain, il n'en va pas de même pour la première ligue. Elle bénéficie encore de quelques jours d'entraînement. Ainsi, les deux équipes neuchâteloises (Le Locle et Audax) de la division mettent à profit cette ultime période pour intensifier leur préparation. Dans cette optique, Audax et Le Locle s'affronteront en cette fin de journée à Serrières. L'occasion est belle de faire le point avant le 23 août.

KIENER A SERRIERES

L'équipe des Montagnes a sensiblement modifié sa conception du jeu - du moins elle l'annonce - en passant de la défense en ligne à un prudent 4-2-4. Ce retour en arrière serait dû à l'inattention des juges de touche d'où une perte sensible de points! L'excuse est facile. Ne serait-ce pas une question de joueurs à disposition? Toujours est-il que l'entraîneur Jaeger pourra compter sur un renfort de valeur: Kiener. Le blond demi est connu à Neuchâtel.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel numéro 2

Formation des groupes juniors

Groupes A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z. Liste des joueurs et des équipes pour les différents groupes.

CLASSEMENTS

Première partie

Saint-Amand-les-Eaux - Braine l'Alleud (125 km): 1. Frans Verbeek (Be) 2 h 54'45; 2. E. de Vlaeminck (Be); 3. S. Pettersson (Su); 4. Poppe (Be) même temps; 5. Reybreck (Be) 2 h 55'08; 6. Santambrogio (It) même temps; 7. Rebillard (Fr) 2 h 55'11; 8. David (Be) 2 h 56'32; 9. Lapébie (Fr) 2 h 56'34; 10. Mortensen (Dan) 2 h 56'41; 11. Spahn (S) 3 h 00'12.

Deuxième partie

Braine l'Alleud - Maastricht (128 km): 1. Joop Zoetemelk (Hol) 2 h 45'19; 2. R. de Vlaeminck (Be) 2 h 45'30; 3. Bitossi (It); 4. Motta (It); 5. Ritter (Dan) même temps; 6. Monsere (Be) 2 h 45'59; 7. Reybreck (Be); 8. Hooybergs (Be); 9. Schepers (Hol); 10. Dolman (Hol). Puis: 92. Thalmann (S) 2 h 56'43; 93. Rub (S); 94. Spahn (S) même temps.

hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds: UNE ENTRÉE EN FORCE

LA CHAUX-DE-FONDS - VALERENGEN 13-2 (4-0, 6-1, 3-1). MARQUEURS: Pousaz 7me et 53me; Dubois 10me et 46me; Huguenin 11me; Probst 14me; Berger 21me; Neiningser 21me et 9me et 37me; Sorenson 27me et 49me; Turler 39me; Pelletier 39me et 58me.

hockey sur terre

SÉLECTION SUISSE

Réunis en camp d'entraînement à Macolin, les joueurs suisses ont joué deux matches contre une sélection de Rhénanie-Palatinat. Ils ont obtenu une victoire (3-2) et subi une défaite (2-5). A l'issue de ce camp d'entraînement, la commission technique de la Fédération suisse a sélectionné 14 joueurs pour les deux matches contre l'Angleterre, le week-end prochain.

hockey sur glace

ENCORE LA PLUIE!

La pluie, qui n'a pratiquement pas cessé de tomber, n'a permis, aux championnats suisses à Saint-Gall, que le déroulement de trois rencontres.

hippisme

Nouveau terrain et participation record

CENT CINQUANTE CAVALIERS AU LOCLE LE WEEK-END PROCHAIN

Cette fois c'est définitif: la Société de cavalerie du district du Locle, devant l'ampleur toujours croissante de son concours officiel, s'est décidée pour l'achat d'un vaste terrain à l'entrée est de la Chaux-de-Milieu, au lieu-dit «le Quartier».

hockey sur terre

SÉLECTION SUISSE

Réunis en camp d'entraînement à Macolin, les joueurs suisses ont joué deux matches contre une sélection de Rhénanie-Palatinat. Ils ont obtenu une victoire (3-2) et subi une défaite (2-5). A l'issue de ce camp d'entraînement, la commission technique de la Fédération suisse a sélectionné 14 joueurs pour les deux matches contre l'Angleterre, le week-end prochain.

hockey sur terre

SÉLECTION SUISSE

Réunis en camp d'entraînement à Macolin, les joueurs suisses ont joué deux matches contre une sélection de Rhénanie-Palatinat. Ils ont obtenu une victoire (3-2) et subi une défaite (2-5). A l'issue de ce camp d'entraînement, la commission technique de la Fédération suisse a sélectionné 14 joueurs pour les deux matches contre l'Angleterre, le week-end prochain.

hockey sur terre

SÉLECTION SUISSE

Réunis en camp d'entraînement à Macolin, les joueurs suisses ont joué deux matches contre une sélection de Rhénanie-Palatinat. Ils ont obtenu une victoire (3-2) et subi une défaite (2-5). A l'issue de ce camp d'entraînement, la commission technique de la Fédération suisse a sélectionné 14 joueurs pour les deux matches contre l'Angleterre, le week-end prochain.

hockey sur terre

SÉLECTION SUISSE

Réunis en camp d'entraînement à Macolin, les joueurs suisses ont joué deux matches contre une sélection de Rhénanie-Palatinat. Ils ont obtenu une victoire (3-2) et subi une défaite (2-5). A l'issue de ce camp d'entraînement, la commission technique de la Fédération suisse a sélectionné 14 joueurs pour les deux matches contre l'Angleterre, le week-end prochain.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolftrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

SPORTS dernière BASKETBALL Championnat d'Europe juniors à Athènes, quatrième journée: Yougoslavie bat Pologne, 85-72 (41-33). Italie bat Belgique, 93-66 (45-29). Grèce bat Espagne 92-71 (51-30). URSS bat Tchecoslovaquie 77-61 (34-35).

PALACE Le dernier film de Oswald Kolle PAR EXEMPLE: ADULTÈRE AUJOURD'HUI, 15 h - 20 h 30 DERNIER JOUR

Association cantonale neuchâteloise de football Communiqué officiel numéro 2 Formation des groupes juniors

Association cantonale neuchâteloise de football Communiqué officiel numéro 2 Formation des groupes juniors

Association cantonale neuchâteloise de football Communiqué officiel numéro 2 Formation des groupes juniors

Espoirs et problèmes des clubs romands de ligue nationale

Lausanne : confiance aux jeunes et désir de s'illustrer en coupe

Deux ans d'affilée, Lausanne-Sports a terminé deuxième, à un point du premier, alors que rien, ou presque, n'autorisait l'espoir de devenir vice-champion, l'équipe étant en complète réorganisation. Le temps où Rappan se royautait avec une douzaine d'internationaux, dont plus de la moitié formaient l'équipe nationale A, où la défense s'appuyait sur Elsener, Schneider, Tacchella, Grobéty, Armbruster et Durr, aidés par Eschmann, Hosp et Kerkhoffs, cinq ans plus jeunes, où tout ça c'est fini. Il a fallu fabriquer deux internationaux en toute hâte, Chapuisat et Loichat, pour que Lausanne soit représenté en équipe suisse.

PLAISIR DU JEU

En pleine mue, être deux fois deuxième, apparaît singulier. Le mérite du comité est d'avoir gardé sa confiance à Vonlanthen et ce dernier a laissé parler ses dons d'ancien joueur talentueux, laissant à ses protégés le plaisir du jeu.

— Ça n'a pas été tout seul, remarque Vonlanthen. Il a fallu recréer tota-

lement la défense, d'où la trouvaille de Loichat et de Chapuisat. Le problème du gardien n'est pas résolu. Simple rappel : en quelques saisons, Parlier, Elsener, Schneider, Kunzi, Gautschi, Andereg, voire Forestier et, maintenant, Favre et Burgener ont été, tour à tour, de la fête.

La confiance aux jeunes continue mais la patience est de rigueur. L'entraîneur lève les bras au ciel lorsqu'on lui demande ce qu'il aurait souhaité comme renforts.

— Les prix exagérés empêchent la matérialisation des rêves. Les quelques excellents éléments du pays sont convoités par tous, mais les propriétaires savent les retenir. Je suis satisfait de ce que j'ai.

BRILLER EN COUPE

Alors, l'optimisme est de rigueur ? — Comme toujours, nous ferons le mieux possible, tout particulièrement en coupe, où les déboires ne nous furent pas épargnés. Les favoris pour le championnat sont toujours les mêmes : Bâ-

le, Zurich, Lugano, Grasshoppers.

— Pour le présent, à quoi en est votre préparation ?

— Les matches du championnat d'été nous ont été utiles, les nouveaux ayant pu s'adapter à leurs camarades, parmi lesquels Kerkhoffs manque encore. Il a subi quatre opérations : deux pour hernies, une pour une sinusite, une pour les amygdales !

Drôles de vacances, dirai-je.

Dans les points noirs, l'absence de Lala pour le premier match contre Zurich, le bonhomme devant purger un dimanche de suspension, cadeau de la saison écoulée. On craignait aussi que Zurich ne fixât le match à quinze heures, le 15 août ; il aura lieu à... 15 h 45. Les nocturnes, c'est pour qui ?

PROGRAMME CHARGÉ

Choix du gardien, confirmation de Richard, éclatement de Ducret, maintien de Durr en forme, flairer la bonne composition de la ligne d'avants, terminer près du premier tout en brillant en coupe, voilà le programme, à côté de celui de l'achèvement des nouvelles installations électriques pour le mois d'octobre. Les anciennes ne donnaient plus satisfaction et les plaintes étaient générales. Terminons-en avec le contingent des joueurs, où l'on remarquera l'absence de Daina, décidé à arrêter la compétition. Dommage ! il rendrait service.

A. EDELMANN-MONTY.



LOICHAT. — L'ex-Bruntrutain (à droite) s'est fait « une place au soleil », à Lausanne. Plusieurs autres jeunes joueurs sont sur sa trace. (A.S.L.-archives)

Liste des joueurs du contingent

1. ANDEREGG Tony	1946	gardien
2. BURGNER Erich	1951	gardien
3. FAVRE Georges	1948	gardien
4. CHAPUISAT Pierre	1948	arrière
5. DUCRET Jacky	1949	arrière
6. HUNZIKER Kurt	1939	arrière
7. LOICHAT Jean-Paul	1946	arrière
8. RICHARD Pierre	1946	arrière
9. WEBEL Tony	1941	arrière
10. DUFOUR Daniel	1950	demi
11. DURR Richard	1938	demi
12. LALA Jan	1938	demi
13. BEYELER Bruno	1952	avant
14. HAGENLOCHER Gérard	1951	avant
15. HOSP Robert	1939	avant
16. KERKHOFFS Pierre	1936	avant
17. NEMBRINI Raphael	1944	avant
18. VUILLEUMIER Georges	1944	avant
19. ZAPPELLA Pierre-André	1947	avant

Entraîneur : VONLANTHEN Roger.

FOOTBALL ACTUALITÉS

Sept arbitres de moins (dont M. Grobéty) en ligue nationale

Les cadres des arbitres de la ligue nationale ont enregistré huit démissions durant l'intersaison, soit celles de MM. Boller (Reinach), Raymond Grobéty (Neuchâ-

tel), Othmar Huber (Thoune), Charles Morier-Genoud (Lausanne), Guy Rey (Sion), Otto Schneider (Zurich), Adolf Schumacher (Lucerne) et Otto Wyttenbach (Wil). Perte sensible puisqu'une seule admission a été enregistrée, celle de M. Gérald Bays (Marly-le-Grand).

Les 39 arbitres de la ligue nationale seront assistés par 120 juges de touche qualifiés, avec lesquels ils dirigeront 364 matches.

Une place au soleil pour les « sans grade »

Importante nouveauté dans le canton de Vaud

L'Association cantonale vaudoise de football, dont l'assemblée annuelle de délégués se déroulera samedi à Cully (on y réélira président central, pour la 44^{ème} année de suite, M. Gérard Lavanchy : un record qui ne sera pas égalé de si tôt !) a communiqué la composition de ses championnats de deuxième et de troisième ligue. Si, dans la première de ces catégories de jeu on en reste à deux groupes de onze équipes comme précédemment, une modification est, en revanche, intervenue en troisième ligue où les équipes vaudoises sont maintenant réparties en six groupes au lieu de cinq, avec un effectif total de 57 équipes au lieu des 54 de la saison précédente. L'augmentation a été réalisée par un nombre accru de promotions de IV^e en III^e ligue.

La deuxième ligue n'a perdu que ses deux relégués (Yverdon II et Bursins), puisque ni Assens ni Montreux ne parvinrent à se hisser en Ire ligue. A la place de ces deux relégués, sont montés le champion vaudois de III^e ligue, Stade nyonnais II, et Saint-Légier, tous deux benjamins dans cette catégorie où ils n'apparaissent encore jamais. Peu de changements, donc, dans la composition des groupes. Celui où Assens, Renens et Isar Renens vont sans doute reprendre leur bataille pour l'ascension, sera complété par Stade Payerne, transféré du groupe II ; c'est dans ce même groupe que s'inscrivent les deux benjamins, Stade nyonnais II et Saint-Légier. Sur ce deuxième « front », il faut s'attendre à une nouvelle offensive de Montreux, qui chercheront à contrecarrer, notamment, les clubs lausannois, dont plusieurs sont actuellement très ambitieux.

La troisième ligue ayant été remaniée, nous ferons grâce des mutations intervenues entre équipes qui lui appartenaient déjà. Relevons simplement que le

sixième groupe est composé en partie d'équipes jouant le samedi, pratique qui tend à s'amplifier de plus en plus dans le canton de Vaud, en raison des gros effectifs, du nombre insuffisant d'arbitres et aussi d'une certaine pénurie de terrains de jeu.

Le groupe I, celui de la Côte, a perdu Tolochenaz qui remplace le benjamin Echichens, club fort actif s'il en est. Dans la même subdivision revient, par logique géographique, le relégué de II^e ligue, Bursins, qui sera l'un des favoris de cette compétition avec Genolier, Rolle et Prangins. Le groupe II a perdu une équipe lausannoise, l'ES Nord, qui remplace le champion de IV^e ligue, Roche, autrefois déjà en III^e ligue. La lutte peut, ici, principalement mettre aux prises Bex, Villeneuve, Vevey II, Pully et Montreux II. Le groupe III est ramené à neuf équipes, Avenches étant retourné en IV^e ligue et Chailly II passé à une autre subdivision. Echallens et Moudon y reprendront leur duel, avec Lucens comme trouble-fête.

Le groupe IV est celui du Nord. Vaulion en a été relégué. Y sont rattachés le relégué de II^e ligue, Yverdon II.a, et les promus, Yvonand (déjà en III^e ligue autrefois) et la Sagne (nouveau venu). Dans le groupe V, Italia Morges relégué en IV^e ligue, a été remplacé par Penthaiz, promu pour la première fois. Enfin, le nouveau groupe VI a « hérité » de trois promotionnaires : Puidoux-Chevbres (inédi-), Malley II et Chailly II.b ; les autres équipes qui le complètent étaient déjà en III^e ligue.

GENÈVE

Deuxième ligue. — Détail important que l'on ne connaissait pas lors de la rédaction de notre chronique précédente, la deuxième ligue genevoise sera riche, cette

Les lignes générales de la compétition qui débute samedi

On prend les mêmes et l'on recommence

Le championnat suisse de ligue nationale débutera le week-end prochain, une semaine plus tôt que les dernières années. A la veille du jour « J », les différentes équipes ont mis un point final à leur préparation (matches amicaux et rencontres internationales du championnat d'été) et les esprits sont maintenant tendus vers la reprise de la compétition nationale. L'établissement du calendrier de cette 38^{ème} saison a dû tenir compte de plusieurs matches internationaux de l'équipe nationale.

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL

Le championnat d'Europe des nations débute, en effet, cet automne avec des matches contre la Grèce et contre Malte. D'autre part, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'ASE, la Suisse sera opposée à l'Italie, le 17 octobre, à Berne. Enfin, le 15 novembre, elle accordera à la Hongrie un match retour qu'elle lui doit depuis 1966. Au printemps, l'équipe nationale jouera les matches retour du championnat d'Europe contre la Grèce et contre Malte et elle renouera les relations avec la Pologne, qu'elle n'a plus rencontrée en match international depuis la guerre.

Afin de faciliter la tâche du nouveau « coach » national, Louis Maurer, le comité de ligue nationale fera jouer une journée complète en semaine, le mercredi 2 septembre. Le calendrier de la ligue nationale a donc été fixé, pour le premier tour, du 16 août au 6 décembre, et pour le second tour, du 7 mars au 6 juin. Les deux clubs engagés dans les compétitions européennes, Bâle (champion) et Zurich (coupe), joueront leur match du premier tour contre, respectivement, Spartak Moscou et Akureyri, le 16 et le 30 septembre.

APRÈS ZÜRICH, LUGANO

Après Zurich, un autre club a annoncé officiellement son intention d'instaurer un régime de semi-professionnalisme : le FC Lugano d'Albert Sing. Il semble, du reste que plusieurs clubs aux ressources financières importantes vont se tourner vers cette solution. Grasshoppers a engagé pour sa part, un autre joueur professionnel, l'Allemand Rainer Olhauser, qui jouera aux côtés du Suédois Ove Grahn. Quant à Bâle, Lausanne, Servette et Young Boys, ils suivront certainement le mouvement avec plus ou moins de publicité.

ON PREND LES MEMES...

Les favoris pour la course au titre seront à nouveau les équipes qui termineront en tête l'an dernier. Le champion en

Opinions

Essai de pronostic sur le prochain championnat de ligue nationale A

Hussy pourrait « faire un malheur »

Nous avons l'excuse de tout le monde : nous ne sommes pas encore en forme. C'est dire combien nous allons nous en tenir au cliché classique, pour annoncer le championnat naissant : la page blanche. Un rappel, toutefois, pour ceux dont l'exposition au soleil aurait été trop prolongée : Bâle est champion, Saint-Gall et Wettingen sont relégués, Lucerne et Sion promus.

Maintenant, scrutons l'horizon. Les équipes ont été peu brassées, ceci n'étant pas un mal. Pourtant, étant différentes, elles devront donc toutes rechercher assise et stabilité. S'arrêter aux résultats des matches dits d'entraînement ? Pas la peine ; ne signifient pas grand-chose, ils perturberaient plutôt l'esprit. Pour tenter d'y voir un peu clair, procédons par classification.

Jamais comme cette année, autant de clubs ont annoncé, urbi et orbi, leur volonté de décrocher le titre : Bâle, Zurich, Lugano, Young Boys, en particulier. Mais, il y a un muet : il s'appelle Grasshoppers. Voilà pour les « gros bras » et tant pis pour le chauvinisme romand. Lausanne et Servette, sans être du groupe privilégié, peuvent réserver une bonne surprise. En tout cas, on les retrouvera au milieu du classement.

A MANIÈRE DÉLICATEMENT

Déjà apparaît la scission entre bons et moins bons, donc entre clubs, pas ou menacés de relégation. Par pudeur patriotiquement neuchâteloise, sortons La Chaux-de-Fonds du groupe des damnés, comme Bellinzone, difficile à manier chez lui. Et puis, je ne tiens pas à me mettre le « docteur » à dos. Appréhiez le sérieux de l'analyse ! Restent Bienne, Fribourg, Lucerne, Sion, Winterthur. Tout ça est à manier délicatement, avec la pince à sucre.

Bienne a terminé vidé et dégonflé, n'a perdu aucun de ses joueurs (ce qui n'est pas une référence, dans le cas particulier) et il ne s'est que peu étoffé. Fribourg change d'entraîneur, perd Tippelt et Clerc, trouve Kaminke et Wernle. Lucerne sème ses vedettes Meyer et Sidler pour « ramasser » Messerli (cinq matches au premier tour avec Grasshoppers), Hunger (aucun match), Fischer (La Chaux-de-Fonds, cinq matches). Sion ne s'est guère renforcé avec Delay, blessé (sur la touche un an), avec Sandoz (bon, mais lunatique). Winterthur pleure Hussy, Sturmer et Havenith. Il sera assez coriace pour se sauver, tant et si bien qu'un quatuor se forme en queue de peloton. Sion a pas mal de classe et laissera le quatuor fondre en trio : Bienne, Fribourg, Lucerne.

TROIS NOMS

A mon avis, Lucerne sera relégué avec Fribourg. Démentez joyeusement ! Peut-être y aura-t-il d'autres volontaires. Servette, équipe instable et supersensible, comme Lugano, peut être brillant ou médiocre. Sans surprise, ils peuvent nicher sur n'importe quel échelon !

Et le titre ? Bâle et Zurich se partagent cet honneur depuis quatre ans. Ils n'amusent plus Lugano ? Je ne crois guère à ses mercenaires. Young Boys ? Grasshoppers ? plutôt le dernier. Hussy est malin et peut frapper un grand coup. En classe pure, Zurich et Bâle dominent toujours, et Lausanne ne doit pas être sous-estimé, mais concluons : Grasshoppers premier, Lucerne et Fribourg derniers.

Ne secouez pas la tête : faites mieux.

A. EDELMANN-MONTY

Le classement général depuis 1937

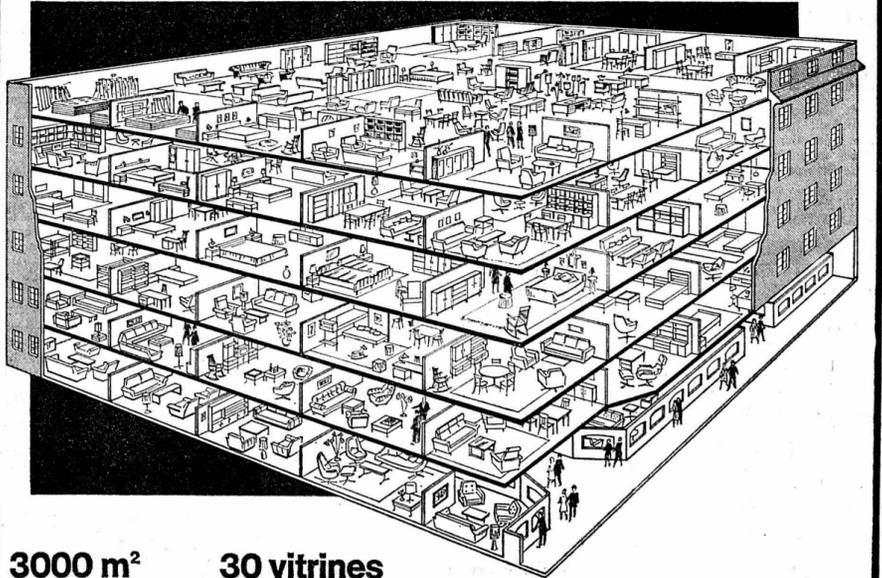
A la veille de cette nouvelle saison, voici comment se présente le classement « général » du championnat suisse (de 1933 à 1970) :

1. Lausanne	37 saisons	948 462 204 282 3088-1451 1128
2. Servette	37 saisons	948 464 190 294 2048-1442 1118
3. Grasshoppers	35 saisons	896 460 192 244 2200-1382 1112
4. Young Boys	34 saisons	870 407 196 267 1856-1435 1010
5. Lugano	34 saisons	869 353 229 287 1452-1340 935
6. Bâle	32 saisons	852 364 187 301 1716-1506 915

Des milliers de couples de fiancés, d'innombrables amateurs de beaux meubles

ont fait une expérience heureuse en visitant notre

VASTE EXPOSITION SUR 6 ETAGES



3000 m² 30 vitrines

Sans contrainte, dans un seul immeuble, vous comparez sur place des centaines de chambres à coucher, salles à manger, salons, studios, chambres d'enfants et plus de 1000 meubles divers.

Toujours les dernières créations suisses et européennes

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 575 05

Preuve de la qualité de nos meubles : garantie 15 ans.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous désirons engager deux

EMPLOYÉES de BUREAU

qualifiées, pour notre département
TROUSSEAUX, PORCELAINE, ARGENTERIE
et CRISTAUX.

A personnes ayant le sens pratique des relations d'affaires, et désirant occuper un poste d'avenir intéressant, avec responsabilités,

nous offrons :
travail agréable et varié, en étroite collaboration avec le service externe des ventes ;
semaine de 5 jours ;
prestations sociales légales + assurance retraite.
Rémunération : à convenir.

Faire offres à : Werner MARTIN & Co
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.

Pour un entretien de présentation, sans aucun engagement réciproque, veuillez solliciter un rendez-vous précis en téléphonant au (038) 7 61 22.

Nous cherchons encore quelques

**DÉMONSTRATEURS
DÉMONSTRATRICES**

pour la visite de notre ancienne clientèle, tant privée que commerciale.
Débutants(es) acceptés(es).

Age : pas au-dessus de 35 ans.
Nous offrons fixe élevé, commission, remboursement des frais et prestations sociales. Transport assuré.

Prière de se présenter jeudi 13 août, de 15 h à 18 heures, à l'hôtel Beau-Rivage, Neuchâtel, et demander M. Büche.

MORRIS

Garage R. WASER
Automobiles
Triumph - MG - Morris
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 16 28

cherche,
1 employé de bureau
1 aide de bureau
et
1 serviceman

Le MALOJA cherche

SOMMELIÈRE

Horaires de travail agréables.
Congé le mercredi et le dimanche.

Téléphoner au 5 66 15.

Importateurs en alimentation engageraient pour entrée immédiate ou date à convenir

CHEF DE DÉPÔT

dynamique et ayant le sens de l'organisation.
Excellentes conditions d'engagement et place stable.

Faire offres sous chiffres BO 1958 au bureau du journal.

GARAGE Mario BARDO

cherche
EMPLOYÉ DE COMMERCE
au courant de tous les travaux de bureau, pouvant prendre des responsabilités et seconder le patron.
Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaires, au garage
Mario BARDO, Neuchâtel,
Sablons 47.

On cherche

boulangier-pâtissier

pour fin septembre ou date à convenir. Semaine de 5 jours. Bonne ambiance de travail. Etranger accepté.

S'adresser à M. Caldart, pâtisserie-tea-room, 2114 Fleurier. Tél. 9 10 31.

Nous cherchons :

SOMMELIÈRE

EMPLOYÉE DE MAISON

S'adresser au restaurant Lacustre, 2013 Colombier. Tél. (038) 6 34 41.



2072 Saint-Blaise
Route de Berne 17
☎ (038) 3 23 23

Nous cherchons pour notre département appareils de chauffe :

soudeurs

ainsi que quelques

ouvriers

qui auraient la possibilité d'être formés par nos soins en qualité de soudeurs.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de se présenter au service du personnel.



NEUCHÂTEL

désire engager

UNE JEUNE FILLE

libérée des écoles en qualité d'emballuseuse à la caisse principale.

La candidate souhaitée devrait avoir une bonne formation primaire, aimer les chiffres, d'autres travaux plus importants pouvant lui être confiés après un stage relativement court.

Salaires à convenir, tous avantages sociaux d'une grande maison.

Prière d'adresser les offres de service par écrit, avec photo récente, à



NEUCHÂTEL

Bar à café, au centre de la ville, cherche

sommelière
(débutante acceptée)
pour 3 mois, dès septembre.
Tél. 5 36 67.

Café-restaurant du Gibraltar, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate

sommelières
à la demi-journée (matin ou après-midi). Congé le dimanche. Studio à disposition. Se présenter ou téléphoner au 5 10 48.

La Crèche de Neuchâtel cherche pour le 15 septembre

UNE PERSONNE

ayant longue expérience pour des enfants de 2 à 4 ans. Semaine de 5 jours.

Faire offres à la Direction, Bercles 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 33 27.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille

ayant terminé sa scolarité cherche une bonne place dans un ménage avec bébé, pour compléter ses connaissances de français.

Ecrire à famille Waldschmidt Holzlegistrasse 26 8400 Winterthour

EMPLOYÉ

34 ans, langue maternelle française, bonnes notions d'allemand et d'anglais, formation technique et commerciale, habitué à diriger du personnel, cherche place avec responsabilités. Adresser offres écrites à BM 1947 au bureau du journal.

Retraité cherche emploi de **magasinier-chauffeur**

Doctresse en chimie

étrangère, ex-professeur de l'université, cherche emploi à mi-temps dans l'industrie, à Neuchâtel ou aux environs.

Ecrire à Mme C. Chavez, case postale 499, 2001 Neuchâtel.

Prof. médicales

Dr Claude Borel

Seyon 4
ABSENT
jusqu'au
8 septembre.

COMMERCES

A vendre pour raison de santé

ATELIER DE SERRURERIE

installations sanitaires et chauffage central d'importance moyenne dans le Jura neuchâtelois.
Tél. (038) 9 63 52.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHÂTEL

CHIFFONS

achète
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

AVIS DIVERS

MI-ÈTE DE LA BRÈVINE

résultats de la tombola

559	1299
1180	1716
1243	1740

Les lots peuvent être retirés chez Francis Matthey, la Brèvine, tél. (039) 6 53 07.

Si vous avez besoin d'un prêt

rapide - discret - avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom _____

Rue _____

Localité _____ F.N

Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 051/27 30 90

AUTO-ÉCOLE

SIMCA 1000 Permis professionnels
OPEL pour camions et taxis
A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70
domicile 3 32 66

Dettes = Soucis
Débarassez-vous-en par la gestions de dettes

Genève Tél. (022) 44 54 97
Lausanne 4, rue du Tunnel Tél. (021) 22 36 82
Neuchâtel Tél. (038) 5 88 70

Dr. Bernhard Weck
7, rue Chaillet, Fribourg 037/924 04/05

TENTES

d'exposition
4 places
cédées à prix avantageux

ROCHAT
CERNIER
Tél. 7 11 60

teckels

3 mois, poil court, poil long. Très beaux animaux de pure race, avec pedigree, à partir de 200 fr. Tél. (021) 24 22 15.

Amis des bêtes

C.c.p. 20 - 173

Merci de votre don !

JEUDI-TAINTE ALINE
FAIT SES CONFITURES
AVEC LES ABRICOTS DU



TV

couleur

noir et blanc

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.-

Service impeccable rapide et consciencieux par personnel spécialisé



Neuchâtel
RADIO-TV

HOTEL-RESTAURANT ROBINSON
Colombier
Maintenant ouvert tous les jours

Au bord du lac de Neuchâtel
SES SPÉCIALITÉS : La belle truite au bleu
Tél. 6 33 53
La fondue chinoise

POUSSINES

Badcock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 1/2 à 6 mois. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
1599 Henniez (VD) — Téléphone (037) 64 11 68

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

JOUGS DE FRANCE rénovés pour lampes, au plus offrant. Tél. 3 17 14.

MODELE RÉDUIT D'AVION planeur et différent petit matériel. Tél. 3 18 40.

MOISE COMPLET, 40 fr. Tél. 7 78 32.

CAGE EN VERRE 2 m 50 x 2 m. Tél. 5 36 67.

USAGÉS MAIS EN BON ÉTAT : canapé beige 20 fr, table de cuisine 10 fr, cuisinière à gaz émaillée, grise, 30 fr, lustre peu usagé 35 fr. Tél. 5 01 48 (3me étage), Bachelin 3.

POUR CAUSE DE DÉMÈNAGEMENT : 1 bureau plat, 1 tour de lit avec lit, 2 fauteuils, lampes, 1 table roulante, miroirs dont un à 3 faces (couteur), Mercredi 12 août, de 9 h à 14 h, Mme B. Loew, Ecluse 64, Neuchâtel. Tél. 4 01 13.

BELLE TERRE VÉGÉTALE bas prix. Tél. 5 20 96 ou 6 48 04.

A louer

CHAMBRE AVEC BAINS à personne suisse et sérieuse, près de la gare. Tél. 5 37 04, le matin.

CHAMBRES à 1 ou 2 lits confort. Tivoli 10, Serrières.

CHAMBRE tout confort à jeune homme sérieux. Tél. (038) 5 78 61.

GARAGE Fahys 185, 50 fr par mois. Tél. 4 57 93.

BOUDRY, chambre indépendante, meublée, avec W.C. Tél. 6 30 54.

A MONTMOLLIN, appartement de 2 pièces, libre tout de suite. Tél. 8 14 31.

CHAMBRE INDÉPENDANTE au centre. Tél. 5 66 15.

RIVIERA ITALIENNE Borghetto (près Loano). Dans immeuble neuf, 8 minutes plage, septembre, octobre, à louer meublé tout confort 1 appartement (2 pièces, 4 lits), 1 studio (2 lits). Prix raisonnables. Tél. (022) 47 04 88.

BELLE CHAMBRE indépendante, bien chauffée, bains et douche à volonté eau chaude générale ; 10 minutes de la ville et 7 de la gare. Ne fournit pas le linge de lit. 170 fr. Tél. 5 53 87.

WEEK-END MEUBLÉ à 1000 m d'altitude. Loyer intéressant. S'adresser : G. Leuenberger 2314 la Sagne. Tél. (039) 5 51 35.

APPARTEMENT DE DEUX PIÈCES tout confort, dans une villa, pour monsieur seul, dès 1er octobre. Adresser offres écrites à 128-369 au bureau du journal.

PETIT CHALET au nord de la Vue-des-Alpes. Tél. (038) 5 89 89.

CHAMBRE à 1 ou 2 lits, confort. Tivoli 10, Serrières.

Demandes à acheter

FUSILS, SABRES, PISTOLETS, vieux képis sont achetés au meilleur prix. Tél. (024) 3 17 49.

JULES VERNE (COLLECTION HEITZEL) livres anciens, édition originale, bibliothèque entière, achat, estimation. Ecrire case postale 324, Neuchâtel ou téléphoner, le matin, au 4 65 45, entre 10 et 13 heures.

Demandes à louer

FACTEUR, cherche appartement de 3 pièces, à Neuchâtel. Tél. 8 66 15.

ETUDIANT CHERCHE CHAMBRE, si possible au centre. Tél. (039) 6 52 57.

2 ETUDIANTS (Ecole de droguerie) cherchent 1 chambre à 2 lits pour le 10 septembre 1970, éventuellement studio. Tél. (064) 53 14 04.

CHAMBRE POUR ETUDIANT, à Neuchâtel. Tél. (039) 5 23 26, dès 18 heures.

APPARTEMENT DE DEUX PIÈCES confort ou mi-confort pour dame seule, solvable. Dès septembre, ou octobre : à convenir. Adresser offres écrites à VF 1945 au bureau du journal.

JEUNE HOMME (typographe) cherche studio meublé ou chambre indépendante à Neuchâtel ou environs. Entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à ES 1961 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

SOMMELIÈRE connaissant les 2 services cherche remplacements 2 à 3 jours par semaine. Tél. 5 91 93, dès 19 heures.

JEUNE FILLE ayant terminé l'école de commerce en juillet 1969, et séjourné 1 an en Grande-Bretagne, cherche emploi pour le 1er septembre ou date à convenir. Adresser offres écrites à AM 1953, au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

MANTEAU DE PLUIE beige a été pris par erreur, dimanche soir, au City. Tél. 3 25 75, pour l'échanger.

TROUVÉ CHATON noir, lundi soir à Peusse, cinéma. Tél. 4 67 79.

Divers

GARDERAIT petit chien jusqu'au 1er septembre. Bons soins. Tél. 4 09 05.

A DONNER petite chienne noire et blanche, 3 mois. Tél. 3 29 94.

A ÉCHANGER points Silva, Mondo, Avanti, Juwo contre bons Steinfels. Tél. 4 21 48.

QUELLE PERSONNE garderait une chienne moyenne, affectueuse, pendant 4 semaines ? Tél. (038) 6 31 14.

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25.000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

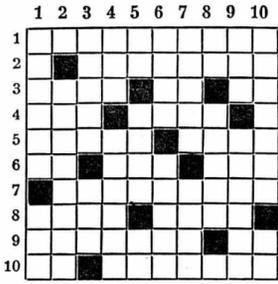
Nom _____
Rue _____
Domicile _____
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

Imprimerie du bord du lac
cherche un
AUXILIAIRE
qui aurait la possibilité de se spécialiser. Travail agréable dans une entreprise moyenne au sein d'une équipe jeune.
Prendre rendez-vous au téléphone 6 31 51.

FAN
C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre
PETITE ANNONCE
Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

MOTS CROISES

Problème No 173



HORizontalement

1. Cavité de l'encéphale. 2. Une minute chez le notaire. 3. On peut l'être bien ou mal dans un partage. — En Mésopotamie. — Pronom. 4. Grande division d'une histoire. — Pays breton. 5. Ouvrage qui peut être imprimé. — Des débauchés la font. 6. Pronom. — Affluent du Danube. — fureur. 7. Certaines sont des ailerons. 8. table de marché. — Nouveau venu. 9. Son grain est précieux. — Possessif. 10. On les suit sans même y penser. — Repos après repas.

VERTICALEMENT

1. On y trie des lentilles. — So présente parfois avec une escarre. 2. Guidés. 3. Mauvaises pour un cancre. — Passe à Soleure. 4. Sépare des corps. — Sont très difficiles à interpréter. 5. Participe. — Dans l'autre nom du môle. — Animal arboricole. 6. Puits des Causses. — N'était pas vilain. 7. Dame Fourmi le trouva trop petit. — Sont nombreuses en Grèce. 8. Article. — Méchante. 9. Niedermeyer le mit en musique. — Femme perdue. 10. Nobles. — Avaient plusieurs emplois à Rome.

Solution du No 172

1	G	A	L	I	M	A	F	R	E
2	E	M	U	L	A	T	I	O	N
3	R	N	E	F	L	U	C	E	
4	B	L	E	F	A	E	R	G	
5	E	U	A	I	N	E	R		
6	M	A	N	A	N	T	S	I	
7	S	I	R	E	E	C	O	T	S
8	T	E	I	L	L	E	U	R	E
9	O	R	E	I	S	O	L	E	E
10	P	E	L	E	S	H	E	S	S

HOROSCOPE

Une atmosphère très instable se manifestera pendant une grande partie de la journée. Les rapports dans le milieu professionnel seront très difficiles. La soirée sera meilleure. Naissances: Les enfants de ce jour auront un esprit très ouvert; ils s'émerveilleront souvent.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Evitez de voyager aujourd'hui. **Amour:** Méfiez-vous des intrigues et des commérages. **Affaires:** Soyez aimable envers vos collègues.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Vous vous sentirez en pleine forme et détendu. **Amour:** Des événements extérieurs troublent votre quiétude. **Affaires:** Tout n'ira pas pour le mieux aujourd'hui.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Evitez tout surmenage, cérébral ou physique. **Amour:** N'abusez pas trop de votre autorité. **Affaires:** N'hésitez pas à confier vos préoccupations.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament. **Amour:** Allez au fond des choses. **Affaires:** Ne comptez que sur vous-même.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Efforcez-vous de vous tenir droit. **Amour:** La personne qui vous intéresse vous remarquera. **Affaires:** Terminez au plus vite le travail en cours.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Consommez davantage de légumes frais. **Amour:** Oubliez vos anciens griefs. **Affaires:** Vous vous heurterez à de nombreuses difficultés.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Faites des frictions au gant de crin. **Amour:** Méfiez-vous de certains qui se disent vos amis. **Affaires:** Ne vous laissez pas tenter, soyez économe.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Vos articulations sont fragiles. **Amour:** Ne vous montrez pas brusque et impatient. **Affaires:** Vous aurez à faire face à une situation compliquée.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Essayez de ne pas trop consommer de conserves. **Amour:** Ne renoncez pas à poursuivre votre idéal. **Affaires:** Vous aurez un surcroît de travail aujourd'hui.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Vous devriez surveiller votre tension. **Amour:** Soyez fidèle à vos sentiments. **Affaires:** Ne négligez pas les apuis qui vous sont offerts.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Prenez des repas mieux équilibrés. **Amour:** Prenez vos responsabilités. **Affaires:** N'hésitez pas à rompre avec les habitudes.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Supprimez définitivement les féculents. **Amour:** Evitez les situations compliquées. **Affaires:** Ecoutez les conseils de personnes sages.

Festival du château CASINO D'YVERDON

Ce soir à 20 h 45, gala unique

CATHERINE SAUVAGE

Prix des places : Fr. 8.— à Fr. 12.—.

Demain soir, jeudi, à 20 h 30, gala unique

GHEORGE ZAMFIR

et l'orchestre Benone Damian.

Prix des places : Fr. 5.— à Fr. 7.—.

Location : Gonset S.A. Tél. (024) 2 50 61 et à l'entrée.

Maurice SAUSER

Meubles de magasin

Ebénisterie

Menuiserie

Neuchâtel

Ecluse 17

Tél. 5 22 65.

Si vous souffrez des pieds, confiez l'exécution sur mesure de vos supports plantaires au spécialiste orthopédiste

YVES REBER

19, fbg de l'Hôpital, tél. 5 14 52

Exposition

AUGUSTE BACHELIN

(1830 - 1890)

lithographies

AU CAFIGNON MARIN

du 12 août au 10 septembre

SOUS LES ARCADES

LES PRIX DOUX DU MOIS D'AOUT

en robes, 2 pièces, pantalons et pulls.

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	10 août	11 août
Banque Nationale	535.— d	530.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	740.—	720.— d
La Neuchâtoise as.g.	1575.— o	1575.— o
Appareillage Gardy	170.— d	170.— d
Cabl. élec. Cortailloc	4400.— d	4500.— d
Cabl. et tréf. Cossonay	2425.— d	2475.— d
Chaux et cim. Suis. r.	550.— d	555.— d
Ed. Dubled & Cie S.A.	1650.— d	1700.— d
Ciment Portland	3075.— d	3075.— d
Interfood S.A. «A»	1120.— d	1120.— d
Interfood S.A. «B»	5900.— d	5900.— d
Tramways Neuchâtel	300.— d	300.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	775.—	750.— d

OBLIGATIONS	10 août	11 août
Etat Neuch. 2 1/2 1932	92.— d	88.— d
Etat Neuch. 4 1/2 1965	88.— d	88.— d
Etat Neuch. 3 1/2 1946	98.— d	87.— d
Com. Neuch. 5 1967	87.— d	86.— d
Com. Neuch. 3 1951	96.— d	87.— d
Chx-de-Pds 5 1966	87.— d	89.— d
Le Locle 5 1966	90.— d	89.— d
Châtelot 5 1/2 1968	89.— d	89.25 d
Elec. Neuch. 3 1951	97.50 d	94.— d
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	94.— d	92.50 d
Pallard S.A. 3 1/2 1960	92.50 d	91.— d
Tabacs N.-S. 4 1962	91.— d	91.— d
Raff. Cress. 5 1/2 1966	91.— d	92.50 d

Cours des billets de banque étrangers

du 11 août 1970

	Achat	Vente
France	76.25	79.25
Allemagne	— 65	— 67 1/2
Italie	117.—	120.—
Espagne	6.05	6.32
U. S. A.	4.27	4.32
Angleterre	10.10	10.40
Belgique	8.40	8.70
Hollande	118.—	121.—
Autriche	16.50	16.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	45.—	49.—
Pièces françaises	42.—	46.—
Pièces angl. anc.	39.—	43.—
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	220.—	250.—
Lingots	4850.—	4930.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise

OBLIGATIONS	10 août	11 août
3 % Fédéral 1949	91.75 d	92.50 d
2 1/2 % Fed. 1954, mars	95.50 d	95.50 d
3 % Fed. 1955, juil.	89.75	89.25 d
4 1/2 % Fédéral 1965	91.75	91.75 d
4 1/2 % Fédéral 1966	88.75	88.75 d
5 % Fédéral 1967	92.— d	92.— d

ACTIONS	10 août	11 août
Swissair nom.	585.—	583.—
Union Bques Suisses	3900.—	3880.—
Société Bque Suisse	3000.—	2980.—
Crédit Suisse	3015.—	2990.—
Bque Pop. Suisse	1960.—	1955.—
Bally	1000.— d	1000.—
Electro. Wa.	2170.—	2130.—
Motor Columbus	1480.—	1475.—
Italo-Suisse	236.—	235.—
Réassurances Zurich	1940.—	1920.—
Winterthur Accid.	900.—	875.—
Zurich Assurances	5025.— d	5000.—
Alu. Suisse nom.	1540.—	1510.—
Brown Boveri	1615.—	1580.—
Saurer	1710.—	1690.— d
Fischer	1390.—	1390.—
Landis & Gyr	1530.—	1550.—
Lonza	2200.—	2140.—
Nestlé porteur	3240.—	3190.—
Nestlé nom.	2055.—	2030.—
Sulzer	3800.—	3750.—
Oursina	1530.—	1490.—
Alcan-Aluminium	86.—	85 1/2
American Tel & Tel	192 1/2	190 1/2
Canadian Pacific	243.—	241.—
Du Pont de Nemours	516.—	501.—
Eastman Kodak	265 1/2	258.—
Ford Motor	195 1/2 d	194 1/2 d
General Electric	324.—	320.—
General Motors	294.—	289 1/2
IBM	1063.—	1033.—
International Nickel	175.—	171.—
Kennecott	181.—	175 1/2
Litton	72 1/2	71.—
Marcor	97.— d	95.—
Std Oil New-Jersey	275.—	267.—
Union Carbide	161 1/2	160.—
U. States Steel	130 1/2	130.—
Machines Bull	66 1/2	64.—
Italo-Argentina Cia	31 1/2	31 1/2
Phillips	76 1/2	76 1/2
Royal Dutch Cy	168.—	167.—
Sodeo	139.—	137.—
A. E. G.	208.—	207.— d
Farbenfabr Bayer AG	183 1/2	183.—
Farbw. Hoechst AG	217 1/2	216 1/2
Mannesmann	181.—	183.—
Siemens	229.—	229.—

BALE	ACTIONS
Ciba, porteur	10150.—
Ciba, nom.	8175.—
Gelgy, porteur	7450.— d
Gelgy, nom.	5000.—
Sandoz	4310.—
Hoff.-La Roche (bj)	162000.—

LAUSANNE	ACTIONS
B. C. Vaudoise	905.— d
Crédit Fonc. Vaudois	890.— d
Innovation S.A.	230.— d
Rom. d'électricité	365.—
Ateliers constr. Vevey	600.—
La Suisse-Vie	2700.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâtoise

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 5

Fixez vous-même le montant de vos remboursements mensuels! Vous connaissez vos possibilités mieux que quiconque. Veillez vous-même à ce que le crédit ne devienne pas une charge trop lourde pour vous.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle 8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 022 24 63 53 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391 _____

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Vacances-jeunesse
- 18.00 Bulletin de nouvelles
- 18.05 (C) Lassie
- 18.30 Pop-hot
- 18.50 (C) Les Poucetofs
- 18.55 Les Habits noirs
- 19.25 Roman d'août
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Carrefour
- 20.35 (C) Département 5
- 21.25 (C) Championnat du monde cycliste sur piste
- 22.40 Téléjournal

FRANCE II

- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Emissions pour les jeunes
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 Les dossiers de l'écran
- 22.05 (C) Débat

SVIZZERA ITALIANA

- 18.40 Minerali e fossili del Ticino
- 19.15 Telegiornale
- 19.20 La scelta del mestiere
- 19.50 Canzoni d'estate
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Ai confini della realtà
- 21.30 (C) Ciclismo: Campionati mondiali su pista
- 23.30 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 L'heure enfantine
- 17.30 Pour les élèves des degrés primaires
- 18.40 Magazine des consommatrices
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Doris Day
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Magazine politique
- 21.05 (C) Simon Templar et la fille du millionnaire
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 (C) Championnats du monde de cyclisme

FRANCE I

- 12.30 Toute la ville joue
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 18.25 Dernière heure
- 18.30 Thierry la Fronde
- 18.55 Pour les petits
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Prune
- 19.40 Qui et Quoi ?
- 19.45 Information première
- 20.25 Intervilles
- 21.40 Année Beethoven

ALLEMAGNE I

- 15.25, téléjournal. 15.30, course Paris - Luxembourg. 16.40, flash, chien de berger. 17.10, la fille Phœbé. 17.40, testé pour vous. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, quelques jours de la vie de Rudolf - August Oetker. 21 h, la famille Bergmann. 21.45, le black and white minstrel show. 22.20, téléjournal, météo. 22.40, Salvador Dali. 23.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17.10, Fex et les animaux. 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, à l'ouest de Santa-Fé. 19.10, les aventures de John Kling. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, Peenemünde. 22.25, informations, météo. 22.35, championnats du monde cycliste sur piste à Leicester.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous informations. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir-première. 7.30, mon pays c'est l'été. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations et revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h et 11 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11.05, spécial-vaucances. 12 h, le journal de midi et informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, mon pays c'est l'été. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures avec: Colomba. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, lettres romandes. 18.30, le miroir dans la vie et mon pays c'est l'été. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 1970. 20 h, la bonne adresse. 20.30, 7me festival Tibor Varga, Sion. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

11 h, l'heure de culture française. 11.30, rencontre à la maison de l'Unesco à Paris. 11.40, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, émission d'ensemble: per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, dialogue dans un compartiment, pièce radiophonique. 22 h, Europe-Jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

Informations à 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, ensemble de chambre de radio Berne. 9 h, entracte. 10.05, valse et polkas. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, orchestre promenade parisien. 12.40,

FÊTE DE NUIT DE LA FÊTE DES SAISONS TAVANNES

14, 15 et 16 août 1970

MUSIQUE ET DANSE
DANS LES RUES
ATTRACTIONS FORAINES

DIMANCHE 16 août 15h30 la grande parade
mini-corso des moins de 15 ans

GUINGUETTES
aux diverses spécialités

DISCOUNT-

TEXTILES
ruelle Dublé 3

POUR VOUS MADAME

ENSEMBLE tricot acryl uni bord contrasté **30.-**

JAQUETTE longue, pure laine sans manches **25.-**

MANTEAU de pluie, teinte mode façon jeune **60.-**

MANTEAU de pluie, térylène, classique, coloris assortis **45.-**

ENTRÉE LIBRE

FERMÉ LE LUNDI

LIBRE-SERVICE - PRIX NETS

COPO

Chez GM, 'service' s'écrit avec un grand S.

Un très grand S. Parce que toute voiture, même la meilleure, requiert un service impeccable, sûr. C'est très important et nous le savons bien.

GM C'est pourquoi les chefs d'atelier et les mécaniciens de notre réseau suivent régulièrement des cours spécialisés à l'usine même.

GM C'est pourquoi les installations, l'équipement et l'outillage de nos stations de service doivent répondre aux normes de la General Motors.

GM C'est pourquoi, à chaque service d'inspection et à chaque test de sécurité, votre voiture est contrôlée minutieusement, «auscultée», suivant un schéma standard établi par l'usine.

GM C'est pourquoi, enfin, nous avons créé l'Euroservice GM. Cette organisation couvre toute l'Europe et compte des milliers de stations de service. Elle vous assure un service parfait, non seulement dans votre localité mais dans toute la Suisse et à l'étranger, pour vous permettre de rouler partout sans problèmes.



GM EUROSERVICE
GENERAL MOTORS
Nous sommes ici pour que vous soyez content de votre voiture

Service GM, un atout de plus pour les voitures GM: Opel - Vauxhall - Ranger - Chevrolet - Buick - Oldsmobile - Pontiac - Cadillac - Bedford

Excursions FISCHER

MERCREDI 12 AOUT

CHASSERAL

Dép. 13 h 30 Fr. 10.- (AVS: 8.-)

JEUDI 13 AOUT

GRAND-SAINT-BERNARD

(Tunnel et col)

Dép. 6 h 30 Fr. 32.- (AVS: 26.-)

LAC-NOIR

Barrage de Schiffenen-Fribourg

Dép. 13 h 30 Fr. 14.- (AVS: 11.50)

Renseignements et inscriptions:

Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

POUR VOS VACANCES

TROUVEZ DES AMIS

Vous désirez le départ d'une vie nouvelle et heureuse. Profitez de l'offre exceptionnelle que vous propose Centre-Union, club, Etoile 1, 2300 la Chaux-de-Fonds. Vous trouverez des amis ou un conjoint selon vos désirs. Nous organisons des sorties, rallies, soirées récréatives et dansantes. Documentation gratuite. Discretion assurée.

Tél. (039) 2 22 75 de 18 à 20 heures.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

● Pas de caution:
Votre signature
suffit

● Discretion totale

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038 / 5 44 04

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

RESTAURANT REBSTOCK, TSCHUGG

Famille R. Dupont, près de Certier

CONCERT OPEN-AIR

chaque soir, dès 20 heures, excepté le lundi, avec l'excellent

ORCHESTRE KITZECKER

(ensemble austro-yougoslave)

bien connu à la radio et par ses disques.

AUTO-LOCATION

3 11 44

AUTO-LOCATION

3 11 44

AUTO-LOCATION

3 11 44

GARAGE DU ROC

Hauterive (NE)

A vendre

VOLVO 122 S

modèle 1967,

43,000 km.

Tél. 5 08 41,

dès 19 heures.

A vendre

Opel

Kadett

modèle 1965, 60,000

km, parfait état.

Tél. (039) 3 73 29,

après 19 heures.

Particulier vend

Alfa Romeo

GT 1300

modèle 1969,

52,000 km, 7800 fr.,

non dédouanée.

Hôtel Terminus, tél.

5 20 21, demander

M. Barclay.

GARANTIES

EXPERTISÉES

Audi 75

1965 - 97,000 km

Fiat 1200

1959 - révisée

Fiat 500

1958 - 41,800 km

Ford Taunus

12 M

1965 - 67,000 km

Opel Kadett

Kombi

1966 - 72,000 km

VW 1200

1960 - bleu

VW 1300

1967 - bleu foncé

91,800 km

Garage **BARDO**

Neuchâtel

Tél. (038) 4 18 43

VOYAGES

WITTWER

EXCURSIONS

MERCREDI 12 AOUT

DENT-DE-VAULION

Dép. 13 h 30 Fr. 15.50 (AVS 13.-)

SAUT-DU-DOUBS

Bateau en plus: Fr. 2.80

Dép. 13 h 30 Fr. 9.50 (AVS 8.-)

JEUDI 13 AOUT

FORÊT-NOIRE ET TITISEE

(passeport ou carte d'identité)

Dép. 7 h 00 Fr. 30.- (AVS 24.-)

GRUYÈRES

Dép. 13 h 30 Fr. 15.- (AVS 12.-)

CHALET HEIMELIG

Dép. 14 h 00 Fr. 6.50 (AVS 5.50)

VENDREDI 14 AOUT

ZOO LA GARENNE

à LE VAUD

(entrée du zoo non comprise)

Dép. 8 h 00 Fr. 20.- (AVS 16.-)

INSOLITE JURA

COURSE SURPRISE

Dép. 13 h 30 Fr. 10.- (AVS 8.-)

16. 8 LAC DE CHAMPEX Fr. 25.-

16. 8 COURSE SURPRISE Fr. 21.-

16. 8 LUDERNALP Fr. 17.50

16. 8 CHASSERAL Fr. 10.-

AUTOCARS WITTWER

Neuchâtel, Saint-Honoré 2 5 82 82

Véhicules à moteur

et accessoires

A vendre

barque

de pêcheur, avec

moteur et matériel.

prix intéressant.

Tél. (038) 3 36 93

entre 12 et 13 heures.

VW 1500

en bon état,

à vendre pour cause

de double emploi.

S'adresser à

G. Leuenberger,

scierie,

2314 la Sagne.

Tél. (039) 5 51 35.

J'achèterais

vélocoteur

Sachs, 2 vitesses,

en état de marche.

Tél. 3 46 17.

Voitures de location

VW 1300

Audi 60

VW Bus

Valliant

VW Variant

VW Pick-up

VW Combi

Ro 80



SWITZERLAND

Garage Hironelle

Pierre Senn

Pierre-à-Mazel 25

2000 Neuchâtel

038/5 94 12

A VENDRE
MAGNIFIQUE VOITURE

**CHEVROLET
CAMARO 327 1969**

57,000 km, radio, avec pneus d'hiver. Prix très intéressant.
Téléphoner l'après-midi au (038) 7 89 75.

A vendre

Corsair Z 550

1969, état de neuf.

Prix à discuter.

Tél. (038) 5 41 24,

entre 18 et 19 heures.

A vendre

2 CV

1967, expertisée.

Tél. 4 27 90.

A vendre

Simca 1500

1965, expertisée,

en parfait état.

Tél. 8 72 50.

Fiat 1100

1961 - révisée

Rover 2000

1965 - 85,000 km

Austin 1100

1965 - 45,000 km

Renault

Caravelle

1965 - 83,000 km

Ford Taunus

12 M

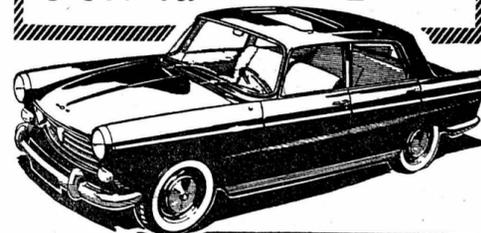
1965 - 67,000 km

Garage **BARDO**

Neuchâtel

Tél. (038) 4 18 43

**La meilleure
des occasions
c'est la 404**



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment l'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises



Deux gangsters américains tentent une escroquerie de deux millions à Zurich

ZURICH (ATS). — Une audacieuse tentative d'escroquerie portant sur deux millions de francs a avorté à Zurich, grâce à la prudence d'un employé de banque. La police a procédé à l'arrestation de deux ressortissants américains membres de la bande de « gangsters » qui avaient organisé ce « coup ».

Les deux complices admettent qu'ils sont venus des Etats-Unis dans l'intention de réaliser une escroquerie au détriment d'une banque suisse, mais refusent obstinément de nommer « l'employeur » qui leur a remis des instructions des billets d'avion et les fonds nécessaires à leur entreprise.

La bande d'escrocs américaine avait appris qu'une caisse de pension new-yorkaise avait déposé chez un agent de change des obligations d'Etat pour un montant de 740,000 dollars (3128 millions de fr.). Un homme se présenta à la filiale new-yorkaise d'une grande banque suisse et après avoir annoncé que l'agent de change déposerait sous peu 740,000 dollars dans cet établissement, il spécifia qu'une partie de cette somme, soit un demi-million de dollars, devraient ensuite être transférés en Suisse. Il se fit remettre les formules nécessaires à ces transactions. Se rendant ensuite à Zurich, l'homme s'adressa à ladite

banque suisse et demanda qu'on envoie un téléx à l'agent de change pour le prier de déposer les obligations d'Etat à la filiale de New-York, comme convenu. De plus, il fallait donner l'ordre à la filiale de virer un demi-million de dollars à Zurich.

Méfiant autant que prudent, l'employé auquel l'homme s'était adressé demanda à l'agent de change de lui confirmer la chose et de lui donner des renseignements plus précis. L'homme d'affaires américains répondit que la caisse de pension l'avait bel et bien mandaté par lettre de faire une telle transaction. L'employé suisse exigea cependant que l'agent de change s'assure auprès du propriétaire de ces papiers-values que tout était bien en ordre. La caisse de pension répondit alors que la lettre était un faux et qu'elle n'en avait jamais écrit de pareille. Le pot aux roses était découvert et il ne resta plus à la police zuricoise qu'à cueillir les deux escrocs.

Cinéma: abolition de la censure obligatoire

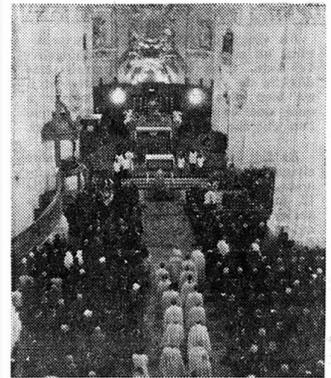
LUCERNE (ATS). — Le Conseil d'Etat lucernois a décidé de supprimer la censure obligatoire des films pour la remplacer par une censure facultative. La commission de censure se réunira dès lors à la demande des propriétaires des salles de projection qui éprouveront des doutes quant à la possibilité de projeter tel ou tel film. Parallèlement, l'âge d'admission dans les salles de cinéma sera ramené de 18 à 16 ans. Ces décisions figureront dans la nouvelle loi sur le cinéma actuellement en cours d'élaboration.

Un projet suisse pour une centrale électrique en Islande

ZURICH (ATS). — L'industrialisation de l'Islande suit activement son cours. Le gouvernement de l'île envisage l'installation d'une nouvelle centrale hydro-électrique d'une puissance de 150 megawatt (mW) dans le sud du pays, en amont de la centrale de Burfell, inaugurée récemment. Cette centrale portera le nom de Sigalda. Tout comme pour Burfell, la plus grande partie de l'énergie produite par Sigalda sera utilisée dans les usines d'aluminium d'Alusuisse.

C'est une entreprise suisse qui est chargée du projet de Sigalda. En effet, les travaux d'ingénieurs ont été confiés par le gouvernement islandais à Electro-Watt, ingénieur-conseil S. A., Zurich, et au groupe d'ingénieurs islandais Virkir.

Les obsèques de Mgr von Streng



Les obsèques de Mgr von Streng, évêque de Bâle, se sont déroulées en présence d'une foule considérable à la cathédrale de Soleure.

Voici une vue prise à l'intérieur de la cathédrale durant cette émouvante cérémonie. (Photo A.S.L.)

VALAIS

Deux Allemands tués au Cervin LES CORPS IDENTIFIÉS

SION (ATS). — La police cantonale à Sion communique qu'il a été possible dans la journée de mardi d'identifier les corps des deux alpinistes allemands tombés vendredi dans la face nord du Cervin où ils trouvèrent la mort après une chute de 1200 mètres. Il s'agit de MM. Joseph Maerz, né en 1947, domicilié à Hohenbeissenberg et Johann Will, né en 1947 également, domicilié à Oberhausen (Allemagne).

Enfant renversé par une auto

(c) Un enfant de Montana-Crans, le petit Daniel Bonvin, a été happé hier par une auto tessinoise conduite par M. Alexandre Tabarini, 23 ans. L'enfant a été transporté à l'hôpital de Sierre avec une forte commotion cérébrale et une fracture de bras.

FÊTES DE GENÈVE

VENDREDI 14 AOÛT SAMEDI 15 AOÛT DIMANCHE 16 AOÛT

SPECTACLE FOLKLORIQUE CORSO FLEURI DE JOUR ET DE NUIT

GRANDE FÊTE DE NUIT DANS LA RADE DE GENÈVE AVEC

FEU D'ARTIFICE SAMEDI SOIR 15 AOÛT

BALS BATAILLE DE CONFETTI CONCERTS - FÊTE FORAINE FOLLE AMBIANCE

Tarifs spéciaux au départ de nombreux gares CFF

LOCATION : OFFICE DU TOURISME DE GENÈVE 3, PLACE DES BERGUES TEL. (02) 32 26 05 GRAND PASSAGE — EPIS D'OR

Un cadavre repêché à Thoune

THOUNE (ATS). — Le cadavre d'un inconnu a été repêché mardi matin devant la grille de retenue de l'usine électrique de Thoune. Il ne s'agit certainement pas d'un meurtre.

Un wagon de marchandises explose à Zurich

ZURICH (ATS). — Un accident spectaculaire est survenu lundi soir avant 23 heures à la gare des marchandises de Zurich. En effet, au cours d'une manœuvre, un wagon marchandises est entré en collision avec un train. Un homme de manœuvres ayant remarqué qu'un liquide s'échappait du wagon s'approcha avec une lampe à carbure. C'est à ce moment-là que le wagon explosa puis brûla. Le montant des dégâts atteint 20,000 à 30,000 francs.

Traversée des Alpes d'Appenzell à Aigle

ZURICH (ATS). — Depuis près de trois semaines, un groupe mixte de dix membres des « Amis de la nature », de Kloten, traverse les Alpes, d'Appenzell à Aigle. Le groupe entreprend quotidiennement des marches de 5 à 12 heures. Leur cheminement représente quelque 330 km et une variation totale d'altitude de 45,000 mètres. Les alpinistes zuricois arriveront vendredi à Aigle, où ils seront reçus par le syndicat, avec lequel ils échangeront des présents.

Agriculture: une session internationale d'étude réunit 56 pays à Zollikofen

ZOLLIKOFEN (ATS). — « Education pour demain: mythe ou réalité? » Tel est le thème principal de la 7me session internationale d'étude sur la formation professionnelle dans l'agriculture qui s'est ouverte mardi à Zollikofen, dans le canton de Berne. Ce cours, auquel 130 participants représentant 56 pays sont inscrits, durera jusqu'au 18 septembre, sous la direction du Centre international d'études agricoles (CIEA).

Ce cours est divisé en trois parties: un séminaire principal, un voyage d'étude de 5 jours à travers la Suisse et un séminaire complémentaire. Les participants attendront des exposés de spécialistes et

Des propriétaires n'approuvent pas la municipalité

ZURICH (ATS). — L'Association des propriétaires d'immeubles de Zurich s'élève contre une statistique des logements disponibles publiée par la ville de Zurich. Alors que celle-ci mentionne que 204 logements seront à louer à la date du 1er octobre 1970, l'Association des propriétaires d'immeubles, qui ne regroupe pourtant pas la totalité de ses derniers, fait état de mille logements disponibles à cette même date. « Les chiffres de la municipalité dit-elle sont loin de la réalité. »

Ouvrier écrasé par sa grue

LANGENTHAL (ATS). — Un grutier de 58 ans, M. Emil Amliker, qui travaillait lundi après-midi sur un chantier de Langenthal, a été écrasé sous le bras de sa grue. Grièvement blessé, il est décédé sur les lieux de l'accident. Lorsque le malheureux s'est rendu compte que la grue tombait, il a tenté de sortir de sa cabine. C'est à ce moment-là qu'il a été atteint par le bras de la grue.

Un peintre fait une chute mortelle

THOUNE (ATS). — Un maître peintre âgé de 53 ans, M. Gottfried Kropf, de Steffisburg, a été victime d'un tragique accident de travail survenu à Schwablibühl, près de Thoune. Alors qu'il faisait des travaux de peinture debout sur un échafaudage mobile, ce dernier se mit soudain en mouvement et M. Kropf tomba sur la tête. Il est décédé le jour même à l'hôpital de Thoune des suites de ses blessures.

SUITE Opération qui-vive à Kloten



Tous les bagages sont déposés l'un à côté de l'autre avant d'être chargés dans la soute et chaque passager devra venir les identifier avant l'embarquement. Voici justement des passagers identifiant leurs bagages. Il paraît même que la police prend des photos de chacun durant cette opération (Photo ASL)



Des policiers en civil surveillent l'ensemble des opérations de la terrasse de l'aéroport. Ils sont prêts à signaler chaque comportement suspect (Photo ASL)

DEUX FRÈRES TUÉS

BERNE (ATS). — Deux frères MM. Johann et Adolf Ammann, âgés de 67 et 65 ans, domiciliés à Moos près de Ruederswil, ont été tués lundi matin par une automobile conduite par un jeune homme. L'accident s'est produit près de Ramsel, dans le canton de Berne.

Des saisonniers espagnols ne sont pas arrivés à Nidwald

STANS (ATS). — Un groupe de douze saisonniers espagnols devait arriver il y a près d'un mois dans le demi-canton de Nidwald. Bien que l'autorisation d'entrée leur ait été accordée avant la fermeture des frontières, le 23 juin, les Espagnols qui devaient travailler dans l'industrie hôtelière ne sont pas arrivés en Suisse. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) interrogé sur le problème posé par l'Office espagnol d'émigration qui a interdit aux ouvriers espagnols d'aller travailler à Nidwald, a déclaré qu'il n'avait pas de commentaires à faire.

Il n'est rien advenu de nouveau, déclare l'OFIAMT: il s'agit d'une action de l'Office de l'émigration espagnol contre une entreprise de Nidwald et il faut avoir un peu de patience et attendre la réponse à un écrit que l'OFIAMT a envoyé, il y a quelque 10 jours à l'Office espagnol en question pour expliquer la situation.

L'OFIAMT pense que le groupe d'ouvriers espagnols a été retenu à cause des événements qui ont eu lieu pendant les mois de mai et juin à Stansstad ou 39 travailleurs espagnols, en désaccord avec leur employeur, avaient quitté le pays.

Une réserve naturelle vivra jusqu'à l'an 2000 dans les Grisons

PONTRESINA (ATS). — L'Assemblée communale de Pontresina (Grisons) a décidé lundi, à l'unanimité, de proroger jusqu'en l'an 2000 le décret instituant une réserve botanique dans la région comprise entre le val Langgurd, le val Dal Fain et le val Minor. Cette réserve naturelle a été fondée en 1942, à l'instigation du professeur J. Braun-Blanquet, botaniste bien connu et directeur de l'Institut de géobotanique de l'Université de Montpellier.

Recours de l'écrivain Daeniker rejeté par le tribunal fédéral

COIRE (ATS). — La Chambre de droit public du Tribunal fédéral, à Lausanne, a récemment rejeté le recours de droit public introduit par le défenseur de l'écrivain suisse Erich von Daeniker. Ce dernier avait été condamné le 13 février dernier, par le Tribunal cantonal des Grisons, à trois ans et demi de réclusion, et à 3000 fr. d'amende.



Sur la piste, des voitures de police sont à proximité de l'appareil en partance (Photo ASL)

VAUD SUR L'AUTOROUTE PRÈS DE MORGES 2 enfants et 1 adulte grièvement blessés

De notre correspondant: Sur l'autoroute, près de Morges, une voiture genevoise a été heurtée par l'arrière par une automobile vaudoise conduite par M. Raymond Rochat, domicilié au Pont. Celui-ci a dû être hospitalisé, de même que deux enfants passagers du véhicule genevois, les petits Emmanuel Ogay, âgé d'un an, et Hervé Blanc, 6 ans, tous deux domiciliés à Hermance, qui ont été grièvement blessés à la tête et à la cage thoracique.

CONFÉDÉRATION Révision de l'assurance-accidents obligatoire

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet relatif à la révision de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents a siégé mardi sous la présidence de M. Wenk (Bâle), député au Conseil des Etats, et en présence de M. Frauenfelder, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, annonce un communiqué du département fédéral de l'intérieur.

TESSIN Le corps d'un conducteur accidenté n'est pas retrouvé

LOCARNO (ATS). — Un grave accident de la circulation a eu lieu lundi soir entre Russo et Crana dans le val Osersonne. Une voiture conduite par M. Mario Mordasini, âgé de 22 ans, a en effet heurté une glissière d'évitement et a terminé sa course au fond de la vallée. Les raisons de l'accident n'ont pas encore été déterminées. La police et les secours qui se sont rendus sur les lieux n'ont retrouvé que les débris de la voiture, mais le corps de M. Mordasini avait disparu. On suppose qu'il a été éjecté hors du véhicule et emporté par les eaux de l'Isorno. Les recherches se poursuivent.

Transports par route entre la Suisse et la Grèce

BERNE (ATS). — Le 8 août 1970, un accord entre la Suisse et la Grèce relatif aux transports internationaux par route, a été signé par M. Eghert de Graffried, ambassadeur de Suisse en Grèce et M. Christian Xanthopoulos-Palamas, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères à Athènes. C'est ce qu'annonce le département fédéral des transports et communications et de l'énergie dans un communiqué publié mardi.

L'accord prévoit notamment que les transports touristiques de personnes, pour autant qu'il s'agisse de circuits fermés et le transport de marchandises entre les deux pays, sont libres. Les réglementations nationales en matière de douane, de circulation routière et de police, les prescriptions sur le service au volant et le repos des conducteurs professionnels, ainsi que les accords bilatéraux y relatifs auxquels les deux pays ont adhéré, restent applicables.

Des cambrioleurs s'installent dans un appartement avant de le dévaliser

(c) Des cambrioleurs se sont « installés » dans une villa qu'ils ont mise à sac, à Jussy, en l'absence des propriétaires.

C'est à leur retour de vacances, mardi matin, que ceux-ci ont découvert le méfait. L'enquête de police a démontré que les malfaiteurs s'étaient non seulement restaurés, mais avaient vécu dans la place, plusieurs jours durant. Ils ont volé des bijoux, un appareil de photo et... une trompette.

Une autre villa, à Plan-les-Ouates, cette fois, a été « visitée » par des inconnus, lesquels ont fait pattes crochues sur un briquet en or massif, deux carnets d'épargne et six autres briquets, en argent ceux-là.

Sophia Loren attend-elle un second bébé ?

(c) Malgré le mystère fait autour de son cas on sait maintenant que la venue à Genève de Sophia Loren était motivée par deux faits bien précis. Carlo Ponti a été opéré, mais on ignore de quel mal il souffre. Quant à Sophia Loren, on assure qu'elle a rencontré le professeur de Wattenille (qui l'accoucha l'an dernier) en un déduit de cette rencontre que la vedette italienne attend un heureux événement. Elle a refusé de confirmer — ou de démentir — cette nouvelle.

Pour la protection du milieu naturel

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'examiner le nouvel article 24septies de la Constitution pour la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodes, a, selon un communiqué du département fédéral de l'intérieur, siégé lundi et mardi à Sils-Maria, sous la présidence du conseiller national Bratschi (Berne) et en présence de MM. Hans-Peter Tschudi, président de la Confédération et chef du département fédéral de l'intérieur, Arnold Sauter, directeur du service fédéral de l'hygiène publique, et de divers experts. Après des délibérations approfondies, la commission a décidé à l'unanimité d'entrer en matière et de recommander au Conseil national d'accepter le projet d'article constitutionnel.

GENÈVE Cent mille spectateurs sont attendus aux Fêtes de Genève

Neuchâtel y sera brillamment représenté

De notre correspondant: Les traditionnelles fêtes constituent, à n'en pas douter, le « clou » de la saison genevoise. Personne, au bout du lac, n'imagine la période d'été sans ce magistral point d'exclamation. Chaque année, régulièrement, ces festivités hautes en couleur et en musique remportent un grand succès populaire, pour peu que le soleil veille bien être de la partie.

La version 1970 des Fêtes de Genève promet d'être digne de ses devancières, voire de les surmonter encore en envergure et en splendeur. Cette manifestation tant attendue par les touristes... et les Genevois réunira sans doute quelque 100,000 spectateurs, davantage peut-être si les conditions météorologiques s'annoncent favorables.

Les fêtes débuteront vendredi soir et se poursuivront jusqu'à dimanche, à une heure avancée de la nuit, dans un grand déferlement d'élégance et de beauté, sur les quais de la rive droite de la rade que domine le Mont-Blanc et les Alpes de Savoie. Le coup d'envoi sera donné vendredi avec la première soirée consacrée aux présentations de danses des groupes folkloriques étrangers invités, et avec les bals en plein air dans les fameuses guinguettes au bord de l'eau.

LA GRANDE JOURNÉE

La grande journée des Fêtes de Genève, ce sera celle de samedi, avec le défilé du corso fleuri, dont on sait déjà qu'il revêtira cette année une tenue particulièrement originale, sur le thème de « La Grande Fantasia ». Pour ce corso dont on attend beaucoup, les organisateurs ont porté leur choix sur trois ensembles typiques et représentatifs de cultures très différentes: le groupe portugais de Santarem, le groupe français « La Pastourelle », de Rodez, et enfin, le groupe universitaire de danse populaire de Ljubljana (Yougoslavie). Chacun pourra déjà applaudir ces trois ensembles sur le quai du Mont-Blanc dès vendredi soir. Sept corps de musique participeront au défilé, dont la grande fanfare

classique qu'est la « Landwehr », de Fribourg, et qui appartient à la classe « excellence » fédérale, car elle a toujours remporté les plus hautes distinctions aux fêtes fédérales de musique. Notons que la « Landwehr » de Fribourg fonctionne, selon une vieille tradition, comme musique à la Fête romande des tirs fédéraux.

Les majorettes seront là, bien sûr, en charme et en sourires. Mais qui dit « corso » dit aussi débauché de fleurs et de chars véhiculant des grappes de jolies filles.

Le cortège évoquera le « Songe d'une nuit d'été », les « Hallucinations fantastiques » et bien d'autres sujets sélectionnés pour le plaisir des yeux et le triomphe de la fantasia. Comme l'année dernière, les spectateurs applaudiront avec enthousiasme le char de Neuchâtel, qui se classe régulièrement parmi les plus réussis avec son évocation de la Fête des vendanges. Une fois de plus, Neuchâtel sera brillamment représenté.

Répartis entre les sept corps de musique six ou sept orchestres créeront l'ambiance musicale. On admirera aussi les chevaux de la remonte fédérale, toujours admirablement montés. L'élément burlesque sera fourni par la présence de « Frau Stirrima », présentée par la célèbre clique des « Städterschränzer », d'Alpnachstad, réputée pour sa désopilante musique de carnaval. Au total quarante groupes... c'est dire que le corso fleuri sera étoffé au possible. Sa deuxième édition aura lieu dimanche après-midi, sur le même parcours.

FEU D'ARTIFICE

Mais les Fêtes de Genève seraient incomplètes sans le traditionnel feu d'artifice. Il se déroulera samedi soir — par les soins d'une firme toulousaine du genre. Les pacifiques artilleurs de charmes peupleront la rade de millions d'étoiles scintillantes et peindront le ciel genevois aux couleurs vives de la foudre des hommes. Des festivités qui promettent, donc, ... et qui tiendront! René TERRIER

Les Russes auraient installé un nouveau matériel dans la zone du canal de Suez

TEL-AVIV (AFP). — « Les Soviétiques ont transféré dans la zone du canal de Suez du matériel qu'ils ne s'étaient pas risqués à installer avant le cessez-le-feu », annonce, sous une grosse manchette, le quotidien israélien du soir « Yedioth Aharonoth ».

Il se fonde pour cela sur une information de John Kimche, spécialiste des questions du Proche-Orient, paru dans « Evening Standard » de Londres et disant : « Les Israéliens sont convaincus que les Russes ont fait venir, dans la zone du canal, dans la nuit même où le cessez-le-feu est entré en vigueur, de l'équipement qu'ils n'avaient pu installer jusque-là et qu'ils pouvaient désormais mettre en place en toute sécurité. »

John Kimche, cité par « Yedioth Aharonoth » et d'autres journaux israéliens, ajoutait : « Les Soviétiques, au cours des toutes dernières semaines, ont fait venir en Égypte une grande quantité de matériel militaire, et les derniers développements ont créé une atmosphère extrêmement lourde lors de la dernière réunion de dimanche du cabinet israélien ».

CONTESTATION
Le porte-parole des Nations unies a indiqué que le gouvernement israélien



A Suez, où le cessez-le-feu est observé, les boutiques ont rouvert leurs portes et les soldats et civils arabes s'approvisionnent en légumes et en fruits (Téléphoto AP)

Inquiétude à Chamonix après deux drames de la montagne

CHAMONIX (AP). — A Chamonix, les sauteurs se trouvent dans l'embarras depuis que le mystère plane sur deux affaires et que le mauvais temps s'est abattu sur le massif.

Les deux alpinistes de Saint-Gervais partis depuis plus d'une semaine vers l'aiguille du Goûter, ne sont toujours pas redescendus dans la vallée. D'autre part, les deux alpinistes suisses découverts morts sur le

La bataille de l'IOS

GENÈVE (AP). — M. Bernard Cornfeld, fondateur et ex-directeur de l'I.O.S. (Investors Overseas Services) a déclaré hier qu'il disposait maintenant de l'appui de plus de 54 % des actions privilégiées, dans sa « guerre par procuration » avec le conseil d'administration.

Il a convoqué une réunion des détenteurs d'actions privilégiées, et s'est dit certain de reprendre le contrôle de la société et de présider un nouveau conseil d'administration.

La nouvelle direction de l'I.O.S. a accepté de convoquer une réunion des actionnaires et a exprimé sa « confiance absolue » de l'emporter.

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Voiture piégée en Irlande du Nord
BELFAST, Irlande du Nord (AP). — Deux policiers ont été grièvement blessés, mardi soir, par l'explosion d'une voiture piégée à Cross-Mglen, comté d'Armagh, à cinq kilomètres de la frontière de la République d'Irlande.

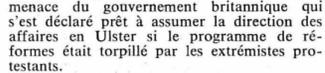
Succès pour Chichester-Clark
BELFAST (AP). — Le premier ministre d'Irlande du Nord, M. Chichester-Clark a obtenu hier l'appui total de son cabinet pour son programme de réformes, malgré l'opposition farouche des extrémistes protestants.

Un autre facteur a joué dans la décision du cabinet. On a pris au sérieux, dans les milieux gouvernementaux de Belfast, la menace du gouvernement britannique qui s'est déclaré prêt à assumer la direction des affaires en Ulster si le programme de réformes était torpillé par les extrémistes protestants.

Husak de retour
MOSCOW (AP). — L'agence Tass a annoncé hier que M. Gustav Husak, chef du PC tchécoslovaque, avait quitté Moscou, après avoir passé des vacances en Union soviétique.

M. Husak s'était entretenu lundi soir avec M. Brejnev, chef du parti soviétique. L'agence Tass a annoncé que l'entretien avait porté sur un nouveau renforcement des relations soviéto-tchécoslovaques.

Agumes pour Charles



En prologue au spectacle du Sporting d'Été de Monte-Carlo, Charles Aznavour, qui en était la vedette, a été reçu officiellement à la mairie de Menton où un hommage était prévu à son intention en sa qualité de « Prix Orange ». Ce prix récompense chaque année la personnalité du monde du spectacle qui aura fait preuve de plus d'amabilité à l'égard de la presse. Rien d'étonnant à ce que le « petit Charles » ait reçu une corbeille d'agrumes.

Décès de la dernière des sextuplés
ROME (AFP). — La dernière des sextuplés, Michela, est décédée hier après-midi, à la suite de troubles de la circulation.

Les sextuplés étaient nés mardi dernier. Quatre d'entre eux étaient morts mercredi et le cinquième deux jours plus tard.

Dernière minute

« Tupamaros » : les otages vont bien

MONTEVIDEO, Uruguay (Reuter). — Les « Tupamaros » ont fait parvenir mardi à une station de radio locale un message annonçant que les deux otages qu'ils détiennent, l'expert agricole américain Claude Fly et le diplomate brésilien Aloysio Dias Gomides, « vont bien ».

La station de radio, qui a rapporté la nouvelle, a indiqué que le message était accompagné de deux lettres écrites par les otages déclarant qu'ils sont bien traités par leurs ravisseurs.

Dans leur message, les « Tupamaros » déclarent qu'aucune sentence n'a encore été prononcée contre eux et que les compagnons qui gardent les diplomates détenus ont l'ordre formel de les exécuter si les forces de répression parviennent jusqu'à eux dans leurs recherches.

Le conseil de la presse allemande et le traité

ESSEN (AFP). — Le conseil de la presse allemande — organisme indépendant d'éditeurs et de journalistes ouest-allemands — va se saisir de l'affaire concernant la publication prématurée par les journaux « Welt » et « Bild », du traité germano-soviétique. Le porte-parole de cet organisme, l'éditeur Oppenberg, a indiqué à Essen que le conseil allait s'entretenir de ce problème avec les rédacteurs en chef des deux journaux incriminés.

M. Oppenberg s'est montré à cette occasion surpris de cette publication intervenant avec 24 heures d'avance sur la signature du traité mercredi à Moscou, et qui contredit le règlement du conseil de la presse sur le respect de l'embargo.

Il est déclaré persuadé cependant que l'attitude des deux journaux — qui appartient à la chaîne Springer — n'était pas dictée par des raisons politiques étant donné que le gouvernement avait de toute façon prévu de publier le document aujourd'hui.

AMÉRIQUE

Mutinerie à New-York

NEW-YORK (AP). — Toutes les forces de police d'une partie de Manhattan ont été dirigées sur la prison de Tombs, où sur 1900 détenus, il semble que 800 au moins se soient révoltés. L'émeute s'étend aux douze étages de la prison, mais les désordres ont commencé aux quatrième, cinquième et septième étages où les prisonniers ont refusé de se laisser enfermer dans leurs cellules.

Déjà lundi, les prisonniers du neuvième étage avaient pris cinq gardes comme otages, mais les avaient libérés à la suite d'une réunion avec un représentant de la direction, qui avait promis de discuter avec le maire de leurs doléances portant sur la surpopulation dans la prison, les brutalités, la mauvaise nourriture et les retards de la justice.

La prison abrite deux fois plus de détenus qu'elle ne le devrait.

Gros vol au Canada

QUÉBEC (AP). — Cinq hommes masqués et armés de mitraillettes sont entrés mardi matin dans l'enceinte de l'aéroport Lorette où ils se sont emparés de vingt-trois sacs postaux qui pourraient renfermer plus d'un million de dollars.

Les démêlés du général « pop »

NICE (AP). — Le général Clement, pianiste et mélomane converti au rythme contemporain, est bien décidé à ne pas rester sur l'échec du récent festival « pop » d'Aix-en-Provence, où il était le promoteur.

« J'ai peut-être perdu une bataille, dit-il, mais j'entends bien gagner la guerre de la « pop » music. »

Sans plus attendre, il a mis en chantier l'organisation d'un super-festival pour 1971. Celui-ci pourrait avoir lieu à Gréolières-les-Neiges, à 20 km de Grasse.

Lundi après-midi, il a rencontré sur place un citoyen belge, M. Camille Tornare, président directeur général de la société d'équipement touristique de Gréolières-les-Neiges. Il a visité les lieux et a étudié les possibilités d'organiser une manifestation de masse.

Parlant du récent festival d'Aix, il a déclaré : « On a beaucoup exagéré l'ampleur de mon échec, en réalité nous avons quand même enregistré 7000 entrées payantes, et le déficit ne dépasse pas 300.000 francs. Pour l'année prochaine, j'espère trouver suffisamment d'appuis financiers pour me permettre de pratiquer des prix d'entrée démocratiques, c'est-à-dire quelques francs à peine. »

lien désigné comme interlocuteur de M. Jarring. On refuse à ce propos de confirmer dans les milieux israéliens de l'ONU les rumeurs selon lesquelles M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères, arriverait aujourd'hui à New-York avec ce mandat.

Bordeaux : conventionnels et centristes avec J.-J. S.-S.

La bombe Servan-Schreiber à propos de la prochaine élection législative partielle de Bordeaux, fief du premier ministre, a suscité une certaine émotion, mais aussi des réactions immédiates favorables ou hostiles dans divers camps.

Charles Hernu, président, après François Mitterrand, de la « Convention des institutions républicaines », Pierre Abelin, secrétaire général du « Centre démocrate » de Jean Lecanuet, sont tombés d'accord pour approuver l'initiative de J.-J. S.-S. de lancer un candidat unique de la gauche non communiste contre J. Chaban-Delmas. François Mitterrand et Jean Lecanuet sont prêts à donner une investiture officielle si l'oiseau rare est trouvé.

André Savary, secrétaire général du nouveau parti socialiste (ex-SFIO) se tait ayant peur qu'une prise de position hostile à J.-J. S.-S. (qui le tente personnellement) ne provoque des remous et peut-être une scission dans son parti où la majorité du groupe parlementaire et la quasi-totalité des maires socialistes sont prêts à faire alliance avec le secrétaire général du parti radical-socialiste et député de Nancy.

LE MÉDOC

En face de ces approbations, et à cause de l'elles, la réaction du P.C. est franchement et violemment hostile à « l'opération Bordeaux ». L'humanité se déchaine : « Le Médoc tourne la tête à J.-J. S.-S. ». Sous une photo de J.-J. S.-S. serrant aux États-Unis la main de M. D. Rockefeller, cette légende ironique : « deux réformateurs », etc.

HARO

Pour le PC, M. Servan-Schreiber est un bourgeois réactionnaire paré des plumes de l'homme de gauche, un aristocrate plus ou moins télécommandé par les États-Unis.

La violence du ton employé par « L'Humanité » contre J.-J. S.-S. trahit sa crainte qu'un succès de l'opération rassemblement

Pompidou : la hausse des prix a dépassé les prévisions

BREGANÇON (AP). — Parlant devant les journalistes qu'il recevait hier au fort de Bregançon où il passe actuellement ses vacances, le président Pompidou a déclaré, au sujet de la prochaine élection partielle de Bordeaux et de l'attitude adoptée par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qu'il était « partisan de l'incompatibilité entre la fonction ministérielle et la fonction parlementaire. Quoi qu'il en soit, a-t-il dit, M. Chaban-Delmas se présentera et il sera élu. En politique — a-t-il ajouté — je ne m'occupe que de l'essentiel et la déclaration de M. Servan-Schreiber n'est pas essentielle. »

Le chef de l'Etat a reconnu que la hausse des prix a dépassé les prévisions, en partie du fait de la dévaluation de l'été dernier. Mais il a fait observer que cette hausse n'a pas dépassé celle enregistrée aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en

des démocrates et réformateurs non communistes de J.-J. S.-S., ne finisse par couvrir complètement le PC des autres formations de gauche et par l'isolier de nouveau dans ce « ghetto » politique dont après la Seconde Guerre mondiale, il avait mis plus de quinze ans à s'échapper.

PREMIER TEST

Cependant selon un rapide sondage indicatif opéré dans la circonscription de Bordeaux où aura lieu l'élection partielle, 66 sur 100 personnes interrogées se sont prononcées en faveur du premier ministre contre 16 en faveur du « Monsieur X » que soutiendrait et patronnerait Servan-Schreiber.

JEAN DANES

Publication par deux journaux allemands du traité signé aujourd'hui en URSS

BONN (AP). — Deux journaux appartenant à la chaîne Springer ont donc publié le texte du traité germano-soviétique, qui doit être signé mercredi à Moscou. Cette publication a été immédiatement dénoncée par le gouvernement de Bonn, comme étant nuisible au renom et à l'intégrité de la République fédérale. Il n'a cependant pas contesté l'exactitude du texte publié par les deux journaux, « Bild-Zeitung » et « Die Welt ».

Ceux-ci ont également publié deux textes qui représenteraient :

Une lettre accompagnant le traité et dans laquelle le gouvernement de Bonn souligne son objectif d'une réunification allemande.

Une lettre du gouvernement aux trois grandes puissances occidentales, donnant

l'assurance que le traité ne porte pas atteinte à leurs droits, pour un règlement final de la question allemande.

Le texte de la « lettre sur l'unité allemande » déclare que le traité n'est pas contraire aux objectifs politiques de la République fédérale d'Allemagne, basés sur un état de paix en Europe, pour que le peuple allemand rétablisse son unité par l'auto-détermination.

Les textes ne font aucune mention du statut de Berlin-Ouest, bien que M. Brandt ait déclaré qu'il ne soumettrait pas le traité à la ratification du parlement s'il n'y avait pas une amélioration notable dans la situation de l'ancienne capitale allemande.

LE STATU QUO

Voici les points essentiels du traité, selon le texte publié par les deux journaux :

Les différends mutuels seront réglés par des moyens pacifiques, et les deux pays s'engagent, « conformément à l'article 2 de la charte des Nations unies, à s'abstenir d'utiliser la force ou de demander de l'utiliser. »

... La paix en Europe ne peut être maintenue que si nul ne conteste les frontières existantes.

Les deux pays « s'engagent à respecter sans réserves l'intégrité territoriale de tous les États d'Europe, dans leurs frontières actuelles. »

Maintenant et à l'avenir, ils considèrent comme inviolables les frontières de tous les États d'Europe, à la date du jour de signature du présent traité, y compris la ligne Oder-Neisse, qui forme la frontière occidentale de la République populaire de Polo-



Quand la princesse reçoit

Le gala de la Croix-Rouge monégasque, qui s'est déroulé au Sporting d'été de Monaco, a été le clou de la saison sur la Côte d'Azur, à leur arrivée au gala, Gregory Peck et sa jeune femme en compagnie du prince Rainier et de la princesse Grace

(Photo Agip)

Publication par deux journaux allemands du traité signé aujourd'hui en URSS

ge, et la frontière entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande.

UN FAIT PAR JOUR

Adieu aux armes ?

III. -

Au virage de l'ONU, il y a actuellement un silex sur la route Washington-Tel-Aviv. C'est qu'il est parfois très difficile de s'entendre à demi-mots et il est bien plus ardu encore d'arriver à quoi que ce soit, quand les mots que l'on cherche ne se trouvent nulle part.

En fait Israël revient de loin. A peine atténués, les rumeurs de la défaite arabe, Dayan avait fait connaître, le 12 juin 1967, qu'Israël n'entendait négocier qu'à partir des positions conquises par ses troupes. En mai de l'an dernier, on faisait clairement comprendre à Tel-Aviv que le tracé des frontières d'avant juin 1967 — c'est-à-dire de la ligne d'armistice de 1949 — n'existait plus.

Or, le 5 août dernier, Mme Meir prononçait un discours devant la Knesset et autorisait la publication de la réponse israélienne au plan Rogers. Voilà le silex, car entre le discours et le document, quelque chose ne colle pas. Pourquoi ? Pour une raison bien simple, c'est qu'à moins d'avoir bien mal lu, il y a dans le discours une phrase de trop, ou si l'on veut, il y a dans le document adressé à Nixon, une phrase... oubliée.

La phrase choc du discours réside dans le fait que Mme Meir assure qu'Israël ne reviendrait pas aux frontières antérieures à la guerre de Six jours. C'est son droit. Mais, cette phrase a disparu dans le document officiel. Mieux, ce texte dont nous avons pris à nouveau connaissance avant de poursuivre plus avant cette chronique, non seulement ignore ce point de vue, mais énonce clairement en son point 3, alinéa B, qu'Israël est d'accord pour retirer « les forces armées israéliennes des territoires occupés au cours du conflit de 1967 ».

Voilà qui, je pense, ne souffre aucune contestation et semble clair. La simple honnêteté intellectuelle nous fait un devoir de poursuivre l'analyse de ce texte, car, un peu plus loin, le gouvernement israélien précise sa pensée en déclarant que ce retrait s'opèrera « sur des frontières sûres, reconnues et agréées ». Voilà où le silex risque à nouveau de faire un malheur, car la formule peut se comprendre de deux façons.

Qu'est-ce qu'une frontière sûre, reconnue et agréée ? C'est avant tout une frontière reconnue et agréée par un Etat reconnu de jure. Autrement dit, des l'instant où les pays arabes auront reconnu l'existence d'Israël, l'Etat juif aura forcément des frontières reconnues et agréées. A Washington, on ajoute : et garanties. A Tel-Aviv, on répond : nous voulons qu'elles soient sûres. A Washington, on renvoie la balle au rebond en déclarant : une frontière n'est sûre que si cette frontière est la nôtre et ou qu'elle se trouve, Nixon est peut-être tout prêt à le démontrer en déclarant — histoire berlinoise — qu'il est de Tel-Aviv. En Israël, cependant, bien des gens se disent peut-être que ce qu'ils désirent, c'est d'abord une frontière qui permette à leur pays de dormir tranquille.

C'est peut-être davantage qu'une problème. Il faut dire qu'il y a, dans le document israélien, deux phrases qui donnent à penser. Dans le premier paragraphe de ce texte, le gouvernement de Tel-Aviv se déclare « en parfait accord avec les principes » de la politique de Nixon et en l'occurrence le plan Rogers s'appuie sur la résolution de l'ONU en date du 22 novembre 1967, Tel-Aviv, pour bien préciser sa pensée, ajoute cette phrase : « nous sommes prêts à appliquer la résolution dans tous ses paragraphes. Or, cette résolution n'est faite que d'obligations, et exprime notamment en son article 1, alinéa A, celle du « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ». Alors ?

Le CAIRE (AP). — Citant une « source haut placée », le journal semi-officiel du Caire « Al-Ahram » déclare qu'en dépit de la décision d'observer un cessez-le-feu, l'Égypte ne rendra pas à Israël les pilotes de « Phantom » abattus au cours de raids au-dessus du territoire égyptien.

« La situation actuelle n'est qu'un cessez-le-feu temporaire et la lutte contre l'ennemi dure toujours », déclare le journal.

L'Égypte détient sept pilotes israéliens. Le corps d'un huitième tué au cours d'un raid a été récemment remis à Israël.

MOYEN-ORIENT

Les pilotes israéliens prisonniers en RAU

BEYROUTH (AFP). — Des fedayins du « Front populaire pour la libération de la Palestine » ont attaqué, à l'aube, hier, les bureaux de l'organisation de la Palestine arabe installés dans le camp des réfugiés de Nahr el Bared, près de la ville de Tripoli (Liban nord).

Au cours d'un bref échange de coups de feu, les commandos du FPLP sont parvenus à désarmer les fedayins de l'OPA et à emporter toutes les armes détenues par cette organisation.

C'est la première fois depuis l'acceptation par la RAU et la Jordanie du « plan Rogers » qu'un incident se produit entre des factions rivales de la résistance palestinienne au Liban.

C'est le train de la mort

Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, des gaz paralytants américains vont être immergés dans l'Atlantique, au large des côtes de Floride. Voici le train-d'essai d'observer un cessez-le-feu, l'Égypte ne rendra pas à Israël les pilotes de « Phantom » abattus au cours de raids au-dessus du territoire égyptien.

Le train comprend un port de décontamination, des ambulances et des appareils de lutte contre l'incendie. (Téléphoto AP)

Bourse de New-York

NEW-YORK (AP). — La bourse de New-York a accusé une légère baisse dans un marché peu actif, mardi, au terme d'une séance en dents de scie.

Les analystes estiment que les baisses des deux derniers jours font partie d'une période de réajustement après les gains de juillet et qu'à défaut d'informations de nature à stimuler les achats, ce mouvement de baisse pourrait se poursuivre au moins jusqu'en septembre. Certains d'entre eux pensent que le recul continuera jusqu'au niveau des 700 points de l'indice Dow Jones des industrielles.

Indices Dow Jones :

Industrielles 712,55 (moins 1,37)

Transports 127,83 (moins 0,46)

Services publics 103,08 (moins 0,77)

Ensemble 224,20 (moins 0,74)

Gros vol au Canada

QUÉBEC (AP). — Cinq hommes masqués et armés de mitraillettes sont entrés mardi matin dans l'enceinte de l'aéroport Lorette où ils se sont emparés de vingt-trois sacs postaux qui pourraient renfermer plus d'un million de dollars.

Les démêlés du général « pop »

NICE (AP). — Le général Clement, pianiste et mélomane converti au rythme contemporain, est bien décidé à ne pas rester sur l'échec du récent festival « pop » d'Aix-en-Provence, où il était le promoteur.

« J'ai peut-être perdu une bataille, dit-il, mais j'entends bien gagner la guerre de la « pop » music. »

Sans plus attendre, il a mis en chantier l'organisation d'un super-festival pour 1971. Celui-ci pourrait avoir lieu à Gréolières-les-Neiges, à 20 km de Grasse.

Lundi après-midi, il a rencontré sur place un citoyen belge, M. Camille Tornare, président directeur général de la société d'équipement touristique de Gréolières-les-Neiges. Il a visité les lieux et a étudié les possibilités d'organiser une manifestation de masse.

Parlant du récent festival d'Aix, il a déclaré : « On a beaucoup exagéré l'ampleur de mon échec, en réalité nous avons quand même enregistré 7000 entrées payantes, et le déficit ne dépasse pas 300.000 francs. Pour l'année prochaine, j'espère trouver suffisamment d'appuis financiers pour me permettre de pratiquer des prix d'entrée démocratiques, c'est-à-dire quelques francs à peine. »

Entre fedayins

BEYROUTH (AFP). — Des fedayins du « Front populaire pour la libération de la Palestine » ont attaqué, à l'aube, hier, les bureaux de l'organisation de la Palestine arabe installés dans le camp des réfugiés de Nahr el Bared, près de la ville de Tripoli (Liban nord).

Au cours d'un bref échange de coups de feu, les commandos du FPLP sont parvenus à désarmer les fedayins de l'OPA et à emporter toutes les armes détenues par cette organisation.

C'est la première fois depuis l'acceptation par la RAU et la Jordanie du « plan Rogers » qu'un incident se produit entre des factions rivales de la résistance palestinienne au Liban.

L. GRANGER